



MANIFESTATIONS DEVANT LE RITZ

Accueil houleux pour Sharon

Les manifestations qui ont marqué hier la visite de l'ancien ministre israélien de la Défense, Ariel Sharon, se sont déroulées dans l'ordre. Les quelque 2.000 personnes qui ont défilé devant le Ritz Carlton ont lancé des cris et des slogans, mais il n'y a pas eu de troubles.

ANDRÉ CÉDILOT et RAYMOND GERVAIS

Les services de sécurité, il importe de le souligner, avaient tout mis en oeuvre pour empêcher que les groupes antagonistes ne se retrouvent sur le même trottoir... Tout a si bien fonctionné qu'il n'y avait plus un seul manifestant sur la rue Sherbrooke, vers 21h30.

Juste avant de prononcer son discours, M. Sharon, entouré de nombreux gardes du corps, est sorti de l'hôtel afin de saluer la foule proisraélite qui l'a applaudi à tout rompre. Le consul général d'Israël à Montréal, Itsrack Mayer, et un éminent avocat de la communauté juive, Me Aron Polak, l'avaient précédé, enflammant les quelque 700 partisans qui entonnaient de plus belle les «Vive Israël, vive Sharon» et «Charbonneau raciste».

Ces partisans du ministre Sharon, qui s'étaient d'abord réunis devant les bureaux de la Centrale de l'enseignement du Québec, rue Saint-Laurent, avaient dû attendre une trentaine de minutes avant de prendre place devant l'hôtel Ritz Carlton, où plus de

voir SHARON en A 2

SPORTS



Tim Wallach photo UPI

Après quatre défaites, Wallach ranime les Expos

pages 2 et 3

DÉCORATION



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Vivre dans un atelier

page C 1

JE PRÉCISE QUE MON NOM C'EST CHARRON... ON

SUITE PAGE ÉDITORIALE



EN PLEIN PROCÈS POUR MEURTRE

Adrien Dubois est arrêté pour importation de hasch

UN COUP DE PLUS DE \$3 MILLIONS

Quelques heures après avoir quitté le Palais de Justice, au terme de l'avant-dernière journée du procès pour meurtre qu'il subit depuis trois semaines avec son frère Jean-Guy et Claude Dubeau, Adrien Dubois a été appréhendé par la GRC, mercredi soir, dans un hôtel de la rue Sherbrooke. Il a comparu devant le juge Jean-Guy Boilard, hier, pour l'importation de 1 005 livres de haschisch, valant plus de \$3 millions au simple stade de la distribution en gros.

LÉOPOLD LIZOTTE

Cet autre délit ayant été présumé commis il y a trois ans déjà, soit en juillet 1980, son avocat, Me Léo-René Maranda, a aussitôt protesté avec véhémence contre l'intervention de la police fédérale, à un moment crucial de l'instruction, qui se déroule «fort heureusement» devant un jury séquestre. Ce dernier ne saura donc rien de cette péripétie aussi inhabituelle qu'inattendue.

Le juge Boilard, en remettant rapidement le prévenu en liberté sous des cautionnements identiques à ceux qui lui avaient été

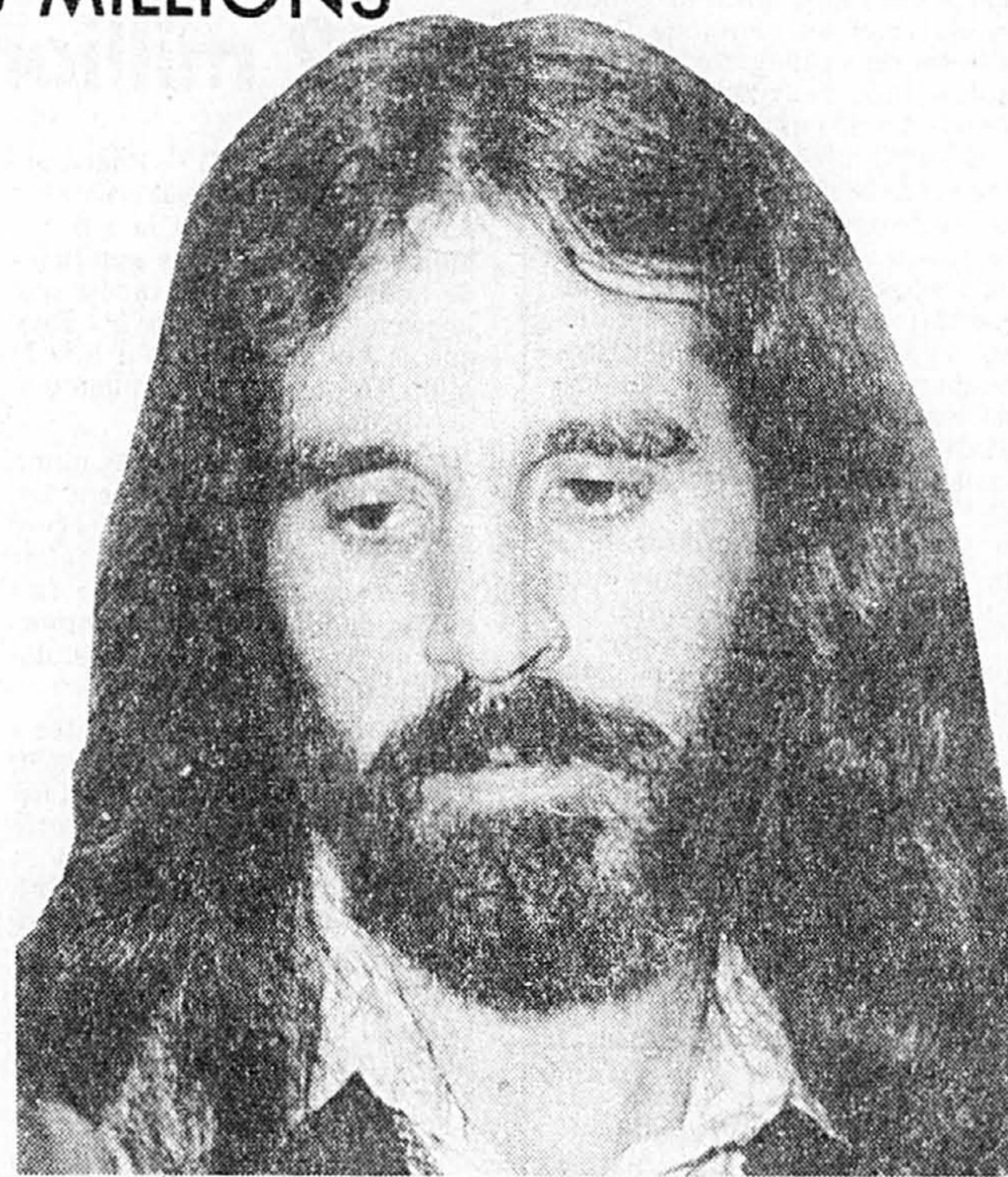
accordés en avril par le juge Benjamin Greenberg, s'est lui-même élevé avec force contre l'attitude des autorités, en qualifiant leur geste à la fois de malhabile, de malicieux et même de scandaleux.

Soutenant que le nom porté par un accusé ne pouvait définitivement pas justifier de semblables abus de procédures, il a souligné que la nouvelle arrestation de Dubois, en plein procès, était d'autant plus condamnable que la police avait déjà fait état de cette affaire de narcotiques devant le premier juge. Celui-ci avait quand même libéré l'accusé sous des cautionnements de \$20 000 et \$40 000.

En réclamant vainement un ajournement à vendredi, pour instruire l'enquête habituelle en pareilles circonstances, le procureur de la GRC, Me Claude Bélanger, avait eu tout juste le temps de glisser qu'il aurait voulu faire la preuve, à ce moment-là, que le cadet des deux frères accusés pourrait bien ne pas être présent pour cet autre procès.

voir DUBOIS en A 2

Autres informations en page A 3



Adrien DUBOIS

Photothèque LA PRESSE

SERVICE FÉDÉRAL DE SÉCURITÉ

Toronto proteste, mais le ministre Kaplan tient tête

(D'après CP et UPC) — Alors que le ministre ontarien de la Justice, M. Roy McMurtry, condamnait, en le qualifiant d'extrêmement dangereux, le projet de gouvernement fédéral de créer une agence civile de renseignements, le solliciteur général du Canada, Robert Kaplan, affirmait, hier à

Ottawa, qu'il n'avait aucunement l'intention de céder aux pressions des provinces et de retirer son projet de loi, également rejeté par le Québec et la Colombie-Britannique.

Le projet d'Ottawa est si lourd de conséquences graves, dit-il, qu'il fera tout en son pouvoir, avec l'aide de ses homologues

des autres provinces, pour avertir l'opinion publique. Il fera part de son inquiétude, ajouta-t-il, à chacun des 95 députés ontariens aux Communes.

Pour le solliciteur de l'Ontario, une agence secrète de renseignements constitue une menace aux droits civils et ouvre toute grande la porte aux infractions insti-

tutionnalisées. Ses conseillers étudient actuellement dans quelle mesure le projet de loi, s'il était adopté, pourrait être contesté en vertu de la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés.

Aux termes du projet controversé, le nouvel organisme au-

voir SÉCURITÉ en A 2

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Annonces classées..... | B 3, C 10 à C 16 |
| Arts et spectacles..... | A 16 à A 19 |
| — Cinéma..... | C 9 |
| Décès, naissances, etc..... | C 17 |
| Économie..... | B 1 à B 7 |
| Êtes-vous observateur?..... | C 11 |
| Horoscope..... | C 12 |
| Le monde..... | A 14, A 15 |
| Mots croisés..... | C 15 |
| « Mot mystère »..... | C 15 |
| Télévision..... | A 16 |
| — Télé-câble..... | A 16 |
| Tribune libre..... | A 7 |
| Vivre aujourd'hui..... | C 1 à C 3 |

TARLOD SPORTS

| | |
|-----------------------|----|
| Bandes dessinées..... | 14 |
| Mots croisés..... | 14 |



Trust Royal #1

Services immobiliers

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

Plus de slogans que de coups!

SHARON

SUITE DE LA PAGE A 1

1200 manifestants, d'un verbe plus agressif, avaient chahuté pendant près de deux heures, scandant des accusations de crimes de guerre contre M. Sharon et les hommes politiques israéliens.

Les manifestants, dont de nombreux Palestiniens, portaient des pancartes montrant des photos de victimes de l'invasion israélienne au Liban, l'an passé. Le mouvement contre Sharon était constitué d'une coalition de quelque 30 organismes, dont la CEQ, la CSN, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le groupement pour le dialogue Israël-Palestine.

Lors du rassemblement devant l'édifice de la CEQ, le député libéral Herbert Marx a à nouveau accusé le président syndical Yvon Charbonneau de se servir de l'enseignement pour détruire le mouvement sioniste auprès des jeunes. Seuls quelques incidents mineurs sont sur-

venus au cours de ces manifestations. Un premier, lorsqu'une femme « pro-Sharon » tenant un garçonnet par la main a provoqué les manifestants en les injuriant et en levant l'index... Les policiers l'ont rapidement écartée.

Le second incident s'est produit au moment où les manifestants opposés à la visite de Sharon se dispersaient pacifiquement en direction du Carré Dominion. Un partisan de Sharon a été pris à partie par des manifestants qu'il avait atteints avec une roche. Deux pommes ont aussi été lancées en direction du ministre Sharon au moment de son apparition sur le parvis de l'hôtel.

En tout, si l'on exclut les nombreux policiers en civil, tant de la GRC que de la CUM, une centaine de gendarmes portant casque et matraque ont assuré le service d'ordre. Les groupes de manifestants avaient également leurs propres systèmes de sécurité. Les leaders étaient identifiés par des brassards de différentes couleurs.



Les quelque 700 manifestants pro-Sharon ont dû attendre une trentaine de minutes avant de prendre place devant le Ritz Carlton, le temps pour leurs opposants de quitter les lieux. photo Denis Courville, LA PRESSE



L'ex-ministre israélien de la Défense M. Ariel Sharon a été chaleureusement acclamé lorsqu'il est descendu dans la rue pour saluer ses partisans. photo Denis Courville, LA PRESSE

Sharon: plus jamais de menace à nos frontières

Le ministre sans portefeuille d'Israël, le général Ariel Sharon, a vivement défendu hier soir, à l'hôtel Ritz-Carlton, la légitimité des implantations israéliennes dans les territoires occupés pour empêcher toute possibilité de création d'une autre menace semblable à ce qu'était le Liban avant la dernière intervention militaire d'Israël.

Le général Sharon a défini en trois points ce qu'est un général israélien: il n'aime pas la guerre, et doit faire tous les efforts possibles pour l'éviter. Il doit aussi considérer qu'il n'a pas le droit d'être vaincu, car alors il ne s'agit plus de pertes d'hommes et de matériel, mais de l'extermination des Juifs partout dans le monde. Et le général Ariel Sharon a cité comme preuve les manifestations qui sa visite à Montréal a suscitées. Enfin, il a expliqué qu'en même temps qu'il combat, un général israélien doit

construire des routes, des hôpitaux, des écoles...etc.

Pour lui, la guerre du Liban a eu pour effet de sauver des chrétiens minoritaires aux prises avec les Arabes. Il a soutenu que, alors que les médias n'en parlaient jamais, 100 000 Libanais avaient été massacrés par les Syriens et les terroristes.

Toujours étroitement surveillé par un dispositif de sécurité très vigilant, relevant à la fois de son service et de la GRC, M. Ariel Sharon a été vivement applaudi par une assemblée triée sur le volet, mais où peu de célébrités apparaissaient.

Le général Sharon participait à un souper organisé au bénéfice de l'hôpital Shaarei Tzedek de Jérusalem. La suite de son emploi du temps au Canada a été tenue secrète, et les représentants des médias n'ont pu pénétrer dans la salle où il a livré son discours qu'à la fin de la réception.



Photo Jean-Y. Létourneau, La Presse
Ariel Sharon

SÉCURITÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

rait le droit d'intercepter le courrier et les communications téléphoniques et de perquisitionner maisons et bureaux, s'il considère que la sécurité nationale est menacée.

Au début de la semaine, M. Kaplan avait accusé les ministres provinciaux de la Justice d'interpréter d'une manière trop simpliste les lois en vigueur et d'ignorer la responsabilité fédérale en matière d'application des lois.

« C'est là un écran de fumée », a répliqué hier M. McMurtry, qui accuse M. Kaplan de vouloir plutôt empêcher les Canadiens de regarder d'un peu trop près cette législation dangereuse.

Pour sa part, le Solliciteur général du Canada, tout en affirmant son intention de ne pas céder aux pressions des provinces, a néanmoins ajouté qu'il était prêt à étudier le projet de loi au cours d'une rencontre fédérale-provinciale des ministres de la Justice cet été.

Selon M. Kaplan, les lois actuelles sur la sécurité nationale ne contiennent aucune des dispositions prévues dans le projet de

loi toujours à l'étude aux Communes. Le Solliciteur a déclaré qu'il ne croyait pas que le projet serait adopté d'ici la fin de la session, mais il a demandé qu'il soit soumis à l'étude d'un comité ministériel au cours de l'été. « J'espère, a-t-il ajouté, que nous aurons une nouvelle législation d'ici la fin de l'année. »

Selon M. McMurtry, la GRC a joué efficacement son rôle en ce qui concerne la sécurité nationale jusqu'au début des années soixante-dix, alors qu'elle commettait une série d'actes illégaux contre les indépendantistes québécois. « Un grand nombre de ministres provinciaux de la Justice se demandent si en retirant ce rôle à la GRC, en dépit des actes commis par le passé, le gouvernement ne jettera pas le bébé en même temps que l'eau du bain », a-t-il déclaré.

M. Kaplan admet, pour sa part, que, pour protéger la sécurité nationale, il faille faire certains compromis en ce qui concerne les droits civils mais, selon lui, c'est au Parlement de déterminer dans quelle mesure ces compromis sont justifiés et si le système est conforme au genre de démocratie qu'il veut défendre.

DUBOIS

SUITE DE LA PAGE A 1

Mais l'avocat de la poursuite n'a pas eu le temps de fournir quelque détail que ce soit, sur ce double sujet, le tribunal prenant rapidement les choses en main et rendant sa décision avec égale célérité.

Dès le début de la séance, par ailleurs, Me Maranda avait obtenu que son client soit délesté des chaînes qu'on avait posées à ses chevilles, comme à celles de ses deux compagnons de box, qui portent les leurs depuis le 2 mai dernier, à chacune de leur présence en cour.

La Quotidienne Tirage d'hier 8791 Numéro-boni 360091

LA MÉTÉO

DATE: Jeudi 2 juin 1983
AUJOURD'HUI: Min.: 5 Max.: 21
ENSOLEILLÉ
DEMAIN: NEBULOSITÉ CROISSANTE



| Québec | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|------------------|------|------|-------------|
| Abitibi | 3 | 19 | |
| Outaouais | 6 | 21 | |
| Laurentides | 5 | 21 | |
| Cantons de l'Est | 6 | 21 | |
| Mauricie | 6 | 20 | |
| Québec | 6 | 18 | |
| Lac-Saint-Jean | 4 | 17 | |
| Rimouski | 5 | 15 | |
| Gaspésie | 6 | 13 | |
| Baie-Comeau | 4 | 14 | |
| Sept-Îles | 4 | 12 | |

| Etats-Unis | Min. | Max. | Min. | Max. | |
|------------|------|------|--------------|------|----|
| Boston | 14 | 23 | N.-Orléans | 18 | 29 |
| Buffalo | 2 | 19 | Pittsburgh | 7 | 19 |
| Chicago | 11 | 18 | S. Francisco | 12 | 17 |
| Miami | 24 | 31 | Washington | 15 | 24 |
| New York | 12 | 24 | Dallas | | |

| les capitales | Min. | Max. | Min. | Max. | |
|---------------|------|------|-----------|------|----|
| Amsterdam | 15 | 23 | Madrid | 12 | 25 |
| Athènes | 16 | 29 | Moscou | 15 | 24 |
| Acapulco | 22 | 33 | Mexico | 8 | 28 |
| Berlin | 14 | 26 | Oslo | 5 | 17 |
| Bruelles | 12 | 25 | Paris | 15 | 26 |
| Buenos Aires | 6 | 13 | Rome | 10 | 28 |
| Copenhague | 8 | 15 | Séoul | 9 | 14 |
| Genève | 17 | 22 | Stockholm | 15 | 29 |
| Hong Kong | 28 | 30 | Tokyo | 21 | 32 |
| Le Caire | 20 | 33 | Trinidad | 24 | 29 |
| Lisbonne | 14 | 17 | Vienne | 16 | 24 |
| Londres | 14 | 22 | | | |

COMPENSATION POUR TAXES Montréal ne reçoit que \$6,2 millions d'Ottawa

QUÉBEC (PC) — Pour l'année 1982, le gouvernement du Québec a versé à la ville de Montréal \$229 millions « en lieu » de taxes municipales, les tandis que le gouvernement fédéral n'a payé que \$6,2 millions, a révélé hier le ministre des Affaires municipales Jacques Léonard.

Cette question des taxes municipales que le gouvernement fédéral reproche au gouvernement provincial de ne pas vouloir verser aux municipalités a fait l'objet de plusieurs interventions hier à l'Assemblée nationale, durant la période des questions.

C'est une question « plantée » du député péquiste de Shefford, Roger Paré, à son collègue Léonard qui a déclenché une série d'interventions, de questions et de sous-questions tant du côté ministériel que du côté de l'opposition libérale.

M. Paré demandait au ministre Léonard d'établir une comparaison entre les montants versés à la ville de Montréal par chacun des deux paliers de gouvernement.

M. Léonard a d'abord répondu qu'il était difficile de préciser le manque à gagner causé par le refus du fédéral de payer totalement ses taxes parce que, a-t-il dit, celui-ci refuse d'être évalué.

Le ministre a ajouté que dans le cas de l'édifice de Radio-Canada,

le gouvernement fédéral versait à la ville de Montréal des taxes « ridiculement basses ».

Une liste

Puis son autre collègue, le député de Vachon, Richard Payne, lui a demandé s'il était possible de publier une liste de tous les édifices fédéraux situés au Québec, « afin qu'on puisse savoir une fois pour toutes combien le fédéral doit aux municipalités. »

M. Léonard lui a répondu que cette liste risquerait cependant d'être incomplète. « Parce que le fédéral refusant de se faire évaluer, il y a une foule d'équipements qui n'apparaîtront pas dans les rôles d'évaluation des municipalités. »

Le député libéral de Hull, Gilles Rocheleau, s'est porté à la défense du gouvernement d'Ottawa en affirmant qu'il pourrait prouver que ce dernier reconnaît 100 p. cent des évaluations foncières de ses édifices situés dans la ville voisine de Hull, alors que le Québec crée pour cette ville un manque à gagner de \$1,8 million.

M. Léonard a observé que ce n'est pas le cas dans les autres municipalités.

« Peut-être qu'à Hull, c'est une façon pour le gouvernement fédéral de subventionner ce qu'il considère être chez lui », a ajouté M. Léonard.



On voit ici le député libéral Bryce Mackasey alors qu'il quittait, hier, le Palais de justice de Montréal, la main sur l'épaule de son avocat, Me Rafael Schachter. laserphoto CP

LES LISTES DE LOCATAIRES Tardif n'a rien fait depuis un an

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur Guy Tardif a admis hier que les groupements de locataires ne sont pas satisfaits des dispositions prises jusqu'ici par le gouvernement contre les listes de locataires.

Le ministre répondait alors à l'Assemblée nationale aux questions du député libéral de Verdun Lucien Caron. Celui-ci s'était informé où en était rendue, après un an, l'étude que M. Tardif avait promis que son ministère effectuerait sur ces listes en rapport avec la Loi sur la protection du consommateur.

Les explications de M. Tardif montrent en fait que rien de nouveau n'a été fait depuis un an pour protéger les locataires contre l'usage de listes de locataires par les propriétaires.

Ce que veulent les locataires, a dit M. Tardif, « c'est une loi qui interdise la confection comme telle de listes quelconques. Ceci est extrêmement difficile parce qu'il ne se fait pas à proprement parler de commerce de listes. »

Mais le ministre a affirmé qu'il suivait la situation et que « si tant est que ces mesures à la fois de la Loi sur la protection du consommateur et du Code civil ne sont pas suffisantes, il faudra aller plus loin ».

Interdiction de publication imposée à l'enquête préliminaire de Bryce Mackasey

Une interdiction de publication a été imposée, hier, par le juge Benjamin Schecter, à l'enquête préliminaire du député libéral Bryce Mackasey.

Le président du tribunal s'est ainsi rendu à la requête présentée par le procureur du prévenu, Me Rafael Schachter, dès le début de l'enquête préliminaire. M. Mackasey est accusé de trafic d'influence concernant une société montréalaise aujourd'hui disparue, Les Ateliers d'usinage Hall Ltée, qui se spécialisait dans la fabrication d'outils.

Deux hommes d'affaires sont également impliqués dans cette affaire. Il s'agit du président du Montreal Board of Trade, Robert Harrison, et de Jean Bruyère, qui doivent répondre des mêmes chefs d'accusation que l'ancien ministre libéral.

— Presse canadienne

UN OFFICIER DE LA SQ ASSURERA L'INTÉRIM

Trois-Rivières somme son chef de police de démissionner

■ TROIS-RIVIÈRES — Cinq jours après la publication d'un rapport d'enquête, la guillemine est tombée, M. Guy-Paul Simard n'est plus chef de la police trifluvienne. Le maire Gilles Beaudoin et les conseillers l'ont mis en demeure de démissionner, à défaut de quoi sa destitution deviendra effective le 20 juin prochain. Dès le début de la semaine prochaine, un officier de la Sûreté du Québec assurera, pour une période de quelques mois, la bonne marche de ce service de police.

assurera la bonne marche des opérations et tentera de relever le moral des policiers. Ils en ont grandement besoin », a expliqué le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin.

Au cours d'une brève rencontre avec les journalistes, M. Beaudoin a confirmé que la Sûreté du Québec continuera de prendre en charge les enquêtes criminelles importantes jusqu'en septembre prochain.

M. Beaudoin a confié avoir rencontré le directeur de la SQ, M. Jacques Beaudoin, dès le début de cette semaine, pour obtenir sa collaboration. De plus, les dirigeants municipaux ont multiplié les consultations avec le bureau du ministre de la Justice, Marc-André Bédard, pour que ce dernier accepte de déléguer un membre de la SQ à la tête du service trifluvien.

L'application des recommandations de la Commission de police a par ailleurs obligé les autorités municipales à étudier à fond la Loi de police. Il est clair, en effet, que M. Simard jouit maintenant d'un droit d'appel devant les tribunaux. La ville ne peut donc se permettre d'embaucher immédiatement un chef de police permanent, avant de savoir si M. Simard se prévaudra de ce droit.

En quittant son poste de directeur, M. Simard pourra de plein droit encaisser les bénéfices marginaux qu'il a accumulés au



Le maire Gilles Beaudoin

cours des 13 dernières années, soit plus de \$20 000, a-t-on indiqué hier à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

Quant à son collègue Normand Rouette, jugé lui aussi incompetent par la Commission de police, il n'est pas congédié. « On lui re-

connait des talents d'administrateur. Il a d'ailleurs travaillé au sein de l'appareil municipal avant d'accepter la direction des enquêtes criminelles », a simplement expliqué le maire Beaudoin.

On se souviendra qu'au cours de l'enquête publique menée par la CPQ, MM. Simard et Rouette ont constamment été appelés à expliquer le laisser-aller général qui prévalait au sein du service depuis 1970.

L'ancien détective Denis Lelerc, qui terrorisait ses confrères, a-t-on appris durant l'enquête publique, est aujourd'hui derrière les barreaux, condamné pour tentative de meurtre. Son arrestation et sa condamnation ont déclenché l'enquête de la Commission de police. Simard et Rouette, selon cette commission, n'ont pas eu la poigne nécessaire pour rétablir l'ordre à l'époque.

On saura, d'ici à la fin du mois d'août, ce que la Commission de police reproche aux agents de police syndiqués. On sait qu'une deuxième tranche du rapport des commissaires n'est pas encore rendue publique.

« Depuis si longtemps que nous sommes aux prises avec ce problème, nous avons hâte de repartir en neuf pour projeter une autre image », a conclu le maire Beaudoin.



Le RCM s'est bien remis du choc électoral

■ Alors que son parti se préparait fébrilement au congrès annuel du week-end dernier, une inquiétude hantait Me Jean Doré, président du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Cette inquiétude ne concernait toutefois pas l'éternelle crainte qu'entretenaient les observateurs de voir le parti éclater. À son avis, les balises acceptées même par les plus radicaux à la lumière des événements qui ont suivi l'élection de 1974 sont une protection contre un tel éclatement. L'inquiétude de Me Doré reposait plutôt sur un autre risque, la démobilitation des membres au lendemain des élections.

Or, à ce sujet, les résultats l'ont comblé. La participation de 234 délégués sur une possibilité de 250, et la présence de plus de 50 observateurs l'ont convaincu de la vitalité de son parti et de la mobilisation de ses membres stimulés par le désir de préparer la prochaine élection de 1986 de longue main. Le slogan choisi, *On est là pour vrai!*, ne pouvait être plus approprié dans les circonstances.

Les instruments du parti

Le congrès était le premier de Me Doré à titre de président puisqu'il avait été élu à l'occasion d'un conseil général du parti, l'instance décisionnelle entre les congrès. Il visait avant tout à doter le parti d'instruments susceptibles de donner du corps à son action.

Le RCM entend raffermir sa position dans les districts électoraux qu'il représente à l'Hôtel de ville et aussi se doter d'assises solides dans les districts où il jouait essentiellement un rôle de figurant lors de la dernière élection. Ce travail d'implantation est d'ailleurs fort bien amorcé même s'il s'est passé à peine six mois depuis l'élection de novembre 1982.

Dans des quartiers où le RCM était désorganisé, comme Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles, les candidats de la dernière élection et leurs sympathisants les plus actifs ont fermé la brèche par l'organisation d'une association de secteur.

Me Doré estime que le RCM est maintenant organisé adéquatement dans 46 des 57 districts électoraux. Il reste trois secteurs où le RCM fait toujours figure d'enfant pauvre, à son avis, soit les quartiers Saint-Michel, Tétéaultville et du sud-ouest, en plein fief du président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre.

En complément de cette organisation de la base, le RCM entend utiliser une arme jusqu'ici privilégiée par le Parti civique, soit les journaux de quartier.

À cet égard, Me Doré souligne que le RCM est généralement beaucoup mieux perçu qu'autrefois. Si certaines organisations locales du parti négligent de recourir au journal de leur quartier, et ne peuvent donc s'en prendre qu'à elles-mêmes, il existe aussi des cas où les propriétaires de journaux de quartier favorisent indûment le Parti civique.

Au sujet des candidats pour la prochaine élection, Me Doré dit, qu'à son avis ils devraient être choisis par des mini-congrès au cours de l'année précédant l'élection, et au plus tard à la fin de juillet 1986. Me Doré précise qu'il s'agit d'une opinion bien personnelle puisque le parti n'a pas encore eu l'occasion de se pencher sur cette question.

Les commissions permanentes

L'autre décision d'importance adoptée à ce congrès a trait à la création de quatre commissions permanentes destinées à seconder les conseillers dans leur travail à l'Hôtel de ville.

Formées de 10 à 15 élus du parti, militants de districts électoraux et personnes-ressources de l'extérieur le cas échéant, ces quatre commissions porteront sur le développement économique, le transport, l'administration et les services, et enfin l'habitation et l'aménagement.

La création de ces commissions enchante le président du RCM. Elles permettront aux conseillers de présenter des argumentations mieux articulées, mieux documentées et plus représentatives des besoins de la population qui aura l'occasion de se faire entendre auprès des membres de chacune d'entre elles.

Me Doré reconnaît d'emblée que, dans le contexte économique actuel, avec la possibilité d'une reprise, la plus importante est la commission du développement économique. Il sera intéressant de voir les recommandations que proposera cette commission pour éviter que Montréal ne rate le bateau en matière de reprise économique, et surtout si elle saura faire preuve d'originalité et de réalisme.

Le financement tire de la patte

Me Doré note par ailleurs avec satisfaction la présence de six femmes au sein du conseil exécutif composé de neuf membres. Et il est heureux de retrouver des collaborateurs aussi précieux que Thérèse Daviau à l'organisation, Philip McRae au programme, Marielle Séguin aux communications et Martine Blanc à la formation du personnel.

Mais tout n'est pas nécessairement rose au sein du RCM. En effet, la campagne de financement traîne de la patte, et l'objectif de \$70 000 doit être atteint pour conserver une permanence à temps plein.

Me Doré précise que cette somme sera nécessaire même dans l'éventualité où le maire Jean Drapeau accèderait à la demande du RCM de fournir des outils équitables aux conseillers du RCM.

Quant aux trois conseillers du GAM, ils n'ont encore posé aucun geste pour se joindre au RCM. Mais Me Doré rappelle en badinant que lors de la marche pour l'Emploi du week-end dernier, les deux porte-bannières du RCM étaient MM. Guy Foucault et Michel Magnan, autrefois du GAM.

Erreur sur le parti

En faisant allusion dans la chronique de mardi à une récente démarche du conseiller Sam Boskey, j'ai par inadvertance placé ce dernier parmi les conseillers du Groupe d'action municipale. M. Boskey, un élu du RCM, tient à rassurer ses électeurs : il n'a changé de parti, et il n'a pas l'intention de le faire!

ANDRÉ PÉPIN

Le conseil municipal a par ailleurs sollicité, par le biais d'une séance spéciale tenue en fin de journée hier, la démission du chef des enquêteurs, M. Normand Rouette, en l'assurant toutefois d'un emploi au sein de l'administration municipale, à l'extérieur du service de police.

MM. Simard et Rouette deviennent donc les deux premiers membres de l'état-major à perdre leur emploi depuis le début de l'enquête menée par la Commission de police du Québec.

La réorganisation

« La réorganisation en profondeur du service ne sera pas entreprise par l'officier de la SQ qui nous sera prêté. Il nous faut du temps pour embaucher un chef permanent. Le chef intérimaire



Les grévistes du canal 10 manifestent à l'heure de pointe

Pourquoi cet embouteillage monstre? Il n'y a pas d'accidents, ni de grève des transports en commun? Cette question, plusieurs automobilistes ont dû se la poser hier matin en empruntant le pont Jacques-Cartier pour se rendre à leur travail dans la métropole tout en maugréant contre ce délai incompréhensible à l'heure de pointe matinale. La réponse : une manif surprise des 174 techniciens de Télé-Métropole qui, en lock-out depuis sept mois, ont choisi ce moyen pour informer la population de leur conflit : la parité de salaire avec leurs collègues de Radio-Québec (ceci représenterait une hausse de 18 p. cent sur deux ans), leur opposition à la possibilité que leur employeur ait recours à la sous-traitance

même lorsqu'il y a des mises à pied. La sécurité d'emploi demeure leur demande la plus importante. Accompagnés de travailleurs d'autres entreprises également en conflit, Ménasco, Holiday maintenance, Blue Bonnets, les techniciens ont pris cette route pour se rendre devant la station de télévision située sur la rue Maisonneuve et ensuite à l'édifice de la CSN, rue De Lorimier. Participaient aussi à cette manif le président de la CSN, Donatien Corriveau, le président de la Fédération nationale des communications, Laval LeBorgne, et Mme Irène Ellenberger, la présidente du Conseil central de Montréal.

photo René Picard, LA PRESSE

L'ACCUSATION PORTÉE CONTRE ADRIEN DUBOIS

Un comparse a déjà écopé de 5 ans

■ Même si l'accusation portée contre Adrien Dubois, hier, a pris tout le monde par surprise, elle a déjà valu une condamnation de cinq années de pénitencier à un jeune homme de 27 ans, en 1980. Et à ce moment-là, les complices n'étaient désignés au dos-

sier que comme des personnes inconnues. Yvon Boileau avait été appréhendé près de Saint-Jérôme, où il avait accepté de transporter, contre paiement de \$2 000, une cargaison de haschich provenant du Liban, après l'avoir « cueillie » rue McGill.

En cours de route, toutefois, le véhicule était tombé en panne, et au moment où un mécanicien réparait la mécanique, le prévenu était surpris dans la boîte du véhicule, en train de constater que la plus grande partie de la drogue avait été préalablement rempla-

cée par de la pierraille et du sable. Celui-ci étant blanc, il avait pesté contre ceux qui l'avaient embauché en criant : « Les cochons, c'est de la coke, ils vont me faire attrapper 25 ans ».

Devant la cour, il avait fait des aveux, mais son avocat, avait tenté de minimiser les choses en soutenant qu'il ne devait pas être condamné pour... mille livres, mais bien pour dix seulement. Le juge de première instance avait quelque peu accepté ce raisonnement et condamné l'accusé à trois années de détention. Mais, quelques mois plus tard, la Cour d'appel élevait cette peine à cinq années.

Devant les deux cours, il avait même ajouté qu'il fallait tenir compte de la collaboration apportée par son client, aux autorités. Mais le procureur de la GRC, (c'était également Me Bélanger), s'était élevé contre cette affirmation en soulignant que Boileau n'avait aucunement « donné » ceux qui lui avaient commandé cette course.

D'autres l'ont-ils fait depuis? C'est ce que l'on ne saura que le 30 juin prochain, date fixée, de consentement, pour l'enquête préliminaire du frère Adrien.

Dubois-Dubeau: l'instruction prend fin de façon abrupte

■ Le procès Dubois-Dubeau, sauf pour les plaidoiries et les directives du juge, est terminé. Quelques heures après le coup de théâtre d'hier matin, les trois avocats de la défense ont en effet annoncé que non seulement ils n'avaient plus de questions à poser aux témoins de la Couronne, mais qu'en outre, ils n'entendaient pas faire déposer les accusés, ni interroger quiconque en leur faveur.

Dès l'ouverture de la cour, d'ailleurs, on avait pressenti que la réarrestation d'Adrien Dubois

allait bousculer, sinon précipiter le dénouement de l'instruction, son avocat allant jusqu'à souligner qu'un tel incident ne pouvait évidemment que causer un certain « traumatisme » au prévenu et même à son procureur. Et avant même que le jury ne revienne en cour, Me Maranda avait annoncé qu'il n'avait plus la moindre question à poser au témoin principal Donald Lavoie. Une déclaration qui avait évidemment provoqué un sourire de soulagement, chez celui que l'on fusille de toutes les interrogations

possibles et impossibles, depuis deux ans.

Dès le milieu de l'après-midi, le juge Boilard y allait de recommandations préliminaires aux procureurs en présence, et, ce matin, c'est celui de la Couronne, Me André Vincent, qui sera le premier à s'adresser au jury, cinq femmes et cinq hommes qui devront toutefois attendre au début de la semaine prochaine pour entamer leurs délibérations, le tribunal ayant convenu qu'ils devaient bénéficier de leur congé régulier, samedi et dimanche.

Accident d'avion: 3 morts

■ Trois personnes ont perdu la vie lors d'un accident d'avion survenu au retour d'un voyage de pêche dans la région de La Tuque. Les victimes sont le pilote de l'appareil noyé, Émile Goyette, 40 ans, et deux passagers, Bruno Montour, 51 ans, et Jeannine Chabot, 54 ans, de Trois-Rivières.

Les conjoints de deux des victimes, Paul-Émile Chabot, 55 ans, et Carmen Montour, 51 ans, ont été gravement blessés, mais

leur état est satisfaisant. Ils résident à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières, souffrant de multiples fractures.

Comme il arrive assez souvent, le pilote aurait forcé le passage à travers le brouillard et s'est écrasé sur une montagne, près de Rivière-aux-Rats, à une trentaine de kilomètres au sud de La Tuque. Le monomoteur de type Norshman Mark IV a été éventré sous le choc.

2 médecins et un hôpital poursuivis pour \$425 000

■ Des poursuites totalisant \$425 000 ont été intentées hier après-midi, en Cour supérieure, contre deux médecins montréalais et un hôpital pour déficiences graves dans les soins dispensés.

Dans le premier cas, une patiente réclame \$300 000 du Dr John R. Sutton et de l'hôpital St. Mary's à la suite de traitements à la colonne vertébrale qui ont nécessité subséquem-

ment, dans une autre institution, une intervention chirurgicale et une fusion spinale laissant finalement la victime avec une incapacité de 40p. cent.

Dans le second cas, le Dr Gilles Hébert, de l'hôpital Maisonneuve, est poursuivi pour \$125 000 par une patiente qui aurait prétendument subi une perforation de l'intestin, au cours d'une opération à l'utérus.

À paraître bientôt...



LE GUIDE DU QUÉBEC

Le premier du genre!
Le plus complet!

Surveillez
nos annonces

432 pages
9,95\$

les éditions la presse

LE DIFFÉREND AVEC JACQUES-YVAN MORIN

Landry n'a pas menacé de démissionner (Lévesque)

■ QUÉBEC (PC) — Niant que le ministre du Commerce extérieur, Bernard Landry, l'ait jamais menacé de démissionner, le premier ministre Lévesque a cependant admis qu'il avait dû arbitrer certains différends entre le ministre Jacques-Yvan Morin et lui.

« Il y a un règlement hors cour », a indiqué avec humour le premier ministre alors qu'il répondait hier à l'Assemblée nationale à une question du chef de l'opposition, Gérard D. Lévesque.

PIERRE TOURANGEAU

« Soulignant qu'il y avait toujours des « difficultés d'ajustement », des « problèmes de borborygme » et des « frictions » quand de nouveaux ministères sont créés, M. Lévesque a expliqué que ce genre d'arbitrage faisait partie « à l'occasion, du travail qu'il faut affronter ».

« La Presse canadienne affirmait hier avoir appris de diverses sources que le conflit qui oppose le Commerce extérieur aux Affaires intergouvernementales avait connu son point culminant quand M. Landry a demandé au premier ministre d'intervenir en sa faveur sans quoi il démissionnerait ».

« Ce qui avait été démenti par M. Landry qui qualifiait ces informations de « pures fantaisies ».

Hier à l'Assemblée nationale, celui-ci a ajouté à la blague en

faisant allusion au livre lancé mardi par l'ex-ministre Claude Charron, qu'il n'était pas assez sûr de ses talents littéraires pour remettre sa démission du Conseil des ministres.

M. Landry a cependant admis qu'il y a eu une période de rodage après la création en décembre de son ministère, période qui, a-t-il dit, « a été bon train ».

« Il reste, a-t-il nuancé, quelques zones grises avec le ministère des Affaires intergouvernementales. Mes relations avec mon collègue Jacques-Yvan Morin sont très bonnes. Nous nous parlons régulièrement ».

« Ces difficultés, d'ajouter le ministre, devraient être résolues dans les semaines et les mois qui viennent et il n'y a pas à en faire un drame. Au contraire, l'action extérieure du Québec se consolide ».

Le conflit qui oppose les deux ministères remonte à la création même du ministère du Commerce extérieur en décembre dernier.

Il repose essentiellement sur l'interprétation que chacun des deux titulaires donne de la loi constitutive du ministère du Commerce extérieur qui dit qu'il doit « coordonner, dans le cadre de la politique extérieure du Québec », les activités économiques et commerciales du gouvernement en dehors du Québec.

La loi dit aussi que les pouvoirs du ministre du Commerce exté-



Bernard Landry

Téléphoto UPC

rieur doivent être exercés conformément à la Loi sur le ministère des Affaires intergouvernementales.

Ce conflit de « juridiction » oppose non seulement les deux ministres, mais aussi les sous-ministres et les fonctionnaires des deux ministères. Il donne lieu à des accrochages quasi-quotidiens.

Les derniers en date tournent autour de la préparation du voyage officiel qu'effectuera à la fin du mois le premier ministre Lévesque en France et en Suisse et sur le choix des emplacements des nouvelles délégations que le Québec compte ouvrir à l'étranger.

M. Landry serait très déçu de ne pouvoir accompagner le premier ministre dans son périple européen.

Quant aux délégations, au Commerce extérieur on favorise Singapour en Asie et la Colombie en Amérique du Sud tandis que les Affaires intergouvernementales voudraient plutôt les installer à Hong-Kong et au Brésil.

Joint à Paris mardi, M. Morin avait réitéré que « tous les ministères qui oeuvrent à l'extérieur du Québec doivent se coordonner pour tirer dans la même direction ».

Il a ajouté qu'il ne pouvait y avoir qu'une seule politique extérieure québécoise et qu'il revenait à son ministère de la coordonner.

ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC

Coopération économique en expansion

■ QUÉBEC (PC) — Les exportations du Québec vers la France ont progressé de 12 p.cent en 1982 et se chiffraient à \$300 millions.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques-Yvan Morin, qui séjourne actuellement à Paris.

Joint au téléphone, le ministre a ajouté que le bilan de la coopération économique franco-québécoise pour 1982 était « assez étonnant, compte tenu de la crise économique ».

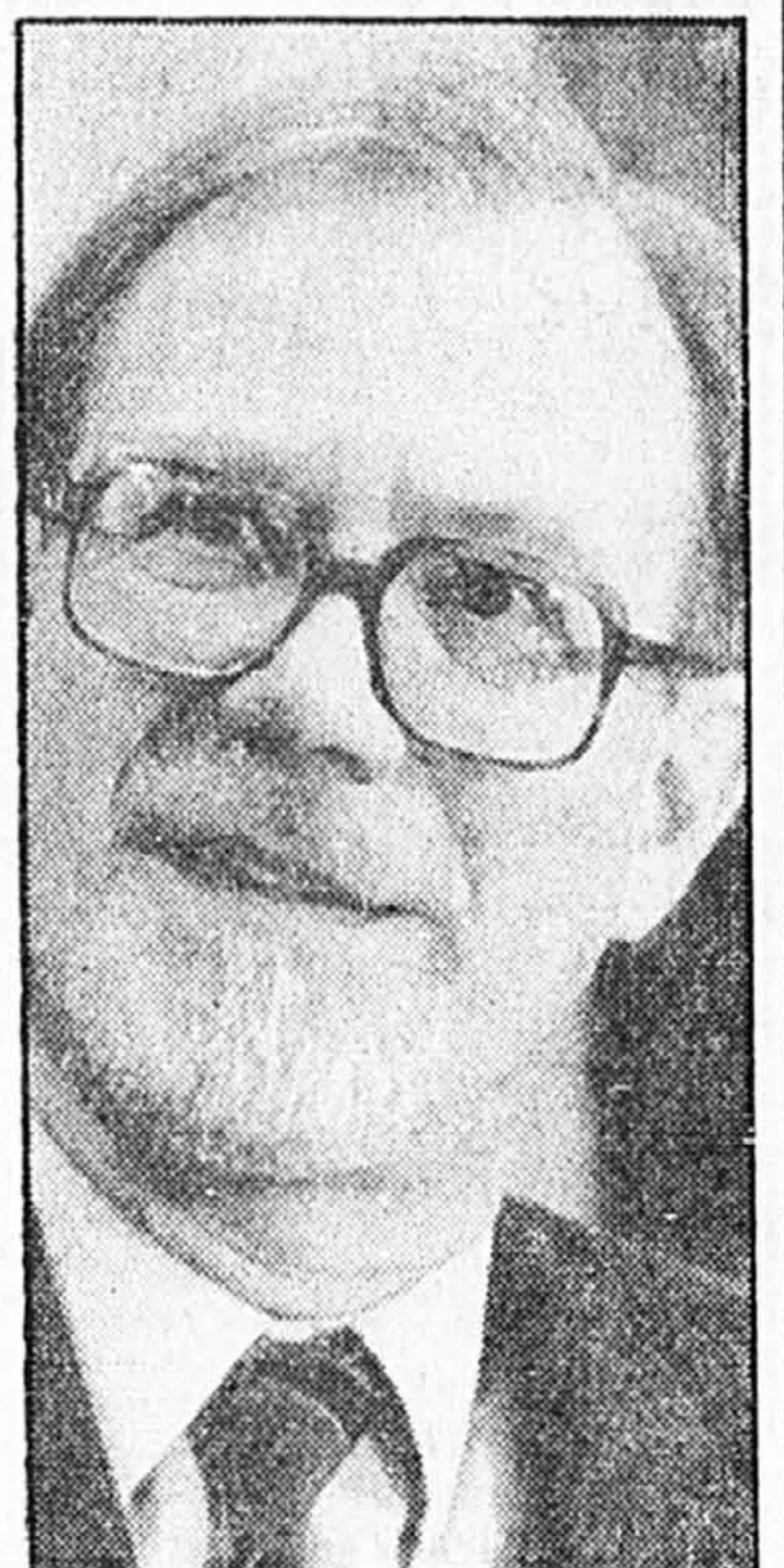
« En dépit de la conjoncture, a dit le ministre, il y eu cinq implantations industrielles françaises au Québec en 1982 et la création de six sociétés mixtes franco-québécoises ».

« Ça signifie, en pleine crise économique, a-t-il poursuivi, \$20 millions d'investissements français au Québec et certainement plus d'une centaine d'emplois créés ».

« En plus de ça, quand on fait le compte, on découvre qu'il y a eu une vingtaine d'accords entre les industries des deux pays portant sur des produits existants ou sur la fabrication sous licence au Québec de nouveaux produits ».

M. Morin précise que ces accords impliquent des secteurs de pointe comme l'agro-alimentaire, l'énergie et l'informatique.

Il a ajouté que trois autres ententes avaient été signées dans le cadre du programme de recherche industrielle et d'innovation technologique, au profit des



Jacques-Yvan Morin

PME québécoises et six autres dans le domaine des bio-technologies.

« Je suis plutôt satisfait de ces résultats, a indiqué M. Morin, même si on peut faire encore mieux au fur et à mesure qu'on arrive à rapprocher les industries et que les gens d'affaires des deux pays apprennent à se connaître ».

« Je pense, a-t-il résumé, que ces échanges deviennent cruciaux pour le développement du Québec ».

L'ENFANT ET L'ORDINATEUR BURROUGHS B-20 ILS ONT EN EUX TOUT CE QU'IL FAUT POUR ÉVOLUER ENSEMBLE!

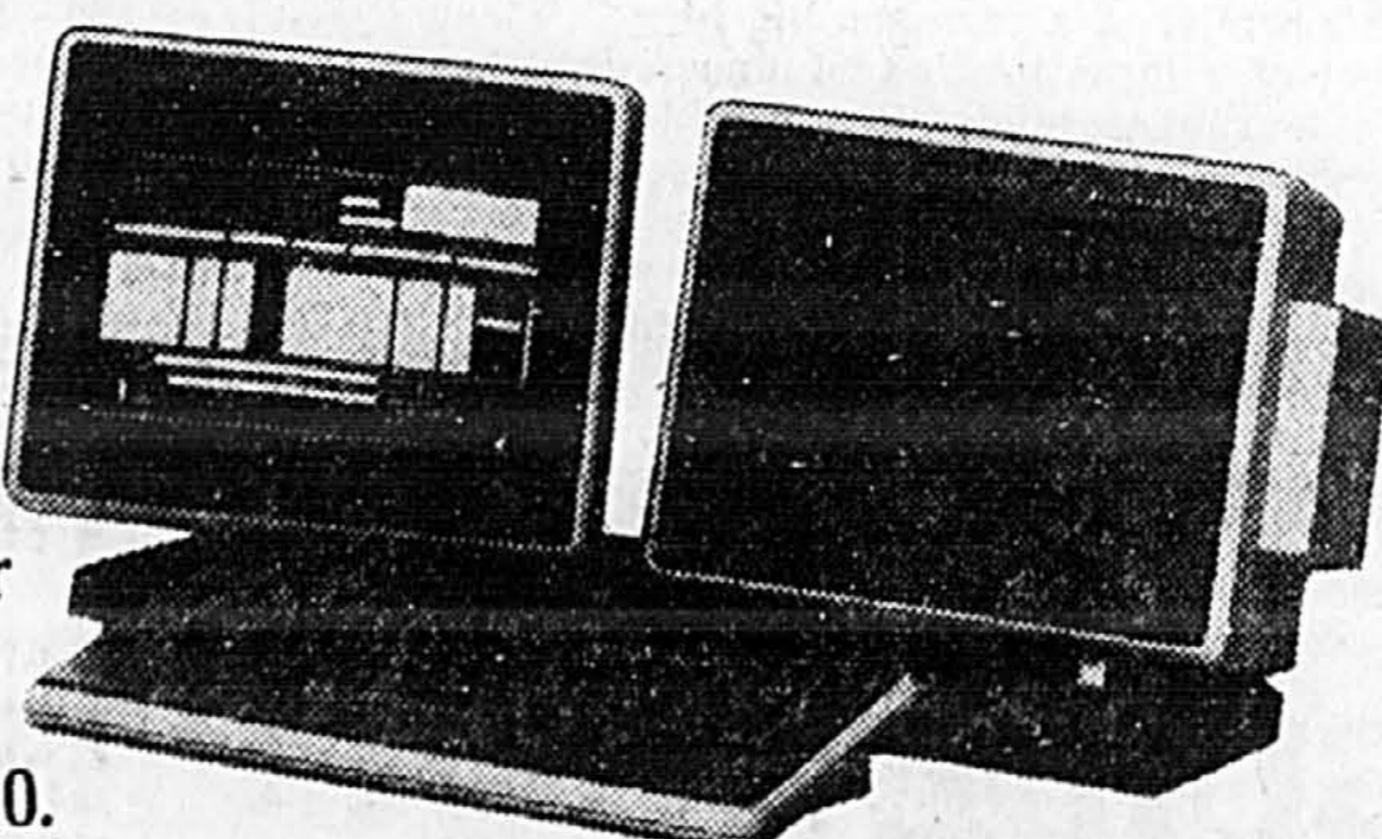
Cet enfant a déjà en lui tout ce qu'il faut pour fonctionner pendant toutes les étapes de sa croissance. Et notre ordinateur Burroughs B-20 a tout ce qu'il faut pour l'accompagner dans son évolution scolaire. Pas besoin de lui ajouter de gadgets dispendieux en cours de route. Il est complet. C'est un Burroughs. Ce qui évolue avec l'enfant, c'est la qualité exceptionnelle des logiciels Burroughs. Très variés, ces logiciels sont de nature à stimuler l'enfant dès les premiers moments de son apprentissage et à évoluer avec lui jusqu'au niveau post-universitaire. Développés au fur et à mesure de l'évo-



lution technologique, ces logiciels sont créés par des Québécois selon les besoins des Québécois. Par la suite, ils sont distribués à travers le Canada et le monde entier. Le Burroughs B-20 est un système intégré, compact et multi-fonctionnel. Il peut servir à une infinité de projets éducatifs. Complètement autonome, il peut aussi être relié à n'importe quel autre réseau d'ordinateurs. Il permet également le partage des ressources par le branchement en grappes. Le Burroughs B-20 et les logiciels Burroughs: un outil de croissance personnelle pour l'enfant tout au long de ses études.

Burroughs

Nous sommes présents dans votre vie plus que vous le croyez. Dans les écoles, depuis déjà plusieurs années, et par notre centre de recherche et de développement de logiciels de Montréal. Renseignez-vous sur le Burroughs B-20. Appelez à Montréal (514) 861-6741, à Québec (418) 658-5810.



QUÉBEC

Garon explique les raisons du mauvais temps...

■ Etait-ce pour saluer le retour du beau temps (!), comme l'a suggéré le premier ministre, toujours est-il que les députés ont commencé de fort belle humeur, hier matin, le sprint de fin de session qui les verra siéger deux fois plus longtemps pour adopter quand même à la vapeur les innombrables projets de lois déposés la veille.

C'est ainsi que le ministre Jean Garon, toujours désopilant, s'est surpassé hier en trouvant le moyen de faire porter aux libéraux la responsabilité de la mauvaise température. « Je suppose que le Bon Dieu a dit: Les gens ont voté non au référendum; comme ils ont voté comme les anglais, donnons-leur la température de l'Angleterre! ».

Il venait d'annoncer, plus sérieusement, qu'en raison de la mauvaise température les dates limites d'ensemencement que doivent respecter les agriculteurs pour profiter de l'assurance-récolte avaient été repoussées. Ces dates limites visent à éviter qu'un producteur puisse être indemnisé pour une mauvaise récolte même s'il en est responsable parce qu'il a semé trop tard. Or cette année même les agriculteurs prévoyant n'ont pu ensemer en raison des pluies continuelles qui ont transformé certains champs en lacs.

Au critique de l'opposition, Yvon Picotte, qui lui reprochait l'annonce tardive de la mesure qu'il se félicitait de lui avoir suggérée, le ministre a répondu

que la décision était prise depuis la veille. S'il en a retardé la publication, c'est pour ne pas qu'elle se fasse voler la vedette par toutes les lois qui avaient été déposées! M. Garon soigne la publicité de ses bons coups.

Femmes battues: Johnson ne modifiera pas ses directives

Le ministre des Affaires sociales n'a pas l'intention de modifier les récentes directives de son ministère relativement au financement des maisons pour femmes battues. Il n'est pas question non plus, a-t-il dit hier en réponse à la députée Thérèse Lavoie-Roux de les intégrer dans le réseau public.

M. Johnson a expliqué que ces directives ne visent pas à diminuer les montants alloués - l'aide augmente au contraire constamment, affirme-t-il, mais plutôt à normaliser et même dans certains cas à améliorer leur financement. Il n'y a qu'à Montréal selon lui où un problème se pose et c'est parce que le Centre des services sociaux leur consentait des subventions beaucoup plus élevées qu'ailleurs - jusqu'à \$8 par jour. S'il y a de réels problèmes, a-t-il ajouté, nous trouverons le moyen de les aider.

Il a également précisé que son ministère n'obligeait pas les maisons à faire contribuer les femmes qui sont bénéficiaires de l'aide sociale. C'est plutôt qu'il sera tenu compte de cette possibilité dans l'établissement des subventions, ce qui reviendra quasiment au même.

LOUIS FALARDEAU

FEMMES BATTUES

Mise sur pied d'un comité d'étude

■ OTTAWA (UPC) — Les participants à une conférence fédérale provinciale sur les problèmes affectant les femmes sont convenus, hier, de charger un comité d'étudier les moyens de mettre un terme aux mauvais traitements infligés aux femmes.

Des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dont les premiers ministres Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick et Brian Peckford de Terre-Neuve, ont pris part à cette réunion de deux jours, à l'issue de laquelle Mme Judy Erola, ministre responsable du Statut de la femme, a précisé

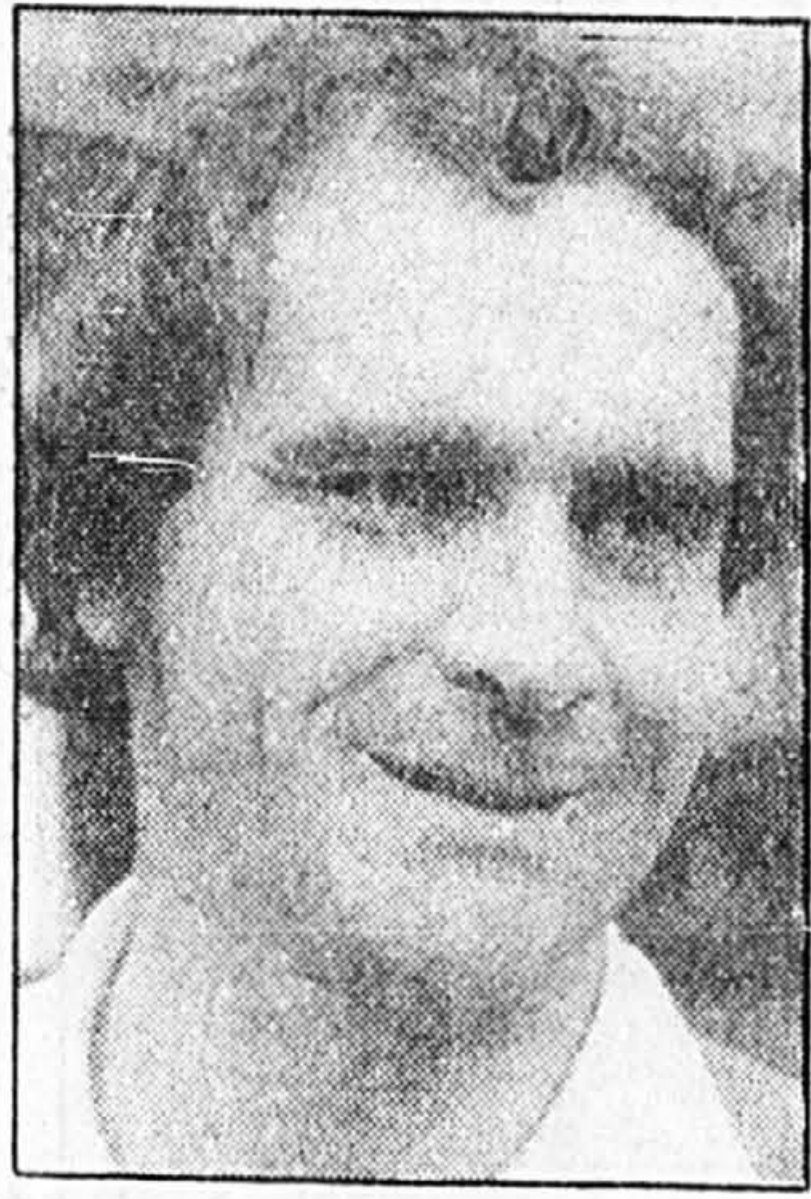
que le comité se réunirait au moins deux fois cette année, et qu'il soumettrait son rapport lors de la prochaine conférence.

« Le règlement de ce problème va exiger la coopération entière de nombreux ministères appartenant à toutes les provinces », a dit Mme Erola, en précisant que la question impliquait tout autant les spécialistes de l'éducation que les services sociaux et le système judiciaire.

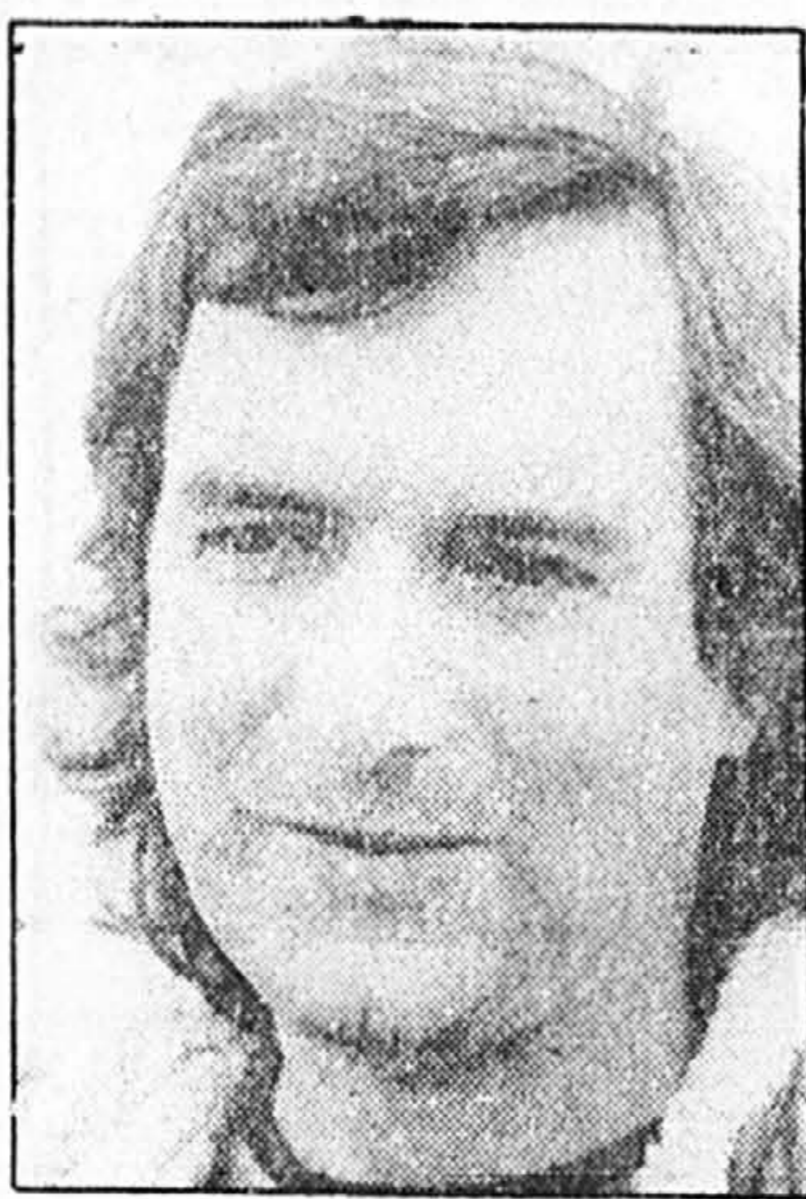
Si l'on en croit une étude fédérale effectuée l'an dernier, une femme sur dix, mariée ou vivant avec un homme, subit des sévices de la part de son compagnon.

LES ENNUIS DU MECCARILLOS SE MULTIPLIENT

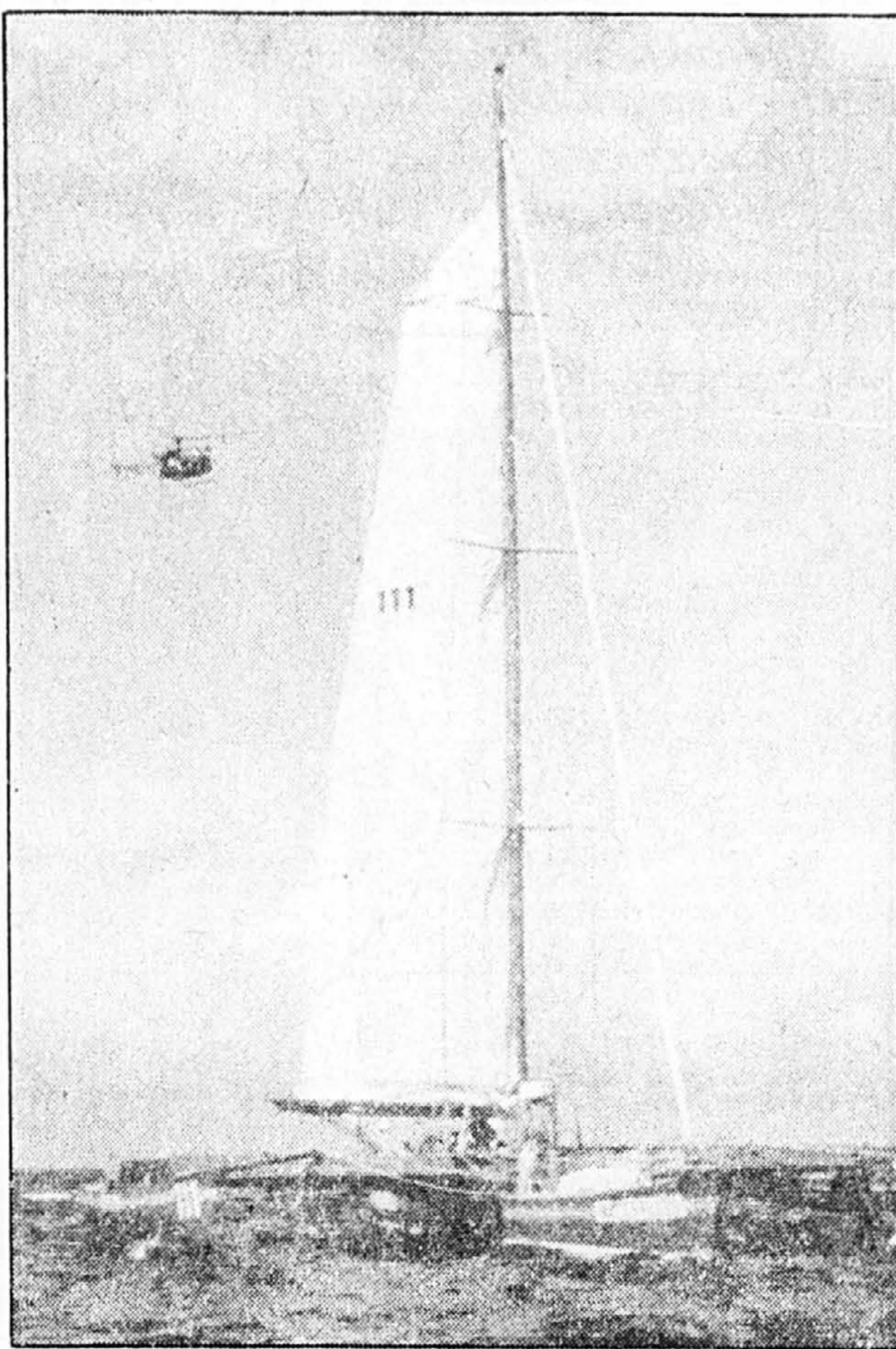
Un trimaran de la Transat en double heurte une baleine dans l'Atlantique



Le skipper suisse Pierre Fehlmann.



Le marin français Jean-Yves Terlain.



photos LA PRESSE

Le Meccarillos soignera ses blessures aux Bermudes, avant de s'engager sur le chemin du retour.

séparaient les deux voiliers.

Le Canadien Mike Birch a communiqué avec Paris, samedi, pour annoncer que son bateau filait bien et que, pour la première journée depuis le début de la course, il profitait de vents portants. Il semble même, du moins pour le moment, que les coureurs pourront éviter la tempête tropicale qui s'est formée au large des Bermudes.

L'équipage du Meccarillos, qui garde la quatrième position dans la Transat en double, malgré d'importantes avaries, a vu la liste de ses malheurs s'allonger, à 3 h dans la nuit de mardi à mercredi, quand l'esquif a heurté violemment une baleine, alors qu'il filait à une vitesse de 20 noeuds.

Au tout début de la semaine, le skipper de ce bateau, le Suisse Pierre Fehlmann, a communiqué par radio avec les Bermudes, et il a commandé un nouvel étai, un grand genois, des mousquetons et un nouveau spinnaker (grande voile en ballon à l'avant).

Charente Maritime, qui vogue actuellement à 36,00 degrés de latitude nord par 49,30 de longitude ouest, a communiqué avec la terre pour dire qu'il croyait contourner la bouée des Bermudes samedi ou dimanche, pour amorcer aussitôt son retour sur Lorient. Ce bateau est en deuxième position derrière Brittany Ferries, qui file à 37,03 degrés de latitude nord par 50,30 de longitude ouest.

Les autres sont William-Saurin, Meccarillos, Biotherm II (de Florence Arthaud), Charles Heidsieck III, Fleury-Michon et, en huitième position, Transat TAG Québec, de Mike Birch, qui vogue à 36,50 degrés de latitude nord par 46 degrés de longitude ouest. Il est talonné de plus en plus près par Jet Services II, dont la position est 36,30 degrés de latitude nord par 45,50 de longitude ouest. Aux dernières nouvelles, moins de vingt milles marins

Précédemment, dans la nuit de vendredi à samedi, Fehlmann est tombé à la mer, quand il a été enlevé par une lame de fond alors qu'il s'était avancé sur une coque, sans amarre ni ceinture, pour tenter de dégager le bas du spinnaker qui s'était coincé dans une poulie. Son équipier, le Français Jean-Yves Terlain, l'a perdu de vue et il tourné en rond durant une vingtaine de minutes, avec le Meccarillos, avant d'apercevoir enfin le skipper et de le repêcher. Malgré tous ces pépins, ce bateau conserve la quatrième position.

GILLES NORMAND

Le choc a arraché un foil (lame protectrice sous les flotteurs), ce qui n'a toutefois pas empêché le voilier de poursuivre sa route.

On sait que le Meccarillos doit s'arrêter dans un port des Bermudes, où plusieurs pièces d'équipement devront être réparées, avant qu'il ne poursuive la course vers Lorient, comme l'auront fait ses adversaires après avoir contourné à tribord une bouée qui flotte à 1,5 mille du phare de St. David's Mount Hill.

Jours de grandes aubaines!

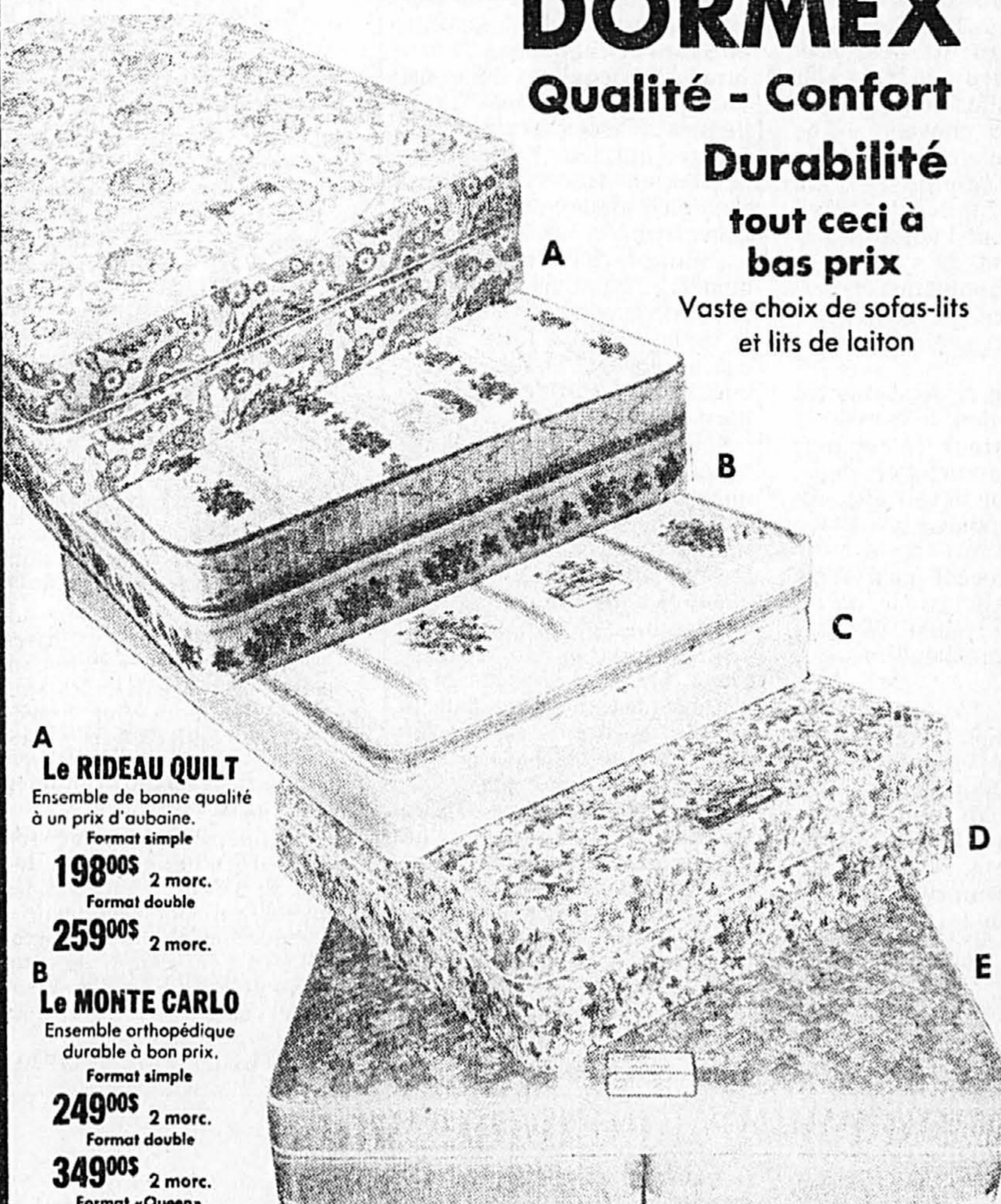
DORMEX

Qualité - Confort

Durabilité

tout ceci à bas prix

Vaste choix de sofas-lits et lits de laiton



- A Le RIDEAU QUILT**
Ensemble de bonne qualité à un prix d'aubaine.
Format simple
198⁰⁰ 2 marc.
Format double
259⁰⁰ 2 marc.
- B Le MONTE CARLO**
Ensemble orthopédique durable à bon prix.
Format simple
249⁰⁰ 2 marc.
Format double
349⁰⁰ 2 marc.
Format «Queens»
449⁰⁰ 2 marc.
- C Le 840 ORTHOPÉDIQUE**
Beau, bon, pas cher. Quelle aubaine!
Format simple
269⁰⁰ 2 marc.
Format double
369⁰⁰ 2 marc.
Format «Queens»
469⁰⁰ 2 marc.
- D Le POSTURE FERME DE SEALY**
Que dire de plus?
Format simple **289⁰⁰** 2 marc.
Format double **389⁰⁰** 2 marc.
Format «Queens» **489⁰⁰** 2 marc.
- E Le CHÂTELAINE SUPER FERME**
Le confort à son meilleur. Matelas ou sommier.
Format 39" **375⁰⁰** le marc.
Format 54" **500⁰⁰** le marc.
Format 60 x 80 **600⁰⁰** le marc.
FORMAT «KING» AUSSI DISPONIBLE MATELAS OU SOMMIER SEUL AUSSI DISPONIBLE.

Voyez le conseiller expert au centre du matelas

DORMEX

avant d'acheter

| | | |
|--------------|---|-----------------|
| QUEST | nouvelle adresse 364, L'Esplanade Jean-Milot | 364-1011 |
| EST | entrepôt magasin 9412, boul. Veuil, Montréal | 322-3981 |
| NORD | 4302, Henri-Bourassa est., coin Pie-IX, Montréal, juste au nord de Green-les-Prairies | 322-8654 |

PLAN MISE DE CÔTE

EN SOLDE

cette semaine un buffet deux-corps

Reproduction selon: Jean Palardy
Réf.: #120

Exécuté par Guy Frenette (1979)

Dimensions: 44" x 72" x 18" Bois: noyer tendre.
Fini: cire d'abeille Prix \$1.900.

boutique confort INC.

1398, RUE BEAUBIEN EST Tél.: 270-7722
FERMÉ LE LUNDI

astral photo

VENTE D'ENTREPÔT

de \$2,000,000 d'inventaire!

Dans une étude comparative de trois zooms de marque effectuée par la revue *Camera Weekly*, l'objectif *Image* s'est avéré le plus compact, le plus léger, le plus performant et le meilleur achat!

IMAGE MCC

Zoom Image MCC 100-300 F/5.6. Objectif zoom compact multicouches avec mise au point macro pour des gros plans saisissants! Commande unique mise au point/zoom rapprochant jusqu'à 6X! Ord. 199.95

Zoom Image MCC 70-210 F/3.8. Objectif zoom compact multi-couches avec mise au point macro, commande unique mise au point/zoom & rapprochement à plus de 4X! Ord. 199.95.

Nouveaux! 189⁷⁷ chacun

N'attendez pas pour admirer les résultats incroyables

Gratuit!

À l'achat d'un zoom Image 100-300 ou 70-210, nous vous offrons 2 films couleur Image 135-36 P avec développement compris! VALEUR DE 23.98

Vos films seront développés en photos prestigieuses format 4X6 Super Image!

Pentax K1000. Appareil 35mm manuel avec vitesses d'obturation jusqu'à 1/1000 e de sec. Avec obj. 50mm F/2. Ord. 219.95.

199⁷⁷ PENTAX

Pentax ME Super. Appareil 35mm automatique avec débrayage manuel à boutons. Avec obj. 50mm F/2. Ord. 319.95.

279⁷⁷

Yashica FX-3. Appareil 35mm manuel avec exposition par diodes. Avec obj. 50mm F/2. Ord. 169.95

149⁷⁷ YASHICA

Minolta XGM. Appareil 35mm automatique avec débrayage manuel. Avec obj. 50mm F/2. Ord. 269.95.

249⁷⁷

Minolta Hi-Matic GF. Appareil 35mm compact avec exposition automatique & symboles de mise au point faciles à régler.

69⁷⁷ MINOLTA

Renseignez-vous au sujet de la carte Objectif Rabais qui offre 10% d'escompte supplémentaire! Détails disponibles dans les magasins.

astral photo
LE CARTE OBJECTIF RABAIS 10%

24⁷⁷

Image 2000. Appareil de poche format 110 avec exposition automatique et lentille télé pour gros-plans. Ord. 29.95.

Economisez! Film Image en paquet-écono de 2

110-24 Poses
Pqt. de 2
Ord. 4.38

3⁷⁹

135-36 Poses
Pqt. de 2
Ord. 4.98

3⁹⁹

135-36 Poses
Pqt. de 2
Ord. 5.98

4⁹⁹

2ème jeu de photos pour seulement 99^c

Lorsque vous donnez un film à faire développer à nos bas-prix courants. Procédé C-41 seulement. Film à développement compris & offres de rabais non-éligibles. Cette offre expire le 11 juin '83.

astral photo

POUR DES PHOTOS COULEUR AVEC UNE

NOTE DE DISTINCTION

- Place Villo-Marie 878-9821
- Place Bonaventure 878-4378
- 1481 ouest, Ste-Catherine 935-1154
- 1101 ouest, Ste-Catherine 849-5644
- Place Vertu 336-8272
- Centre d'achats Fairview, Pointe-Claire 695-6563
- Les Promenades St-Bruno 653-8826
- 2020, University (Metro Promenade) 849-7341
- Galeries d'Anjou 354-2001
- Centre d'achats Boulevard 721-3939
- Complexe Desjardins (Metro) 843-8219

Steinberg a perdu; qui a donc gagné ?

La guerre est finie au pays de l'alimentation. Elle se termine brusquement parce qu'elle s'est déclenchée brusquement. Tous les participants l'auront considérée stupide et néfaste. Sauf, au contraire des autres guerres, pour les petits, les consommateurs qui ont pu en profiter momentanément. Le drapeau blanc des combattants annonce peut-être une nouvelle augmentation du coût de la vie: les guerres font des victimes à divers moments.

Bien sûr, l'initiateur est le plus grand perdant: Steinberg y laisse au moins \$2 millions de profits nets, comparativement à un gain de \$7,3 millions pour la même période l'an passé. Chez Provigo, Métro-Richelieu et IGA-Boniprix, on n'a pas encore de chiffres; mais il est certain qu'on lira des pertes au bilan. Et chez les petits indépendants, ceux qui n'avaient même pas les moyens de se défendre convenablement, certains déficits se sont traduits en désastres. La guerre des grands n'aura plus lieu parce que même les grands ne pourront se la permettre.

On comprend l'ambition de Steinberg: les regroupements d'indépendants, l'achat de Dominion par Provigo, la concurrence des petits qui peuvent vendre bière et vin l'ont empêché de croître chaque année comme il lui fallait faire pour survivre normalement. Le marché québécois ne s'agrandit pas: pour accroître son volume de vente, un commerce doit s'en prendre à la concurrence. Steinberg, qui fut déjà le plus grand, doit maintenant se satisfaire de 20 pour cent du marché, derrière Provigo (30 pour cent) et Métro-Richelieu (25 pour cent). Pour gagner quelques points, il fallait les reprendre aux autres.

Mais Steinberg n'a pas prévu la réaction aussi rapide de ses concurrents: il ne leur a fallu que 24 heures pour répondre à l'attaque et même prendre les devants en offrant (chez Provigo) plus que Steinberg avait osé offrir. Finalement, malgré la surprise, les opposants ont su se défendre mieux que les attaquants. Ils souffraient tous; mais ils blessaient très gravement leur ennemi commun.

Après trois mois de bataille, Steinberg lance la serviette, au grand soulagement des autres. S'ils conservent la politique du rabais pour quelques jours encore, c'est simplement pour empêcher Steinberg de retrouver trop rapidement sa clientèle. Les concurrents sont prêts à perdre encore quelques dollars pour assommer davantage celui qui les a entraînés dans ce combat inutile. Steinberg demeurera le grand perdant; il faut s'attendre à ce que ceux qui ont fait le choix de cette malheureuse campagne en paient une partie du prix.

Les Québécois ont pu, pendant trois mois, profiter de rabais exceptionnels; ils peuvent espérer en avoir d'autres semblables, et plus logiques, pendant encore quelque temps; celui que les marchands prendront à refaire leur clientèle normale. Plusieurs auront appris à faire des calculs, à surveiller leur budget, à devenir des consommateurs plus avertis; la guerre peut servir d'école.

Mais toutes les factures se paient; et les chaînes d'alimentation ne peuvent pas se permettre des déficits irrécupérables. Il faut donc s'attendre à des augmentations de prix à court ou à moyen terme. Car il faut se rappeler: tout le secteur de l'épicerie a perdu de l'argent depuis trois mois. Après le spectaculaire, la subtilité; après notre avantage, celui des entreprises. L'erreur de Steinberg fut trop grave et trop coûteuse pour ne pas obliger les chaînes à reprendre ce qu'elles nous ont donné.

Jean-Guy DUBUC

Doléances fondées de René Lévesque

Les doléances que soulève M. René Lévesque dans sa dernière lettre au premier ministre Trudeau sont fondées. Les subventions que le fédéral s'acharne à vouloir acheminer directement aux municipalités témoignent d'un non-respect de la constitution canadienne, en plus de poser de difficiles problèmes d'ordre administratif.

Ces problèmes d'ordre administratif sont faciles à comprendre. Si Ottawa, par ses ministères ou ses députés, peut à tout bout de champ et sans aucune coordination avec les capitales provinciales, verser de l'argent à une municipalité ou l'autre, pour bâtir, disons, un aqueduc, une usine d'épuration des eaux usées, un centre récréatif, etc., c'est l'anarchie la plus complète qui va s'installer. Il faut un maître-d'oeuvre qui soit au courant de tout et qui puisse planifier sans danger de voir ses initiatives sabotées.

Et ce maître-d'oeuvre, la constitution a clairement établi que ce doit être le gouvernement provincial. La loi fondamentale de 1867, à l'article 92, paragraphe 8, mentionne expressément les institutions municipales, en effet, parmi les sujets qui relèvent exclusivement de la compétence provinciale.

La même constitution, malheureusement, accorde un pouvoir illimité de dépenser au gouvernement central. C'est sans doute ce pouvoir qu'invoque Ottawa pour justifier ses largesses à l'endroit des municipalités.

Il faut dire que ce n'est pas la première fois que le pouvoir de dépenser vient ainsi mêler les cartes, qu'il sert de paravent au grand frère d'Ottawa pour s'introduire dans des sphères qui ne sont pas les siennes. Cette question du pouvoir de dépenser du gouvernement central a été maintes fois soulevée dans le débat constitutionnel et, non seulement au Québec mais à peu près dans toutes les provinces, s'est réalisé un large consensus en faveur de profondes modifications à ce chapitre.

S'il est difficile de priver Ottawa d'un certain pouvoir de dépenser, ne serait-ce que pour le justifier d'intervenir dans les cas de calamités nationales ou de péréquation, il faudrait qu'on finisse par s'entendre sur la façon de le limiter et sur le cadre juridique dans lequel il devrait s'exercer.

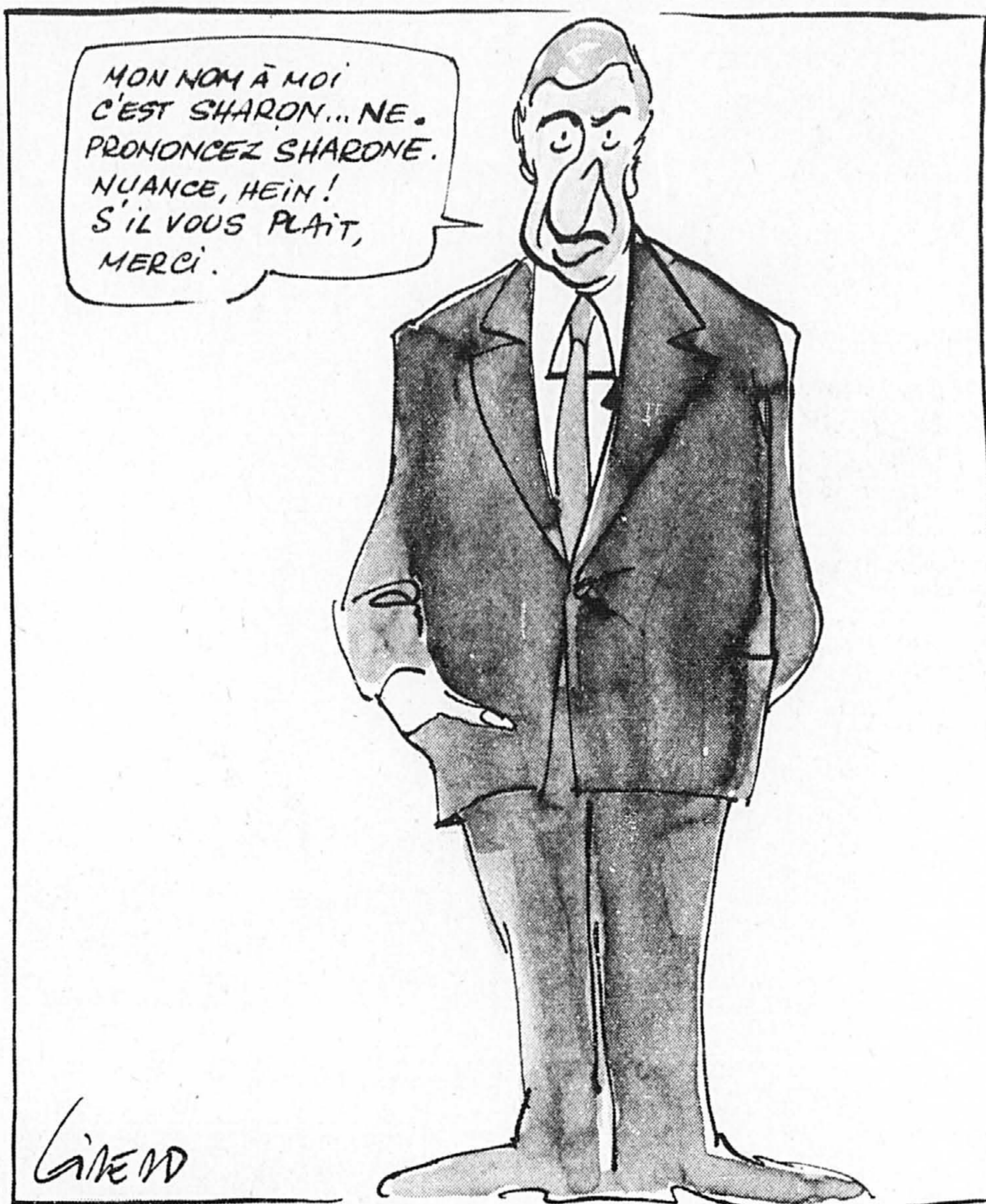
Quoi qu'il en soit, quand M. Lévesque défend jalousement son empire sur les municipalités, il se situe nettement dans la tradition de nos premiers ministres québécois. Ses prédécesseurs immédiats, en tout cas, ont parlé dans le même sens.

On se souviendra, par exemple, que M. Maurice Duplessis, dans les années 50, demandait aux municipalités de s'abstenir de communiquer directement avec Ottawa. Lors de la conférence constitutionnelle de septembre 1950, il avait même réclamé que les litiges portant sur des matières municipales ou scolaires puissent être décidés en dernier ressort par la Cour d'appel de la province dont les juges seraient nommés par Québec.

Au milieu des années 60, M. Jean Lesage abondait dans le même sens quand il s'opposait, notamment, aux velléités d'Ottawa de créer un ministère des Affaires municipales. Plus tard, soit en 1968, M. Jean-Jacques Bertrand exigeait, de son côté, le retrait du gouvernement fédéral du secteur de l'aménagement urbain. Enfin, pour ne citer qu'un autre cas, rappelons que le 24 décembre 1974, sous l'administration Bourassa, l'Assemblée nationale adoptait la Loi du ministère des Affaires intergouvernementales qui, à son article 20, interdisait aux municipalités de négocier ou conclure des ententes avec le gouvernement du Canada, l'un de ses ministères ou l'un de ses organismes.

Les positions de M. Lévesque sont donc parfaitement orthodoxes.

Vincent PRINCE



Lineud

Droits réservés

DOCUMENT

Pour régler le cas des «illégaux»

Le critique de l'opposition officielle en matière d'éducation, M. Claude Ryan, a proposé mardi au gouvernement une série de mesures visant à régler une fois pour toutes le problème des enfants qui reçoivent encore illégalement l'enseignement en anglais à l'école. Nous en publions un résumé.

- 1) Que, pour les fins de l'application de la loi 101, les anciennes écoles bilingues de la CECM puissent être considérées comme anglaises par le ministre et ses mandataires, ainsi que par la Commission d'Appel chargée d'examiner les cas d'admissibilité soumis à son attention.
- 2) Que l'article 73 de la loi 101 soit modifié de manière à autoriser dorénavant l'admission à l'école anglaise:
 - a) à autoriser l'inscription à l'école anglaise des frères et sœurs des personnes qui, lors de leur dernière année de scolarité au Québec avant l'entrée en vigueur de la loi 101, reçurent l'enseignement en anglais dans une classe maternelle publique, à l'école primaire, au secondaire, au cégep ou à l'université.
 - b) des enfants de parents établis au Québec avant l'entrée en vigueur de la loi 101 et qui, sans avoir reçu l'enseignement primaire en anglais au Québec ou ailleurs, ont établi à la satisfaction du ministre ou de la Commission d'Appel que l'admission de leurs enfants à l'école anglaise se justifie pour des motifs sérieux d'ordre familial, social ou humanitaire.
- 3) Que les modifications proposées au paragraphe 2 s'appliquent rétroactivement aux enfants de parents établis au Québec avant le 26 août 1977 et qui sont présentement dans les écoles anglaises sans y avoir été admis légalement.
- 4) Que les articles de la loi 101 qui traitent de l'admission à l'école anglaise soient harmonisés avec les articles de la loi constitutionnelle canadienne qui traitent du même sujet et que le gouvernement du Québec entreprenne dès maintenant avec les autres gouvernements concernés des négociations au sujet de modifications souhaitables à cette fin dans le texte actuel de la loi constitutionnelle canadienne.
- 5) Que les élèves venant de familles implantées au Québec depuis le 26 août 1977, qui sont présentement dans les écoles anglaises de manière illégale, soient transférés à l'école française, moyennant les services d'évaluation et de soutien linguistique appropriés. Que puissent être exemptés de cette nécessité les élèves qui, au jugement d'un panel d'experts désignés par le ministre de l'Éducation, risqueraient de subir un retard scolaire appréciable ou un préjudice pédagogique sérieux du fait d'un tel transfert, ainsi que les frères et sœurs de ces enfants.
- 6) Que le gouvernement du Québec définisse sans délai sa position face aux recommandations qui lui ont été adressées ces dernières années par la Commission d'Appel concernant certaines dispositions de la loi 101 et leur application et à fournir à la Commission tout le soutien technique et professionnel dont elle a besoin.
- 7) Que les associations et organismes impliqués dans la création et le maintien du système des «illégaux» prennent l'engagement public de mettre fin immédiatement à ce système, de collaborer activement à la mise en oeuvre des mesures proposées et de s'employer à la formation de la jeunesse québécoise dans le cadre de leurs attributions propres et le plein respect de la loi 101.



Marcel Adam

La résistance passive du gouvernement à la loi

Depuis quelques années plusieurs législations québécoises ont, en tout ou en partie — comme par exemple la loi 101 — été déclarées inconstitutionnelles par les tribunaux.

Voici que la Cour supérieure, par la voix du juge en chef Jules Deschênes, vient de déclarer inconstitutionnelle la loi 105, qui détermine les conditions de travail des quelque 300.000 employés du secteur public.

En ne rédigeant qu'en français les documents législatifs qui l'accompagnaient et qui sont, dit le magistrat, à la racine de cette législation, le gouvernement a dérogé à l'article 133 de la Constitution.

Il est utile de souligner ce commentaire du juge Deschênes: «L'Assemblée nationale, qui est constitutionnellement tenue au bilinguisme législatif — il ne faut pas se laisser de le répéter — a adopté une procédure tortueuse.» Et, au sujet du gouvernement, le magistrat remarque qu'il a procédé de façon indirecte, «comme s'il pouvait s'éviter l'obligation de bilinguisme que lui aurait imposé la voie normale».

Autrement dit, le gouvernement a tenté, par une finasserie législative, de se soustraire aux impératifs de la loi fondamentale du pays.

Cette attitude donne raison à l'ex-bâtonnier du Barreau du Québec, Me Claude Tellier, qui disait le mois dernier que le phénomène de la désobéissance civile est en bonne part attribuable au mauvais exemple des gouvernements, précisant que «le législateur ne semble pas préoccupé outre mesure par le respect intégral de la Constitution», comme le démontre notamment «le nombre de lois déclarées inconstitutionnelles».

Comment qualifier cette conduite? Ne s'agit-il pas d'une forme de désobéissance

passive à l'ordre constitutionnel, d'un irrespect délibéré et systématique à la loi fondamentale du pays?

En quoi cette fronde gouvernementale est-elle plus noble que la fronde syndicale? Parce que l'intention est bonne et que la Constitution est entachée d'illégitimité? Les syndicats qui désobéissent aux lois invoquent-ils d'autres motifs?

Comme dans le cas des syndicats délinquants, les désobéissances gouvernementales à la Constitution coûtent aussi très cher aux citoyens. Je ne pense pas seulement aux énormes frais juridiques et au grand embarras causés aux citoyens qui sont l'objet de lois qui continuent de s'appliquer jusqu'à leur annulation en dernière instance. Je pense surtout au coût social qui en découle.

En refusant de se soumettre à la Constitution, le gouvernement-législateur (c'est tout un) donne le mauvais exemple. En reniant son devoir d'exemplarité, il scandalise les faibles et justifie les forts de recourir au même procédé pour faire triompher une cause qu'ils croient juste contre des lois perçues comme illégitimes.

L'organisation juive qui a invité à Montréal le ministre israélien Ariel Sharon, pour promouvoir la campagne en faveur de l'hôpital qu'elle parraine à Jérusalem, s'est montrée mal avisée et imprudente.

On sait que le nom de M. Sharon a été associé aux terribles massacres qui ont eu lieu l'an dernier au Liban.

D'abord il a été le maître d'oeuvre de l'opération prophylactique menée pendant plusieurs mois au Liban par les armées israéliennes. Cette expédition militaire excessive et brutale, destinée à éliminer les sanctuaires palestiniens qui terrorisaient les po-

pulations israéliennes situées à portée de canon, laissa Beyrouth pratiquement en ruines et s'avéra une hécatombe pour la population civile. Le monde entier en fut profondément ému, y compris les pays amis d'Israël ou sympathiques à sa cause.

Mais c'est surtout l'effroyable massacre de milliers de Palestiniens, perpétré en septembre dernier dans les camps de Sabra et Chatila par de présumés phalangistes libanais, sous le nez des forces israéliennes sensées y maintenir l'ordre, qui jeta l'odieux sur M. Sharon. En effet la commission Kahane, créée par le gouvernement israélien, suite à l'indignation de l'opinion mondiale, aussi bien que d'une partie de la population d'Israël et de la diaspora juive, attribua au général Sharon la responsabilité indirecte de ce massacre et réclama sa destitution. Le général perdit le ministère de la Défense mais demeura dans le cabinet Begin.

À peine dix mois après ce massacre des innocents, dont les horribles images continuent de hanter la mémoire de l'humanité, voici qu'une organisation juive de Montréal invite à lui faire l'honneur de sa visite cet homme perçu dans le monde, et même parmi les siens, comme responsable, par négligence ou par omission, d'un effroyable crime contre l'humanité.

Au mieux, cette organisation a manqué de tact; au pire, elle a manqué de prudence en posant un geste qui risquait d'être perçu comme une provocation.

Alors que la communauté juive s'inquiète avec raison d'une apparente recrudescence de l'antisémitisme chez nous, la sagesse aurait dû lui conseiller d'inviter à soutenir sa cause humanitaire un personnage moins discuté à cet égard.

POINT DE VUE

Une occasion de solidarité avec le Nicaragua

La guerre «non déclarée» de l'administration Reagan contre le Nicaragua n'est déjà plus secrète pour personne.

C'est dans ce contexte que le président républicain annonçait le 10 mai la décision de ramener à 6000 tonnes par an les importations américaines de sucre nicaraguayen qui sont actuellement de 58000 tonnes.

Au-delà des prétextes officiellement invoqués, cette décision marque une nouvelle étape dans l'esca-

lade d'agression des États-Unis contre le peuple et le gouvernement du Nicaragua.

Bien que les exportations de sucre vers les États-Unis ne représentent que 3% des revenus d'exportation du Nicaragua, soit 15,6 millions de dollars, il n'en demeure pas moins que cette mesure hypothèque encore plus grandement les plans de reconstruction des autorités sandinistes.

Cette situation peut être l'occasion pour le Québec et le Canada de manifester leur solidarité envers un peuple qui a déjà suffisamment payé cher son droit à l'autodétermination.

À titre d'exemple, on sait que la Raffinerie de sucre du Québec, société d'État située à St-Hilaire, tente de trouver de nouvelles sour-

ces d'approvisionnement en matière première afin de respecter ses engagements au Québec et en Ontario.

Il a aussi été révélé que des négociations sont en cours entre la Raffinerie de sucre du Québec et certains pays d'Amérique centrale et des Caraïbes en vue de combler ce déficit.

Il est à espérer que le Nicaragua figure sur la liste des pays avec lesquels des pourparlers ont lieu, puisque si cette démarche se confirmait, elle constituerait un geste solidaire du gouvernement du Québec envers ce peuple, dont l'unique reproche est de s'entêter à vouloir se sortir du sous-développement.

Quant au Canada, il semble que le gouvernement de M. Trudeau

ait abdicé à ses beaux principes de dialogue Nord-Sud pour se ranger sous le parapluie américain en Amérique centrale.

Cependant, il est encore temps pour Ottawa de réviser ses conceptions erronées en Amérique centrale et contribuer à la détente et à la négociation dans la région.

En ce sens, le gouvernement canadien se doit de participer aux initiatives du groupe de pays de Contadora (Mexique, Panama, Colombie et Venezuela) en faveur d'un dialogue bilatéral entre, d'une part, le Nicaragua et le Honduras et, d'autre part, le Nicaragua et les États-Unis...

Jacques LEMIEUX
Journaliste en poste au Nicaragua

TRIBUNE LIBRE

EN VRAC

Subventionner la pornographie?

LA PRESSE, édition du mercredi 19 mai, nous informe que SO-DIC, entreprise «culturelle» de l'Etat québécois, veut investir \$2.5 millions dans TVEC... La pornographie subventionnée par l'Etat! Edifiant!

Après avoir été «pelleteux de nuages» (j'emprunte une ligne au volume de Madame Lise Payette), nous voilà donc «pelleteux de m...».

Est-ce le même «pauvre» gouvernement qui coupe partout dans le gras et dans le maigre? À l'exception des fesses, semble-t-il... L'argent des contribuables pourrait être employé plus honorablement et surtout, plus efficacement.

Je sais que pour nos élus l'honneur est sauf, toutes les «cochonneries» de TVEC étant en français; mais, tout compte fait, on parle bien peu sur ce réseau de télévision.

On a la culture qu'on mérite qui suppose; il est bien connu qu'au pays des autruches tous les c... sont roi.

Fernande Van MOORHEM
Saint-Laurent

Jaunisme à Radio-Canada

Les médias, et je pense particulièrement à la Société Radio-Canada, ont trouvé en «l'affaire Gilles Grégoire» un scandale bien juteux à exploiter.

Il ne m'appartient pas de juger de la conduite de M. Grégoire en ce qui regarde sa vie privée (du moins ce qu'il en reste!) et seules les personnes concernées devraient y mettre le nez.

C'est pourquoi je m'élève contre Radio-Canada qui, dans l'édition du 24 mai du Téléjournal de 22 h 30, pousse l'arrogance jusqu'à montrer le lieu de résidence de M. Grégoire et même la plaquette qui l'identifie ainsi que le numéro de son appartement, située dans le hall.

Que l'on annonce la nouvelle, soit, puisque M. Grégoire est un homme public et, en cette qualité, les médias doivent informer la population de la nature de sa conduite. Point n'est besoin de savoir ce qu'il chuchotait possiblement aux personnes impliquées.

Que cherche-t-on à inculquer aux gens lorsqu'on présente les détails sensationnels d'un tel événement sinon l'intolérance? Radio-Canada

et ses journalistes devraient travailler à faire évoluer les mentalités, ils ont les outils pour le faire.
Richard PLOURDE
Montréal

Bravo, Bisailon!

Quand M. Lucien Marchand (LA PRESSE, 24 mai) écrit en tribune libre que le législateur ne doit pas avoir de préjugés, il a raison. Quand il dit que la législation doit être au service de l'ordre public, il a encore raison. Mais quand il dit que Guy Bisailon, en s'abstenant de voter sur la loi spéciale ramenant à l'ordre le syndicat des employés d'entretien de la CTCUM, est en faveur de l'illégalité, il a tort.

Il y a plusieurs façons d'interpréter les attitudes des hommes politiques. Je considère que celle de M. Marchand n'est pas meilleure que la mienne. Si Guy Bisailon s'est abstenu de voter en deuxième lecture, ce n'est pas parce qu'il est pour l'illégalité, mais... parce qu'il est contre le contenu «préjudiciable» de cette loi! L'administration Hanigan est-elle sans reproches? Voilà, à mon avis, ce que le député de Sainte-Marie voulait dénoncer. Dans le dossier de la CTCUM, c'est l'administration Hanigan qu'il aurait fallu mettre en tutelle.

Malheureusement, le gouvernement Lévesque a perdu une belle occasion de faire enfin le «grand ménage» à la CTCUM. Le seul, à l'Assemblée nationale, à avoir vraiment pris la défense des citoyens de Montréal a été Guy Bisailon.

Pierre-Paul MORIN
Montréal

Manifestons!

La disparition progressive et rapide de grandes forêts sur notre planète, au Brésil, en Afrique, aux Indes et ailleurs, cause une diminution de l'oxygène dans notre atmosphère. Ajoutons à cela la pollution grandissante de l'air par les industries, les véhicules automobiles, etc., et nous pouvons conclure que dans peu de temps notre air sera autant pollué et irrespirable que l'eau de nos rivières est imbuvable.

Le monde manifeste bruyamment contre une guerre nucléaire possible. Pourquoi pas contre la pollution? (...)

Georges SOREL
Montréal

L'OLP s'infiltré dans nos syndicats

Sous la couverture de la CEQ et de la CSN et avec leur concours, l'OLP, se cachant sous le nom de «Coalition», a tenu une conférence de presse, présidée par Charbonneau, le jeudi 19 mai, à l'hôtel Ritz Carlton, dans le but de protester contre l'arrivée d'Ariel Sharon à Montréal le 1er juin. La CEQ et la CSN, deux syndicats québécois qui soutiennent sans réserve une organisation terroriste mondialement condamnée, ont décidé d'appuyer ce projet. Absents et indifférents lors de la guerre des Falklands, de la guerre entre deux pays frères, l'Iran et l'Irak, ou les massacres de civils innocents est quotidien, lors des disparitions et des meurtres journaliers en Amérique latine, leur «conscience» humaine vient soudainement de se manifester!

Déclarant que Sharon est un criminel de guerre et se basant sur cette diffamation inculquée par l'OLP et leurs semblables, ils se sont raliés, solidaires dans leur calomnie, pour dénigrer à travers la personne d'un ministre israélien, l'Etat d'Israël tout entier. Je me demande ce que faisaient ces syndicats et leurs soi-disant amis quand le Québec accueillait le frère d'un des plus grand leader terroriste international, Arafat? De plus, il est grave que la CEQ et la CSN impliquent leurs membres sans les consulter; je pense qu'un membre, s'apercevant de la mauvaise influence que l'OLP (qui d'ailleurs loge dans les bureaux de la CEQ sous le nom de «Bureau d'information sur la Palestine») a

sur son syndicat, serait non seulement opposé, mais outré de se voir implicitement associé à une telle entreprise.

Quant à l'implication douteuse de Pauline Julien, il est évident que celle-ci n'était motivée que par un désir ambitieux de publicité gratuite: elle n'a pas chanté que je sache?

Il est clair que la participation de ces multiples personnes et organismes, encadrés par les membres du Fatah, est essentiellement intéressée: «l'éthique» de ces individus ne s'est jamais révélée auparavant, ne serait-ce qu'à la dernière crise au Nicaragua et au Salvador.

En effet, cet obscur projet, habile subterfuge de l'OLP qui ne veut que se tailler une place dans la société québécoise avec l'intention certaine de la corrompre, cache des desseins antisémites qui pourraient avoir de sérieuses répercussions dans toute la société canadienne.

Je suis confiante que la population du Québec et du Canada, connaissant les dévastations que les groupes terroristes, en particulier celui de l'OLP, engendrent dans les pays où ils s'infiltrèrent, sauront s'élever contre l'éventuelle présence de cet organisme qui cherche par de fausses allégations à l'encontre d'Ariel Sharon et de l'Etat d'Israël, à s'implanter au Québec afin de pratiquer ses manœuvres terroristes.

Wilma ELALOUF
Montréal

Haro sur le «patron»

M. Jean-Guy Dubuc
Tribune libre
La Presse

Monsieur,
Le 20 mai dernier, dans la page éditoriale de LA PRESSE, vous signiez un texte intitulé «Gare à la propagande, nous dit-on, de Moscou». Sans vouloir condamner qui que ce soit par association, il me semble évident que votre texte démontre clairement la volonté d'un certain milieu, soit celui de votre patron, d'attaquer à tort et à travers et le mouvement syndical et le mouvement de la Paix.

Vous avez le don de tout mêler. Pour effrayer les gens vous juxtaposez Mikhaïl Gorbachev, le «numéro trois» de l'administration soviétique, le Comité soviétique

pour la Paix, les syndicats, idéologie, caractère «confessionnel» des syndicats québécois, sans oublier la rengaine du Charbonneau à la faucille et au marteau que votre siamois caricaturiste de la page éditoriale, employé du même patron, nous sert si souvent.

Rétablissons donc les faits avec quelques précisions qui apporteront un éclairage plus juste. La conférence du 22 mai se situait dans le contexte d'échanges bilatéraux entre le Conseil québécois de la Paix et le Comité soviétique pour la Paix. Ces deux comités, comme des dizaines d'autres, affiliés au Conseil mondial de la Paix, une organisation internationale non gouvernementale accréditée auprès des Nations unies, oeuvrent dans le même sens: la paix dans le monde, le désarmement. Cette similitude d'objectifs s'exerce cependant dans des systèmes économiques différents et nous en sommes très conscients. Donc, lorsque nous recevons des invités du Comité soviétique pour la Paix, nous tenons compte de cette nuance et ne cherchons nullement à mêler les gens.

Combien, ici au Québec, mettent de l'avant des discussions, des débats publics sur le désarmement? Combien, ici au Québec, dénoncent ou tout au moins s'interrogent sur les milliards consacrés par nos gouvernements à l'armement? Ce n'est certes pas les éditorialistes de votre orchestre idéologique. C'est pourtant le rôle du Conseil québécois de la Paix comme celui de quantités d'autres organismes. Alors, quels intérêts sert votre campagne de dénigrement?

Quant à mon rôle de coprésident lors de cette conférence, vous y voyez beaucoup alors qu'il y a bien peu. C'est l'occasion rêvée pour vous d'attaquer, à nouveau, de discréditer à nouveau la CEQ où je travaille. Mais, M. Dubuc, vous oubliez que je suis d'abord membre de l'exécutif du Conseil québécois de la Paix et que c'est d'abord à ce titre que je participe aux activités du Conseil québécois de la Paix et, si l'on mentionne le fait que je travaille à la CEQ, il ne faut pas en profiter pour y voir un crime par association. M. Dubuc, lorsque vous participez à un panel de quelque nature que ce soit, on mentionne dans votre présentation que vous travaillez pour LA PRESSE...

Dans votre article, après trois colonnes de propagande, vous arrivez à ce que vous croyez être le véritable problème: «les syndicats confessionnels». Il faut être acrobate pour commencer un texte avec la visite du «numéro trois» soviétique et finir avec «le problème dans notre petit monde québécois»: les syndicats.

Il est vrai que là où la majorité des travailleuses et travailleurs d'une entreprise a décidé de se syndiquer, les autres paient une cotisation syndicale. Cependant, lorsque les débats s'enclenchent dans une centrale syndicale comme à la CEQ, la démocratie syndicale s'exerce. Tout comme dans le cadre de la négociation, les orientations de la CEQ se prennent à l'occasion de débats, de vote et de décisions; lorsque ces décisions s'éloignent trop de ce que pensent les membres, il risque de se créer un fossé entre les travailleuses, les travailleurs et leur organisation syndicale. Ce n'est certes pas ce que l'on a pu observer à la CEQ lors de la dernière négociation (...)

Quant au Conseil québécois de la Paix, il continue ses activités et organise pour bientôt un symposium dont le thème est «Les médias et le désarmement». Alors, en terminant, permettez-moi de souhaiter que votre patron autorisera un de ses journalistes à effectuer la couverture de cet événement.

Jean ST-DENIS
membre de l'exécutif
du Conseil Québécois
de la Paix



Lysiane Gagnon

Le syndrome de Dutoit

■ Dans LA PRESSE de samedi dernier, le critique d'art Gilles Toupin nous apprenait ceci: selon le président du conseil d'administration du Musée des beaux-arts, l'homme d'affaires Bernard Lamarre, la principale qualité du futur directeur du musée (dont la nomination doit être annoncée le 23 juin prochain), devrait être la compétence... non pas dans la muséologie, ni dans la gestion, mais dans... les communications!

Les trois critères étaient évidemment inversés dans l'ordre de priorités établi par un rapport d'experts des HEC sur le musée. Il fallait, disait-on, trouver un directeur qui soit d'abord un bon muséologue, ensuite un bon gestionnaire, et enfin, troisièmement, un bon communicateur... Mais M. Lamarre, quant à lui, confiait récemment à notre confrère que c'est le troisième critère qui lui paraît le plus important!

Que faut-il entendre, Grands Dieux! Tout le monde pourtant devrait savoir qu'un musée dirigé par un excellent muséologue (première priorité) doublé d'un gestionnaire convenable (seconde priorité) pourra devenir une institution chérie du public, pour peu qu'on se préoccupe également d'embaucher un ou des communicateurs compétents, agents d'information ou relationnistes capable d'expliquer au grand public les faits et gestes du musée et de stimuler son intérêt. Un directeur de musée n'a pas besoin d'être un «P.R.» pour «vendre» son institution: il lui suffit d'être compétent dans son domaine et de s'entourer, au besoin, de bons professionnels des communications. C'est comme cela que ça fonctionne normalement dans les institutions modernes.

Il peut survenir des cas, exceptionnels et rarissimes, où le spécialiste-gestionnaire a une troisième qualité, celle d'avoir un tempérament et des dons innés de communicateur. C'est apparemment le cas du chef de l'Orchestre symphonique Charles Dutoit... un cas qui, faut-il croire, éblouit M. Lamarre au point de l'aveugler!

Mais comme l'écrivait samedi notre confrère, avec la patience d'un pédagogue commentant une lapalissade, il ne faut pas oublier que «M. Dutoit est avant tout un très bon musicien... Que ferions-nous à l'OSM d'un bon «communicateur» qui n'ait pas de solides connaissances musicales? Et, au musée, d'un directeur communicatif qui ne connaisse pas à fond les questions muséologiques?»

Il y a des problèmes de fond en jeu dans toute cette question, des problèmes que le journaliste Robert Fulford aborde justement dans l'édition de juin du magazine *Saturday Night*. Le Musée des beaux-arts n'est pas le seul musée à la recherche d'un directeur. C'est également le cas de plusieurs musées en Ontario. Ce vacuum s'explique. Partout, les directeurs de musées se heurtent à l'incompétence et à l'autoritarisme des membres des conseils d'administration qui sont — pas dans tous les cas mais souvent — soit des amateurs de bonne volonté sans expertise, soit des bureaucrates sans connaissances en muséologie, soit des titulaires de «nominations politiques» véhiculant des intérêts idéologiques ou partisans, soit enfin des gens qui se servent de ces fonctions comme d'un tremplin social.

Toutes ces tensions combinées ont mis le feu aux poudres au Musée des beaux-arts ces dernières années et c'est l'ex-directeur, M. Jean Trudel, qui a servi de bouc émissaire. M. Trudel était le premier directeur francophone dans l'histoire du musée. C'est aussi l'un des rares muséologues québécois. Le conseil d'administration l'a forcé à démissionner après qu'une partie de ses membres se furent démagogiquement solidarisés avec les critiques d'une exposition (celle de Largillière) fort défendable sous l'angle muséologique mais qui avait eu le double tort d'être peu populaire et d'avoir abouti à un déficit. (C'est le cas de nombre d'expositions dans tout musée qui se respecte. Les gestionnaires doivent utiliser avec prudence les fonds publics, c'est évident, mais on ne peut pas diriger un musée seulement en fonction des goûts spontanés du grand public, ni en fonction d'impératifs de rentabilité à court terme. Comme pour toute activité culturelle, la rentabilité doit s'évaluer sur une longue période.)

Aujourd'hui le musée se cherche un nouveau directeur... et son président en parle comme si, avec un «bon communicateur», qui aurait, disons, le sourire facile et la poignée de main chaleureuse, tous les problèmes se régleraient magiquement! Mais il est hélas de plus en plus difficile de recruter de bons directeurs de musées, dans un milieu où, comme l'écrit M. Fulford, «le congédiement des directeurs (de musées) est devenu le sport favori». Aux États-Unis, la proportion de directeurs de musées congédiés d'autorité est plus élevée encore que celle des divorces!

Ces malaises ne sont pas que le propre des grands musées. Même les directeurs de petits musées régionaux, à caractère historique ou ethnographique, éprouvent les mêmes difficultés, à un point tel que la Société des musées du Québec organisait un colloque, en avril dernier, sur le thème des relations entre les directeurs et les conseils d'administration. Un colloque d'où rien de concret n'est sorti, sinon un appel à une meilleure définition des aires de juridiction, les administrateurs étant invités à mieux respecter la dimension professionnelle de la muséologie.

Le mot pour rire

La blague de la semaine: un communiqué transmis par le service d'information de la CSN, annonçant une conférence de presse de la coalition contre la venue de Sharon à laquelle devait participer entre autres un représentant du PASOK, qui est le parti au pouvoir en Grèce...

Mais emporté par l'habitude d'annoncer des grèves, le rédacteur de la centrale a écrit: «PASOK, le parti au pouvoir en grève»...

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

| | | | |
|---|----------|--|----------|
| ABONNEMENT | 285-6911 | ANNONCES CLASSÉES | |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h. | | Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h | 285-7111 |
| RÉDACTION | 285-7070 | Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 | 285-7205 |
| PROMOTION | 285-7100 | GRANDES ANNONCES | |
| COMPTABILITÉ | | Détailants | 285-7202 |
| Grandes annonces | 285-6892 | National, Télé-Press | 285-7306 |
| Annonces classées | 285-6901 | Vacances, voyages | 285-7265 |
| | | Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

Comme un gant.



ÉDITION SPÉCIALE
SALON «GALA» à
3990\$
UN CANAPÉ 3 PLACES (\$2,295) ET UN FAUTEUIL (\$1,695)
JUSQU'À SAMEDI

ROCHE-BOBOIS

AUTRES TEMPS, AUTRES MEUBLES.

Ce canapé vous ira comme un gant. Comme un gant, parce qu'il est fait d'une peau très souple et très douce: de la vachette pleine fleur teintée à l'aniline. Comme un gant aussi, parce que vous pouvez choisir vos couleurs à votre goût: le cuir et le passepoil existent chacun en 18 couleurs. Mariez-les comme vous voulez et imaginez un peu toutes les combinaisons

possibles entre elles!
Ce canapé est une Édition Spéciale de Roche-Bobois. En effet, nous venons de programmer des marchés qui nous permettent de vous faire bénéficier, du 5 MAI au 4 JUIN, d'un prix préférentiel sur ce canapé 3 places, qui est un excellent investissement autant qu'un plaisir à s'offrir.

Demandez le catalogue Roche-Bobois en 2 tomes (152 pages couleurs): 6 dollars.

Ci-joint mon chèque de \$ _____

Nom _____

Adresse _____

ROCHE-BOBOIS
MONTREAL
1425 ouest,
boul. Dorchester
H3G 1T7
Tel.: (514)
871 9070
Ouvert jeudi
et vendredi
jusqu'à 21 heures.

TORONTO VANCOUVER PARIS NEW YORK BEVERLY HILLS WASHINGTON PALM BEACH LONDRES GENÈVE

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Joe Clark s'engage à publier un livre blanc

■ (PC) — Un gouvernement Clark publierait peu après son élection un livre blanc sur la réforme constitutionnelle et désignerait un groupe de travail formel sur les questions fédérales-provinciales.

C'est ce qu'a affirmé l'ex-premier ministre lors d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Selon M. Clark, le fait que les premières priorités du gouvernement qu'il serait appelé à former

seront économiques ne l'empêcheront nullement de s'occuper de constitution.

M. Clark entend avoir, aussitôt que possible après son élection, des rencontres informelles avec les divers gouvernements provinciaux pour voir quels sont les consensus qui se dégagent quant à de possibles modifications constitutionnelles.

De plus, un gouvernement Clark publierait un livre blanc

sur la réforme constitutionnelle, dont l'ébauche est en voie de préparation par le sénateur Arthur Tremblay.

M. Clark aurait également l'intention de créer un groupe formel, qui serait chargé des dossiers des relations entre les gouvernements et probablement de nommer un ministre des relations fédérales-provinciales.

« Je sais que les premiers ministres provinciaux préfèrent

avoir des relations directes au niveau des premiers ministres, je peux le comprendre, mais je crois qu'il y a un symbolisme important à avoir un ministre d'Etat préoccupé de cette question », a soutenu M. Clark.

Pour l'ex-chef conservateur, il importe de rétablir un climat de détente dans les relations avec les provinces.

« M. Trudeau a changé profondément les comportements naturels que nous avons connus sous St-Laurent, Pearson et même Diefenbaker. Avant lui, quand il y avait des difficultés entre les deux gouvernements, ils travaillaient ensemble à les résoudre », affirme M. Clark.

A cette époque, quand il était nécessaire pour Ottawa de transférer des points d'impôts ou pour les provinces de céder certaines juridictions, cela se faisait naturellement, à cause d'un esprit de coopération entre les deux paliers de gouvernement.

« Ce que M. Trudeau a imposé, c'est plus qu'une pratique de confrontation, c'est l'automatisme de la confrontation, ce qui n'est pas normal », a-t-il soutenu.

M. Clark entend donc commencer à négocier avec les provinces sur des sujets plus simples, comme le dossier des loteries qu'il avait réglé à la satisfaction des provinces, en 1979, pour ensuite s'attaquer à des dossiers plus complexes.

M. Clark entend aussi consulter les provinces même s'il n'y est pas tenu par la loi. Ainsi, il affirme qu'il avait consulté le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, en 1979, avant de nommer le juge Julien Chouinard à la Cour suprême du Canada.

Selon l'ex-premier ministre, le Canada a reconnu le principe du « fédéralisme asymétrique » qui n'accorderait pas nécessairement les mêmes pouvoirs à toutes les provinces, en acceptant la formule d'amendement de Vancouver.



Photo UPC

Le premier ministre du Canada s'entretient avec Henry Kissinger au cours d'un repas, à Ottawa. L'ancien secrétaire d'Etat américain rencontrait hier M. Trudeau en compagnie d'autres hommes d'affaires de son pays, pour le compte de la Chase Manhattan Bank.

OTTAWA

Les homards bouillis et le leadership conservateur

« Hors-d'oeuvres, langues de morue, homards bouillis, maquereaux, pinces de crabe et saumon... courtoisie des pêcheurs de chez-nous », dit l'invitation pour lundi soir à 19:30 dans un hôtel de la capitale.

Inutile de dire que tous les journalistes de la région trouveront une raison « professionnelle » pour ne pas rester à la maison ce soir-là. Après tout, à cinq jours du vote des députés, il faut bien suivre les candidats les plus importants...

On ignore encore si les autres candidats imiteront cet exemple, mais la rumeur veut que ce soit le cas. Originaires de l'Ouest, MM. Clark et Pocklington préparent probablement le filet mignon albertain. A ce rythme, le congrès au leadership pourrait tourner en rencontre gastronomique...

Léger délai pour Joyal

Le secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal, a eu la surprise de sa vie hier matin en se présen-

tant à l'édifice national de la presse à Ottawa pour y donner une conférence de presse sur le programme Katimavik pour les jeunes. Pas un journaliste n'était sur les lieux!

Patient, M. Joyal a discuté quelques minutes avec les participants à ce programme qui s'étaient déplacés pour venir voir le « show », puis il est reparti.

Il n'a pas abandonné pour autant : la conférence de presse a été reportée à vendredi et se tiendra à Montréal. Les communiqués de presse, en date d'hier, devront être légèrement modifiés pour tenir compte de la journée, mais peu importe. Si Marc Lalonde a ajouté \$200 millions à son budget à cause de l'indiscrétion d'un cameraman, M. Joyal peut bien investir quelques dollars pour l'impression de nouveaux communiqués. Après tout, c'est encore la faute des journalistes.

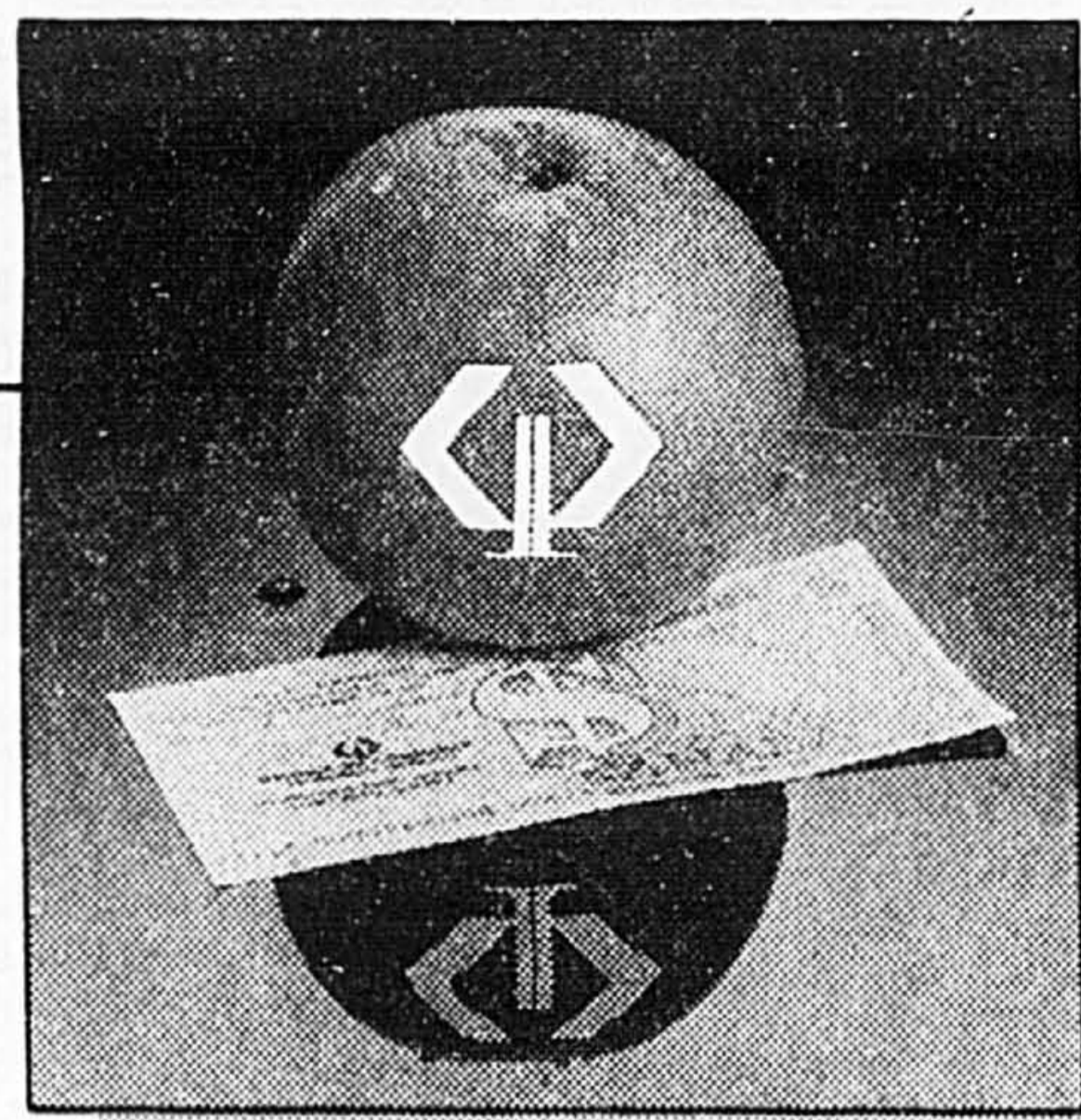
GILBERT LAVOIE

■ La course au leadership conservateur vient d'entrer dans sa dernière phase, celle des réceptions dans les suites d'hôtel pour convaincre les députés des mérites des candidats.

Le grand public, qui n'a pas accès à ce genre d'événement, sera intéressé d'apprendre que les journalistes font également partie des groupes ainsi courtisés.

Après avoir prêché l'austérité aux contribuables canadiens, l'ancien ministre des Finances, M. John Crosbie, vient d'envoyer une invitation difficile à décliner à tous les représentants des médias qui sont inscrits au congrès.

« M. John Crosbie vous invite à mettre à l'épreuve votre appétit lors du Congrès à la direction du P.C. 83 ».



Le compte Global Commerce: doublement avantageux jour après jour.

CHÈQUES SANS FRAIS. Tirez un nombre illimité de chèques et effectuez un nombre illimité de retraits sans payer les frais habituels. Il suffit que votre solde soit d'au moins 200 \$ au cours du mois.

INTÉRÊT QUOTIDIEN. Lorsque votre solde de fermeture quotidien est inférieur à 2000 \$, vous touchez l'intérêt de base; lorsqu'il est de 2000 \$ et plus, vous profitez d'un taux d'intérêt élevé sur tout votre argent.

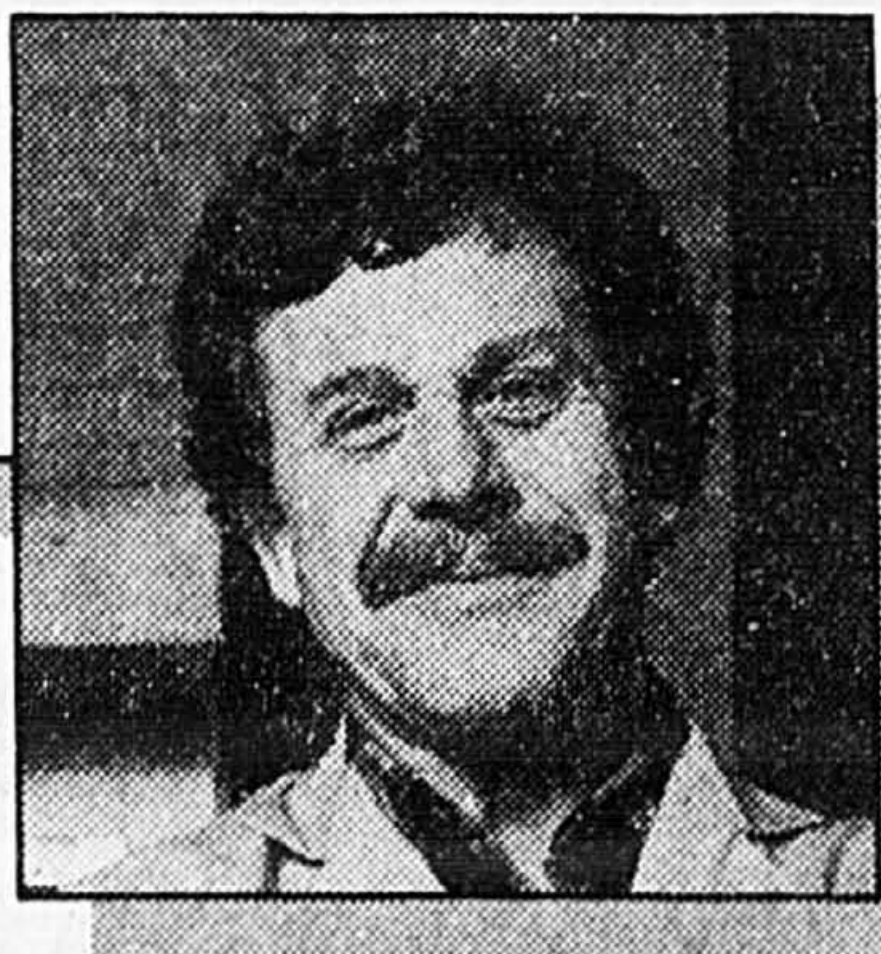
Avec le compte Global, vous n'avez plus à virer des fonds d'un compte à un autre pour couvrir un chèque ou pour toucher de l'intérêt.

RELEVÉ DÉTAILLÉ. Tous vos chèques sont indiqués dans l'ordre numérique et de façon précise sur votre relevé mensuel. Vous pouvez donc suivre plus facilement les opérations effectuées à votre compte et vous n'avez plus besoin d'avoir vos chèques payés sous la main. Vos chèques payés peuvent être obtenus de la succursale au besoin. Vous n'aurez aucuns frais à payer pour la première recherche de chèque si la demande est faite dans

les 30 jours suivant l'établissement du relevé. Moyennant un léger supplément, vous pouvez aussi obtenir des chèques personnalisés avec double. Sur demande, votre succursale fera la vérification de votre solde entre les dates d'établissement de votre relevé.

Une exclusivité de la Banque de Commerce : le compte Global « Âge d'Or » est assorti d'un supplément d'intérêt de 1/2%. En tant que titulaire d'un tel compte, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt supérieur de 1/2% au taux élevé normalement versé au compte Global lorsque votre solde de fermeture quotidien est de 2000 \$ ou plus. Vous pouvez aussi bien sûr tirer des chèques sans frais, sans avoir à maintenir un solde minimum.

Profitez de l'occasion pour demander les services complémentaires suivants : la Provision spéciale, le service Inter-succursales et Télébanque. Pour découvrir comment le compte Global peut être doublement avantageux pour vous jour après jour, renseignez-vous à votre succursale de la Banque de Commerce.



Parole de Camille, le compte Global Commerce, ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

PAYS DU TIERS MONDE

Trudeau défend le rôle des banques

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a soutenu, hier, que les banques privées, à l'instar de la Banque mondiale, ont un rôle à jouer dans le développement des pays du tiers monde.

M. Trudeau a fait cette affirmation devant les membres du prestigieux comité consultatif international de la Chase Manhattan Bank qui, tous les deux ans, tiennent leur réunion semestrielle à l'extérieur des Etats-Unis.

La Banque mondiale, affiliée aux Nations unies, procure des prêts à faibles taux d'intérêt et autre assistance aux pays en voie de développement.

Le premier ministre s'est dit préoccupé, d'un autre côté, par les taux d'intérêt élevés aux Etats-Unis et par l'énorme déficit de ce pays (prévu à \$200 milliards cette année).

M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain et conseiller de la Chase Manhattan Bank, a reconnu la gravité de la dette du tiers monde, mais il a déclaré que la solution se

trouvait dans le développement de ces pays.

Les Etats-Unis ont continuellement prétendu que les investissements du secteur privé constituait une meilleure façon de venir en aide aux économies du tiers monde que d'accorder des prêts.

Le président du comité consultatif, M. David Rockefeller, a exprimé la même préoccupation que M. Trudeau devant les déficits élevés, mais il a ajouté qu'une partie de la hausse était attribuable à la récession.

Pendant une récession, les revenus des impôts baissent, au moment même où les dépenses de l'assurance-chômage et du bien-être social augmentent.

Aux Communes, le ministre des Finances Marc Lalonde a noté que les membres du comité consultatif ont manifesté leurs préoccupations devant l'importance du déficit des Etats-Unis.

M. Lalonde a cependant constaté que le taux des épargnes du public, aux Etats-Unis, est environ la moitié de celui du Canada, où il s'élève à 13 pour cent du revenu.

SONDAGE GALLUP

48% des Canadiens pensent que l'argent des allocations familiales devrait être versé aux garderies

■ Près de la moitié des Canadiens (48 p. cent) estiment que l'argent versé en allocations familiales pour les enfants d'âge préscolaire devrait plutôt être donné aux garderies tandis que 42 p. cent croient préférable que cet argent soit donné directement aux parents.

C'est ce qui ressort d'un sondage mené récemment par la maison Gallup.

Les subventions aux garderies sont plus populaires dans l'Ouest: en Ontario, dans les Prairies et en Colombie-Britannique, tandis que les habitants des provinces de l'Est, le Québec et les Maritimes, préfèrent les allocations familiales.

D'autre part, plus de femmes que d'hommes (50 p. cent contre 45 p. cent) appuient les subventions gouvernementales aux garderies.

Les résultats sont par ailleurs différents selon qu'il s'agit de femmes travaillant à l'extérieur ou de femmes restant à la maison. Dans le cas des femmes travaillant à l'extérieur, 61 p. cent préfèrent les subventions aux garderies tandis que chez les femmes au foyer, le pourcentage descend à 41 p. cent.

Les foyers où il y a des enfants de moins de 10 ans sont plus enclins à préférer les allocations familiales (50 p. cent) que les foyers sans jeunes enfants (38 p. cent).

La question posée par les enquêteurs était la suivante: « Croyez-vous que l'argent consacré par le gouvernement pour les soins aux enfants d'âge préscolaire devrait aller de préférence aux garderies ou être remis aux parents sous forme d'allocations familiales? »

| | GARDERIES | ALLOCATIONS FAMILIALES | NE SAVENT PAS |
|---------------------------------|-----------|------------------------|---------------|
| Nationalement | 48% | 42% | 10% |
| Régions | | | |
| Atlantique | 38% | 51% | 12% |
| Québec | 35% | 58% | 7% |
| Ontario | 56% | 33% | 11% |
| Prairies | 49% | 37% | 14% |
| C.-Britannique | 59% | 30% | 11% |
| Hommes (Total) | 45% | 41% | 14% |
| Femmes (Total) | 50% | 43% | 8% |
| Femmes | | | |
| Travaillant à l'extérieur | 61% | 34% | 5% |
| Au foyer | 41% | 49% | 9% |
| Ménages | | | |
| Avec enfants de moins de 10 ans | 42% | 50% | 7% |
| Sans jeunes enfants | 50% | 38% | 12% |

Note: Le total des pourcentages peut ne pas donner 100 parce que les chiffres ont été arrondis. Les résultats sont tirés d'entrevues menées auprès de 1 050 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile à la fin de mars. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. cent, une fois sur vingt.

Le revenu familial moyen n'a augmenté que de \$72 en 5 ans

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir, hier, que le revenu familial moyen n'a augmenté que de \$72 entre 1976 et 1981, compte tenu de l'inflation.

Exprimé en dollars constants de 1971, le revenu familial moyen était de \$12 774 en 1976 et de \$12 846 en 1981.

Entre 1971 et 1981, le revenu familial a augmenté de presque 24 p. cent, mais 23 p. cent de cette augmentation a eu lieu au cours de la première moitié de la décennie.

Pour les cinq années suivantes, l'inflation a annulé les autres hausses, à l'exception de \$72.

Les personnes vivant seules ont cependant vu leurs revenus augmenter dans de plus fortes proportions.

Au cours de la décennie, la hausse des revenus de ces personnes a été de 31 p. cent, passant de \$4 346 à \$5 712.

Statistique Canada a révélé, par la même occasion, que le revenu familial moyen, en 1981, a été de

\$30 440, une augmentation de 10 p. cent par rapport à 1980. Mais, en tenant compte de l'inflation, ce revenu a, en fait, baissé de deux p. cent.

C'est en Alberta que le revenu familial est le plus élevé (\$34 546) et à l'Île-du-Prince-Édouard le plus bas (\$23 163).

Scolarité
Dans 51 p. cent des familles d'un diplômé universitaire, le revenu a dépassé \$40 000. Le même revenu ne se retrouve que dans 13,8 p. cent des familles d'une personne avec seulement huit années de scolarité.

Le nombre de personnes consacrant plus de 60 p. cent de leurs revenus aux nécessités de la vie a été de 3,5 millions, soit 14,7 p. cent de la population.

Les chefs de familles à faibles revenus étaient des femmes dans une proportion de 33,8 p. cent, comparé à 10,6 p. cent de toutes les familles.

Plus de 54 p. cent de ces familles pauvres vivaient dans des villes de plus de 500 000 habitants.

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Trudeau dit ne pas avoir à négocier la place du Québec avec la France

OTTAWA — Selon le premier ministre Trudeau, il ne saurait être question que le gouvernement fédéral négocie avec la France une éventuelle représentation du Québec à un sommet de la francophonie.

Interrogé à ce sujet lors de sa sortie de la Chambre des communes hier, M. Trudeau a indiqué que la question n'avait même pas été abordée lors de sa rencontre avec le président de la France, M. François Mitterrand, plus tôt cette semaine à Williamsburg.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

« Je n'ai pas à négocier avec la France la représentation du Québec a-t-il dit; s'il y a moyen de trouver une formule nous la trouverons ».

Pressé de dire quel serait la place du Québec dans une telle conférence il a laissé entendre que celui-ci pourrait, par exemple, se voir attribuer le statut de gouvernement participant, soit celui-là même dont il jouit déjà au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.

Prenant ses distances face

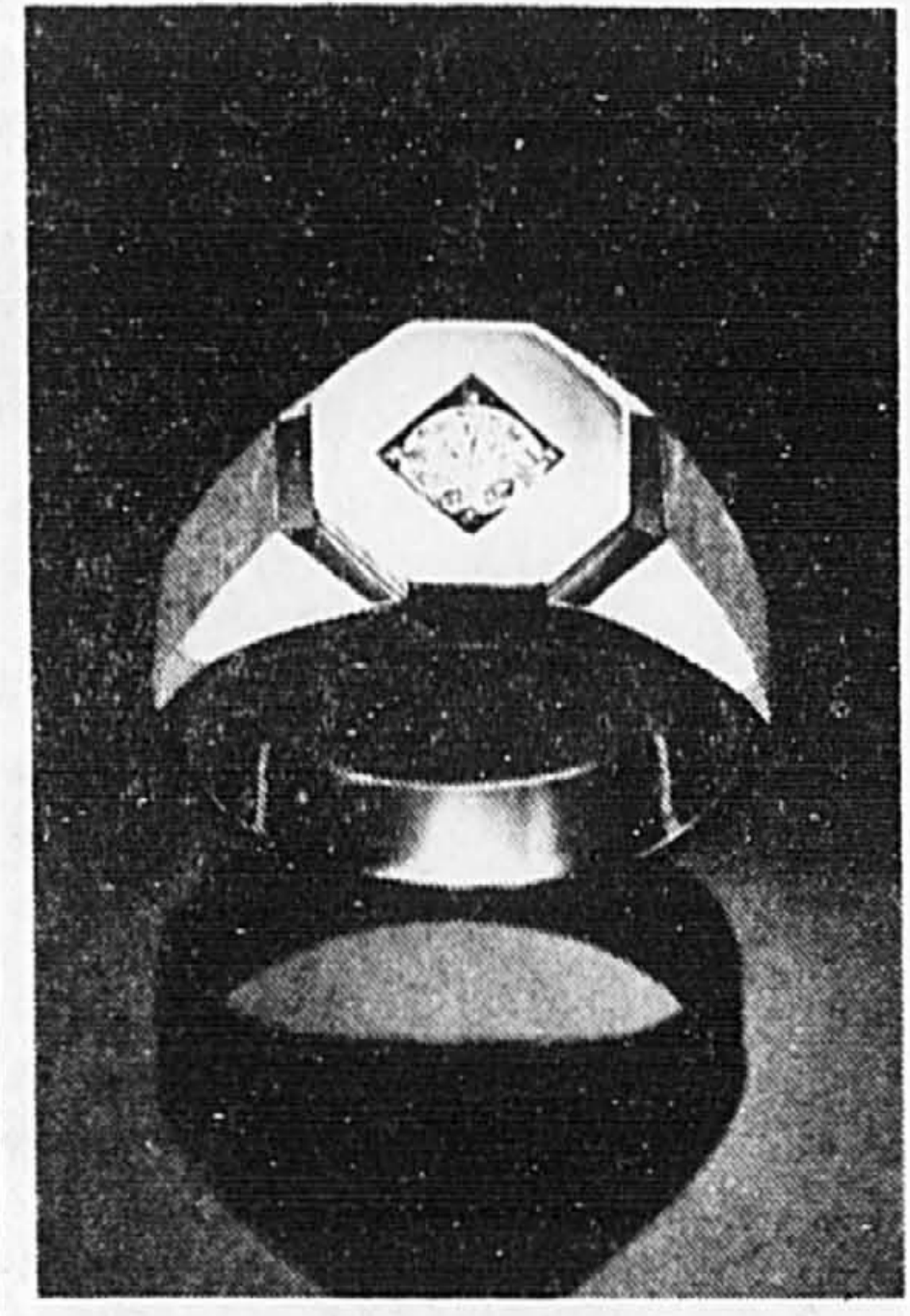
aux déclarations des fonctionnaires canadiens M. Trudeau s'est montré étonné de lire les manchettes annonçant la tenue d'une telle rencontre avant la fin de l'année. Un porte parole du cabinet du premier ministre a indiqué lundi que MM. Mitterrand et Trudeau étaient d'accord « sur les grandes lignes » à ce sujet et que la date serait annoncée très prochainement.

L'idée de ce sommet, similaire à la conférence du Commonwealth, revient à l'ancien président du Sénégal, M. Léopold Senghor. Ce dernier a profité de l'appui du gouvernement d'Ottawa jusqu'à ce que se pose l'épineuse question de la participation du Québec et que le projet soit finalement abandonné.

Le ministre d'Etat aux relations extérieures, Charles Lapointe, a pour sa part expliqué que la question de la représentation du Québec ne se posait pas si le sommet traitait de politique extérieure, domaine de compétence fédérale.

La nature exacte du sommet n'est toutefois pas encore définie et le président Mitterrand n'a donné aucune indication à ce sujet depuis sa rencontre avec M. Trudeau.

'Lui'



Un cadeau très spécial pour lui. Mappins présente cette bague à diamant moderne et classique à la fois, en or 10 K. A 600 \$, c'est une offre exceptionnelle Mappins pour celui qui a tout ce qu'il lui faut.

Agencé pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins
Le magasin du bon goût.

• 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
• 1000 ouest, rue Sainte-Catherine

• Carrefour de l'Estrie
• Galeries Chagnon

NID-DE-CORBEAU

Pepin inflexible

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, a indiqué aux journalistes, hier, que sa proposition de limiter le tarif de transport des céréales à 10 p. cent du prix du panier, n'était pas négociable.

M. Pepin avait annoncé, mardi, que le tarif serait limité à 10 p. cent et qu'il ajouterait des oléagineux à la liste des produits dont le transport peut être subventionné.

Le prix du panier est une moyenne des prix d'exportation du blé, de l'avoine, du seigle, de la canola et du lin.

M. Pepin a révélé qu'il aurait aimé présenter ses propositions lorsque la législation était à l'étude d'un comité parlementaire, mais les conservateurs ont refusé de se présenter en Chambre pour voter la loi.

M. Pepin maintient sa position du 10 p. cent malgré la contestation des fermiers de l'Ouest.

Certains s'attendaient à 12 p. cent, d'autres à huit p. cent, 10 p. cent était

donc le juste milieu », a précisé M. Pepin.

Ce pourcentage est juste puisque la moyenne du tarif au cours des 65 dernières années s'élevait à 14 p. cent du prix du panier, a ajouté le ministre.

Le tarif de transport équivaut maintenant à environ 2,5 p. cent de la valeur des céréales.

Le député conservateur Bill McNight a indiqué que son parti continuerait à boycotter le projet de loi aussi longtemps que M. Pepin veut limiter le débat sur la question.

Audrey Lytton

LE RÉGIME F PLAN FIBRES

POUR MAIGRIR RAPIDEMENT ET VIVRE PLUS LONGTEMPS

— POUR MAIGRIR
— POUR COMBATTRE LA CONSTIPATION
— POUR VOUS ALIMENTER PLUS SAÏNEMENT (en vente partout)

FAITES DES MONDES DE DÉCOUVERTES AVEC EASTERN.

Des mondes d'hier. Des mondes d'aujourd'hui. Des mondes de fantaisie, de plaisir et d'aventure.

Tous ces mondes sont au Centre EPCOT et au Royaume enchanté de WALT DISNEY WORLD.

LE TOUR DU GLOBE AU NOUVEAU CENTRE EPCOT.

Faites le tour du globe au "World Showcase" du Centre EPCOT. Le midi, vous pouvez vous rassasier dans une brasserie à l'anglaise. Passez ensuite l'après-midi à la recherche de la civilisation aztèque. Vous vous retrouverez au Japon à temps pour le dîner.

ENTREVOYEZ L'AVENIR À "FUTURE WORLD".

Le "Future World" du Centre EPCOT vous offre un voyage mystérieux dans les mondes d'hier et de demain. Vous y verrez le monde tel qu'il était et tel qu'il sera grâce à "Spaceship Earth". Communiquez ou l'une des 6 autres aventures qui forment "Future World".

DÉCOUVREZ LE MONDE MERVEILLEUX DU ROYAUME ENCHANTÉ.

Préparez-vous à rencontrer des amis de longue date: Miquette, Minnie, Goofy et tous les

personnages de Disney pendant que vous vous divertissez au Royaume enchanté de WALT DISNEY WORLD.

CET ÉTÉ, PROJETEZ DE FAIRE LE TOUR DU MONDE.

Tous les forfaits Super 7 d'Eastern pour Orlando comprennent un laissez-passer de 3 jours pour le Centre EPCOT et le Royaume enchanté de WALT DISNEY WORLD. Un laissez-passer qui vous ouvre les portes du monde.

LES FORFAITS SUPER 7 D'EASTERN. 7 NUITS/8 JOURS.

Chaque forfait Super 7 comprend un séjour d'une semaine complète dans un hôtel de qualité. Nous réservons en votre nom. Des forfaits de deux et de trois semaines sont aussi offerts.

*KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ.

Chaque forfait Super 7 comprend aussi une voiture de location pendant 7 jours. Kilométrage illimité. Nous faisons la réservation.

DES DESTINATIONS PLUS NOMBREUSES

Eastern offre des forfaits Super 7 vers plus de 15 destinations en Floride et vers de nombreuses destinations au Mexique, dans les Antilles et en Amérique latine. Les forfaits Super 7 vous mènent vers le soleil, la mer, la plage, la voile, le ski, la natation...

EASTERN'S SUPER 7
FORFAIT POUR ORLANDO À PARTIR DE SEULEMENT

446\$

Tarifs pour enfants: 40% de rabais et plus.

Pour de plus amples renseignements sur les horaires des vols, téléphonez à votre agent de voyages ou à Eastern Airlines. 931-8211. Interurbains sans frais: 1-800-361-8530.

ENCAN PUBLIC

Ex-cargaison aérienne liquidée à bref délai haute qualité (faits à la main)

TAPIS D'ORIENT ET DE PERSE

EN RAISON D'ÉVÉNEMENTS GRAVES QUI SE DÉROULENT DANS LES PAYS D'ORIGINE, LE GOUVERNEMENT EXIGE QU'UN PAIEMENT DIRECT SOIT GARANTI AUPRÈS DES BANQUES ET UNE RÉCENTE CAMPAGNE DANS LE BUT DE RÉCUPÉRER LES FONDS A PERMIS QUE LES MARCHANDISES EN LITIGE SOIENT DÉTOURNÉES AFIN DE PROCÉDER À UNE LIQUIDATION FINALE.

MARCHANDISES DÉCHARGÉES ET DÉDOUANÉES

CE SOIR

à 19 h 30 Inspection à partir de 18h45

AÉROPORT DORVAL HÔTEL HILTON

Conditions: comptant ou chèque visé, Visa, MasterCard, American Express.

ENCANTEUR POSSÉDANT LE PERMIS NO 285905

N.B.: Dû à une indisponibilité d'entrepôt aérien, l'encan se tiendra à l'Hôtel de l'aéroport.

Aujourd'hui, demain et samedi

à Place Bonaventure

VENTE de "Noël en Juin"

90% DE RABAIS

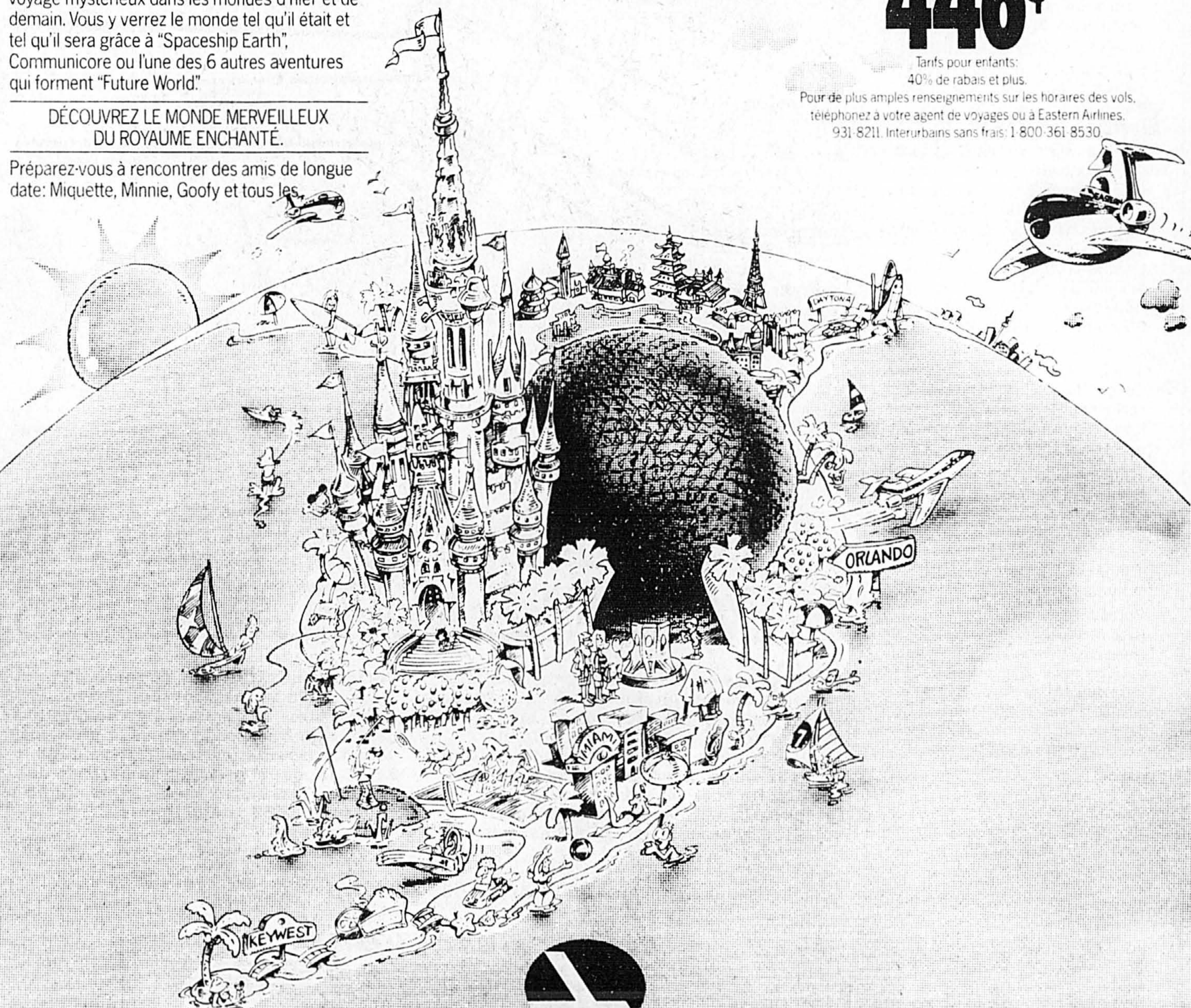
sur les articles annoncés

Ainsi que des milliers d'autres aubaines à 30%, 40%, 50%, 60% et 75% de réduction.

Les 1, 2, 3 et 4 juin

Procurez-vous la liste complète des articles à 90% de réduction en passant à Place Bonaventure

Place Bonaventure



EASTERN
LA PRÉFÉRÉE EN AMÉRIQUE DU NORD

CONDITIONS: * Les prix des forfaits Super 7 sont en vigueur du 1^{er} mai 1983 au 17 décembre 1983. Les départs pour la Floride doivent être du dimanche au mercredi, et les retours doivent être du mardi au vendredi. Les prix les moins élevés sont pour les vols aller-retour des mardi et mercredi. Le nombre des places est limité et il peut ne pas y avoir de sièges libres sur tous les vols. Les réservations doivent être faites au moins 14 jours avant le départ et le prix des billets doit être acquitté dans les 14 jours suivant la réservation et au moins 14 jours avant le départ. ** Voitures de location fournies pour sept périodes de 24 heures. L'assurance, les taxes locales, les frais de remise de la voiture et l'assurance collision de \$500 (US) par jour ne sont pas compris. L'hébergement dans les hôtels choisis est par personne, en chambre double et ne comprend pas les repas. Les taxes locales, le service et les pourboires. La réservation d'un forfait entraîne des frais d'annulation. Les prix des forfaits sont sujets à changement sans préavis et à la disponibilité des chambres d'hôtel et des places d'avion. ©1983 Eastern Air Lines, Inc. ~ 1983 Walt Disney Productions.

VENTE HORS SAISON MANTEAUX EN PEAU DE MOUTON



Achetez un manteau en peau de mouton pour l'automne et économisez 250 \$ à l'achat d'un manteau trois-quarts et 350 \$ à l'achat d'un manteau long.

Pour 50\$ mettez votre manteau de côté jusqu'en septembre prochain.

Manteaux trois-quarts **à partir de 249\$**
Ord.: 500 \$

Manteaux longs **à partir de 349\$**
Ord.: 700 \$

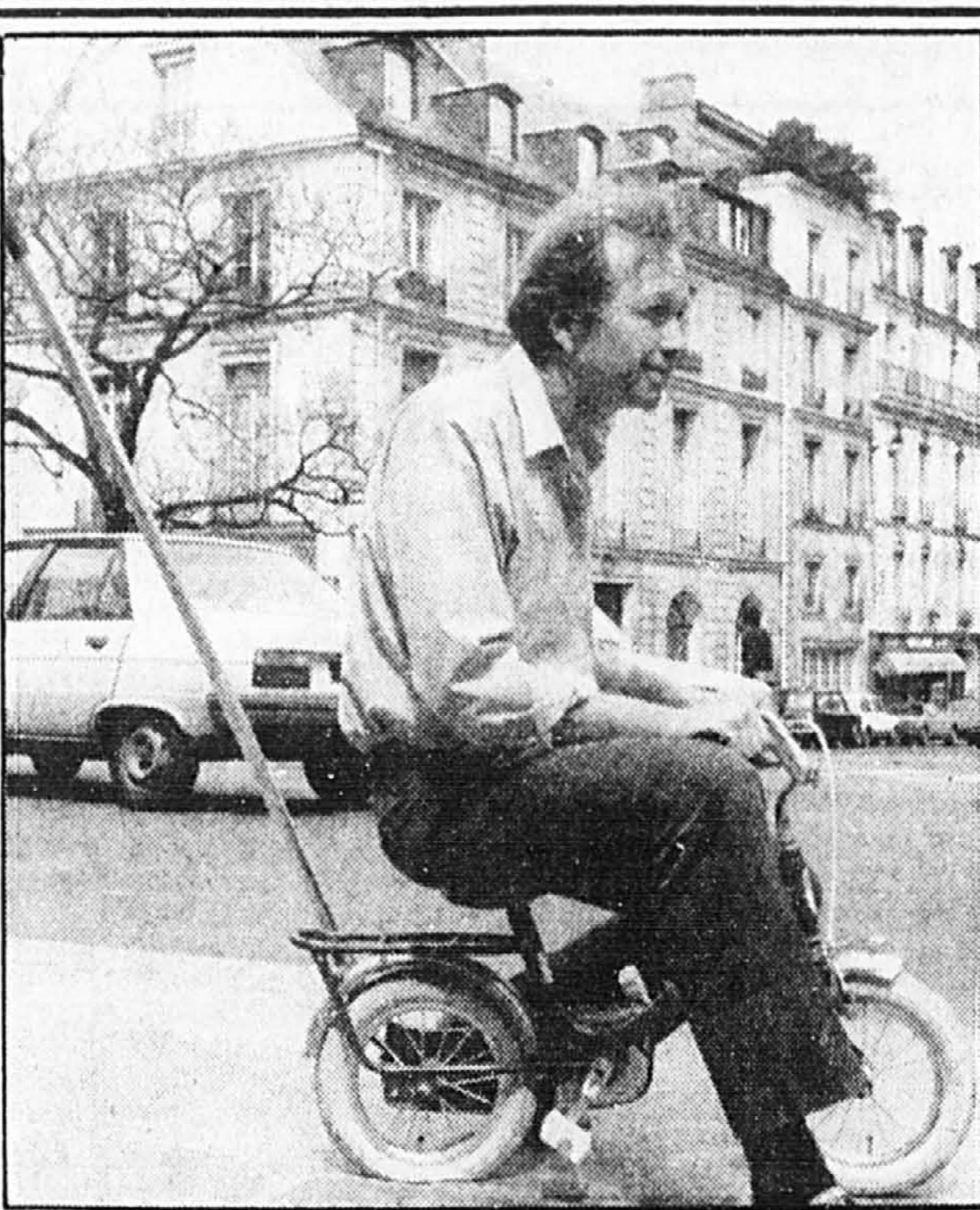
pour hommes — femmes
blousons cuir et suède **129\$**
Ord.: 250 \$

LA TANNERIE

9475, rue Esplanade, Montréal, 387-8013

Aussi 281, St-Vallier ouest, Québec, 529-2531

Heures d'affaires: du lundi au vendredi 9 h à 17 h
Samedi de 9 h à 16 h



■ Eh oui, le bicycle est trop petit pour le bonhomme! Bravo, vous avez un sens de l'observation remarquable! Mais ne cherchez pas l'erreur, trouvez plutôt l'astuce! Avez-vous remarqué aussi le grand bâton, fixé à l'arrière?... On ne s'en douterait pas, pourtant, ce bâton est une invention québécoise qui a ébahi les Français, au Concours Lépine, à Paris, le mois dernier.

C'est au Concours Lépine, qui se tient chaque année dans le cadre de la foire de Paris, que les patentoux de tout poil montrent leurs inventions, des plus biscornues au plus ingénieusement pratiques qui, d'abord brevetées, seront commercialisées. Et c'est apparemment dans cette catégorie qu'il faut ranger le bâton de Stanislas Pruszyński.

Stanislas, Stash pour tout le monde. Montréalais d'origine polonaise. Un temps journaliste à The Gazette, il a ouvert le Stash's café bazar dans le Vieux-Montréal, un restaurant qu'il a revendu depuis. Plus tard, il déménageait au Mexique, puis en France, à Paris, où il vit actuellement.

Et le fameux bâton?... Minute, on y arrive. Stash a une petite fille de quatre ans à laquelle il décide un beau jour d'acheter une bicyclette. Sans roues stabilisatrices à l'arrière, parce que trop encom-

Le génie de l'invention

Pierre Foglia

brantes, et aussi parce que l'enfant, en devenant autonome, prend plus facilement le large... Première sortie: Stash, toujours courbé pour maintenir l'équilibre de la jeune cycliste, la guider entre les piétons, l'aider à traverser les rues, sort de l'expédition avec un joyeux mal de dos. C'est alors que lui vient l'idée du long bâton, fixé à l'arrière du vélo, sorte de gouvernail qui lui permettra de manoeuvrer son équipage, sans effort, dans la foule.

Essai plus que concluant au jardin du Luxembourg. « Quelle chouette idée! » disent les Français. Les commentaires sont si nombreux et si enthousiastes que Stash commence à penser que son bâton-gouvernail a peut-être de l'avenir... Il le perfectionne, lui ajoute une poignée comme on en trouve sur les bâtons de ski, ajuste la fixation, fait bre-



veter le tout, se présente au Concours Lépine, décide de mettre en marché lui-même son truc, et voilà!...

Et voilà une histoire exemplaire, dont la suite pourrait bien s'écrire en lettres d'or. Et voilà un bâton qui pourrait bien passer à la légende, et valoir à son inventeur gloire et fortune. Et pourquoi pas le prix Nobel de physique?

Et tout cela pourquoi? Pour un bâton, un simple bâton de bois! Et tout cela venant de qui?... D'un journaliste sans compétence ni connaissance particulières, comme tous les journalistes. Avouez qu'il y a de quoi réfléchir...

J'ai réfléchi. Et je me suis dit: pourquoi pas moi? Ne suis-je pas journaliste? Et pas plus bête qu'un autre à part de ça...

J'ai donc pris des bâtons, de différentes longueurs et je les ai regardés. Attentivement. Première constatation intéressante: tout bâton normalement constitué a deux extrémités. Seconde constatation, purement intuitive celle-là: en fixant à l'une ou l'autre des extrémités d'un bâton, une pièce ou un ensemble de pièces de bois ou de métal, peu importe, on transcendera la frustre finalité du bâton ordinaire, pour en faire un axe qui coordonnera la relative harmonie mécanique du mouvement ainsi créé dans un espace prédéterminé (E=Mc²)...

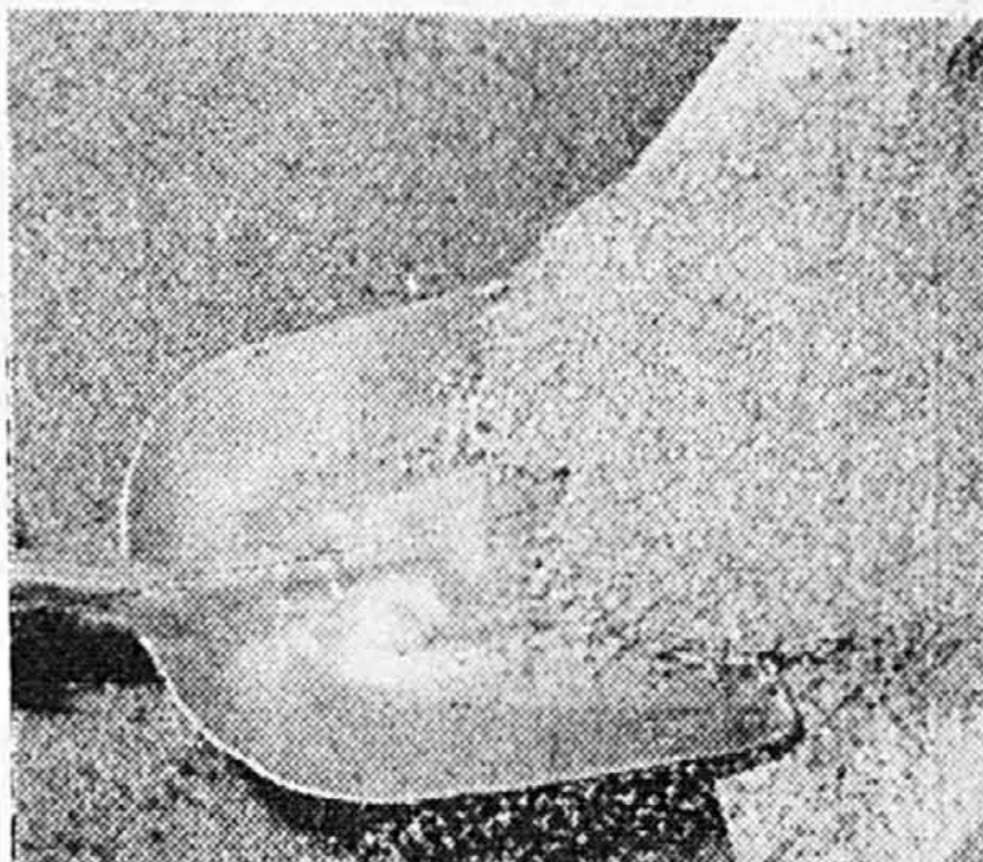
Cela semble un peu compliqué, en fait c'est tout simple comme tout ce qui est génial. Ainsi, sur le principe que je viens d'énoncer, j'ai inventé trois objets, pour lesquels je viens de faire une demande de brevet. Voici...

Objet 1 — J'ai eu l'idée de fixer à l'extrémité d'un bâton, une pièce métallique rectangulaire, légèrement concave. Habilement manié, cet instrument pourra servir à déplacer diverses substances, telles de la terre, du sable, de la neige, etc. (Voir croquis numéro 1).

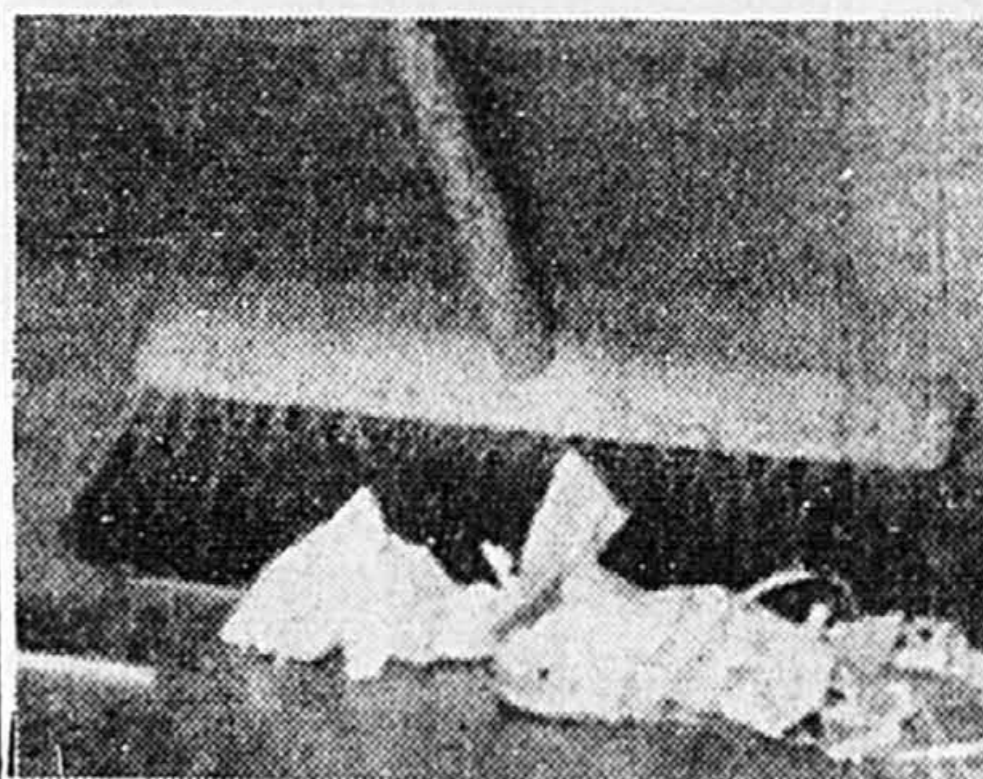
Objet 2 — Un peu plus compliqué. J'ai imaginé de fixer à l'extrémité d'un bâton un faisceau de crins synthétiques qui, projetés en avant et ramenés ensuite vers soi (comme un coup de pagaie), permettront de rassembler, en un seul petit tas, toutes les impuretés d'un lieu. (Voir croquis numéro 2).

Objet 3 — Très savant. Il s'agit d'une toile, supportée par des baleines de métal flexible, elles-mêmes fixées à une bague métallique qui coulisse le long du bâton. En poussant la bague vers l'extrémité du bâton, on tend les baleines, qui à leur tour tendent la toile, et on obtient ainsi un astucieux abri. Soit contre la pluie ou n'importe quoi d'autre qui tombe du ciel. (Voir croquis numéro 3).

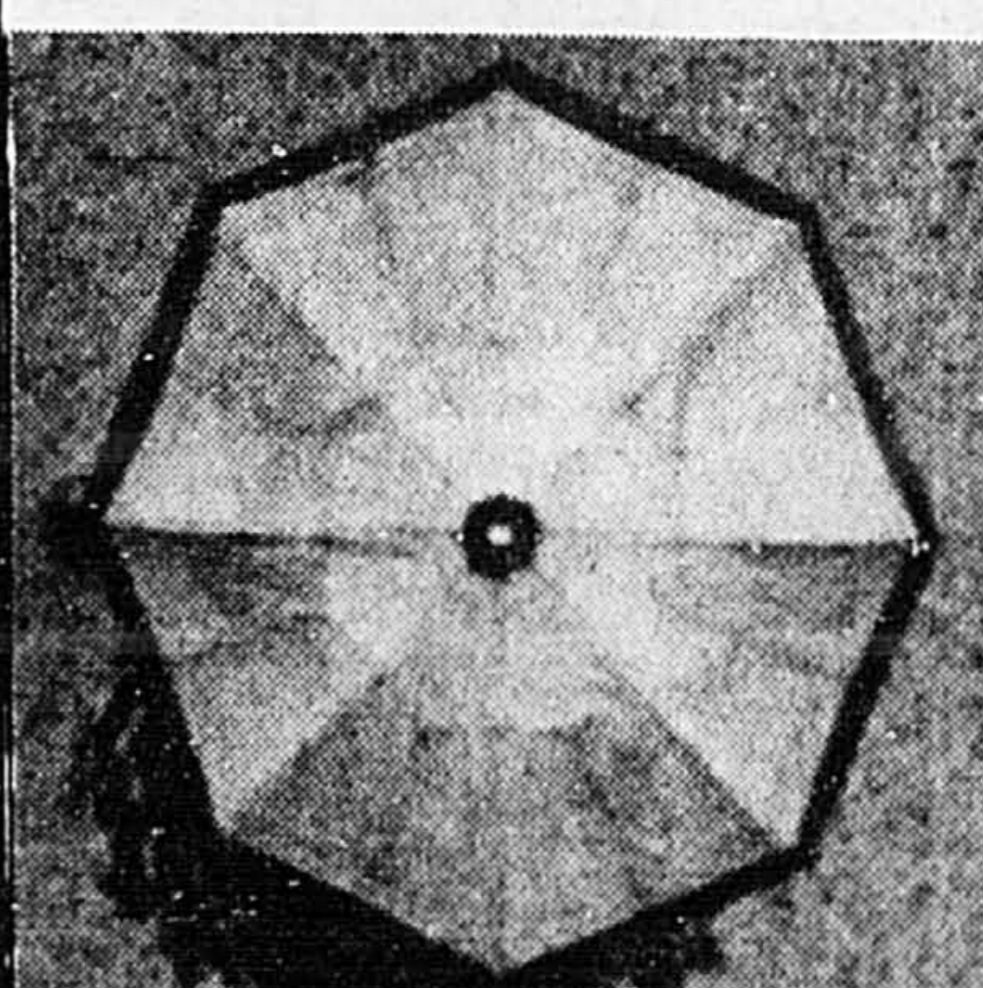
(Bien que ces objets n'aient pas encore de nom... tous droits réservés, même pour l'URSS).



Croquis numéro un



Croquis numéro deux



Croquis numéro trois

QUÉBEC 83 ÉLECTIONS PARTIELLES

20 JUIN Charlesbourg/Saguenay/Saint-Jacques

Révision des listes électorales du 30 mai au 4 juin

PARCE QUE VOTRE NOM DOIT ÊTRE INSCRIT ET BIEN INSCRIT.

Vous devez absolument être inscrit sur la nouvelle liste électorale pour pouvoir exercer votre droit de vote à ce scrutin.

Votre Directeur du scrutin vous fera parvenir la liste électorale de votre section de vote (poll). Vérifiez si votre nom y est inscrit et bien inscrit.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale ou s'il est mal inscrit, vous pouvez alors faire une demande d'inscription ou de correction lors de la révision des listes électorales qui se tiendra trois semaines avant les élections partielles du 20 juin. Cette révision aura lieu du 30 mai au 4 juin inclusivement.

Pour être inscrit sur la liste électorale, vous devez posséder les qualités d'électeur. Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le jour du scrutin, soit le 20 juin:

1. a 18 ans accomplis,
2. est de citoyenneté canadienne,
3. a son domicile au Québec depuis 1 an,
4. et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

Votre inscription sur la liste électorale doit se faire seulement dans la section de vote où vous étiez domicilié le jour de l'émission du décret, soit le 4 mai 1983. Ce n'est qu'à cet endroit que vous pourrez exercer votre droit de vote.

Bureaux de dépôt de la circonscription électorale de Saint-Jacques

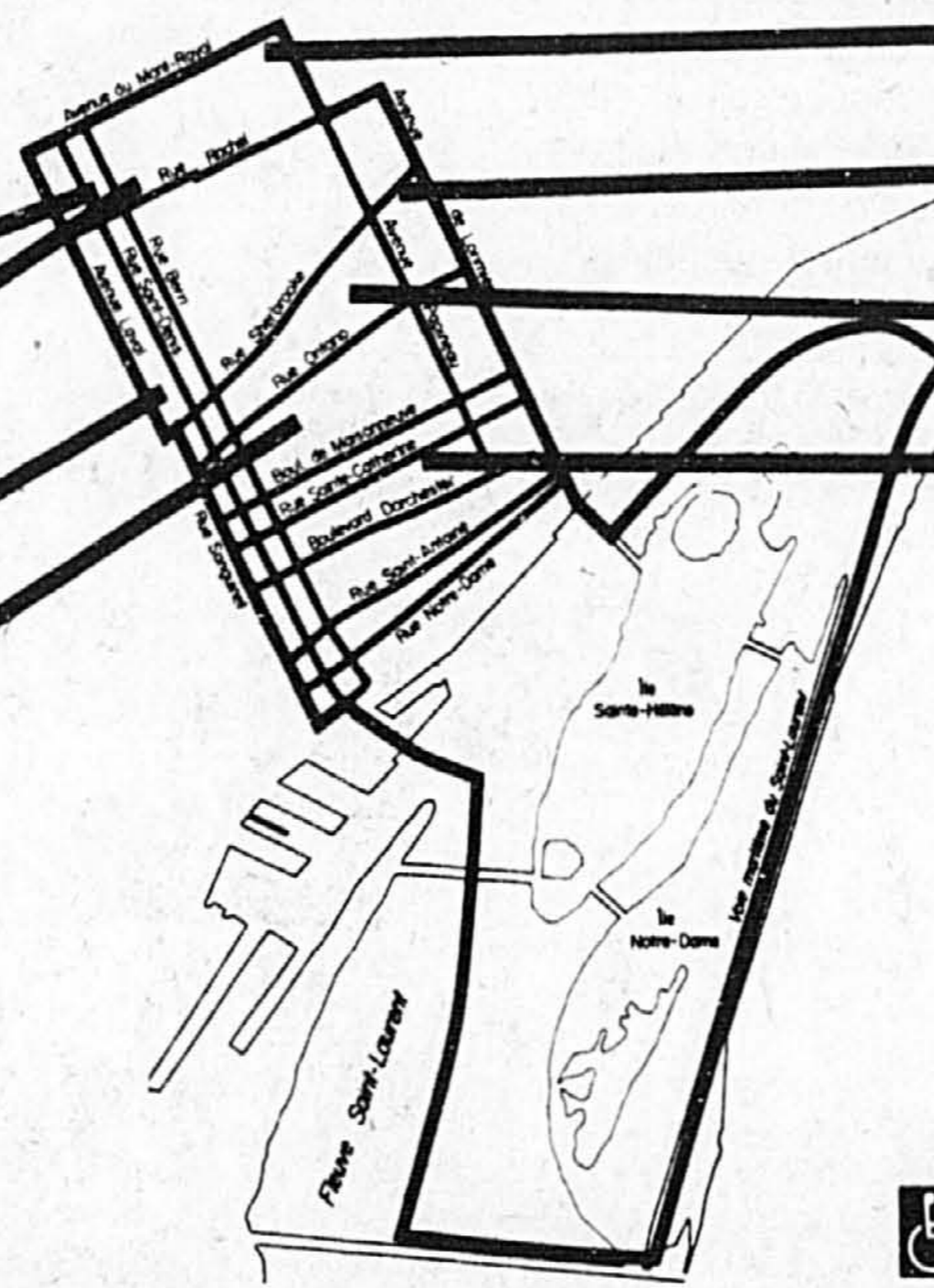
Pour toute demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter au bureau de dépôt le plus près de chez vous.

MONTRÉAL (partie) 4331, rue Saint-Denis

MONTRÉAL (partie) Bureau du Directeur du scrutin 505 est, rue Rachel

MONTRÉAL (partie) 307, Carré Saint-Louis

MONTRÉAL (partie) 1700, rue Amherst



Ce carré noir identifie les bureaux de dépôt aussi accessibles aux handicapés.

TRAVAILLEURS, ÉTUDIANTS, PERSONNES HOSPITALISÉES.

Si vous êtes un travailleur, un étudiant ou une personne hospitalisée qui avez quitté temporairement votre domicile et que vous résidez le 4 mai dans Saint-Jacques, vous devez, pour pouvoir voter le 20 juin, vous inscrire dans la section de vote où vous résidez temporairement pour votre travail, vos études ou votre hospitalisation.

Cette inscription doit se faire au moment de la révision des listes électorales. Vous n'avez qu'à vous rendre au bureau de dépôt le plus près de votre résidence temporaire dans Saint-Jacques, pendant la période de révision des listes électorales, du 30 mai au 4 juin 1983 inclusivement.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378

(de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement)



parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin

financement des partis politiques

carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

L'IMPUISSANCE SEXUELLE CONSTITUE L'UN DES SYMPTÔMES

Des dizaines de travailleurs d'Expro ont souffert de l'inhalation d'éther

■ VALLEYFIELD (PC) — Au fil des ans, des dizaines de travailleurs de la compagnie Expro ont ressenti les symptômes caractéristiques de l'exposition à l'éther: étourdissement, maux de tête, vomissements, irritation des muqueuses nasales, réduction du pouls, somnolence et impuissance passagère.

« maux de tête, insomnies et de la nervosité » qui l'accablent depuis près de deux ans.

« Et je n'ai pas le choix d'aller travailler ailleurs », ajoute cet homme humble, qui déplore ne pas jouir d'une plus grande ancienneté chez Expro pour réclamer d'être muté dans une autre section de l'entreprise.

Utilisation

L'éther est utilisé dans le traitement de la nitrocellulose, qui sert à fabriquer diverses poudres propulsives. Pendant des années, la concentration d'éther permise dans l'air dans des bâtiments de la compagnie a largement dépassé les normes permises.

Il y a trois mois, un nouvel appareil de récupération de l'éther a été installé au-dessus de deux mélangeurs de la nitrocellulose, ce qui permet de maintenir le pourcentage de l'éther en-deçà de 400 parties par millions (PPM), soit la norme établie.

Les témoignages entendus hier indiquent qu'au-delà de la physiologie des employés d'Expro, le degré d'intoxication à l'éther se répartit selon une ligne de démarcation qui, étrangement, place d'un côté les syndiqués, souvent affectés, et, de l'autre, les cadres intermédiaires, presque immunisés contre les émanations d'éther.

Chez les travailleurs, M. Gérard Bourgouin ne respecte pas cette règle. Cet opérateur de 64

ans, qui fait des prélèvements quotidiens d'éther depuis 23 ans, a affirmé devant la commission n'avoir jamais été incommodé par l'éther.

Pas affecté

De son côté, le chef opérateur Claude Lavoie — un cadre intermédiaire syndiqué que le syndicat CSN ne porte pas en odeur de sainteté — n'a pratiquement jamais été affecté non plus.

Il appuie son dire d'un argument irréfutable: « Ma femme m'a dit que je ne sentais plus l'éther, alors qu'en 1968, je sentais vraiment », a-t-il raconté au grand amusement des membres de la commission.

S'expliquant avec une simplicité désarmante, qui ne laissait aucune prise aux questions du porte-parole syndical Claude Mainville, le témoin a expliqué qu'il ne mettait jamais en doute les affirmations d'un employé prétendant être victime d'une intoxication et qu'il facilitait leur transport à une clinique ou un hôpital.

Par exemple, le 2 décembre 1981, une équipe d'opérateurs ont quitté le travail, victimes, disaient-ils, d'une intoxication. Même s'il devait se sentir étourdi, deux d'entre eux ont quand même pris le volant d'une automobile pour conduire le groupe à une clinique médicale, située à...15 miles de l'usine Expro.

\$3.6 MILLIONS

Saisie de six kilos de cocaïne dans l'ouest de Montréal

■ Le travail conjoint de la Gendarmerie royale du Canada et de policiers américains a permis la confiscation de six kilos et quart de cocaïne qui se trouvaient dans une voiture abandonnée dans un parc de stationnement du quartier Côte-des-Neiges, dans l'ouest de Montréal.

D'après l'inspecteur Al Breaux, de la GRC, la drogue saisie a une valeur de \$3,6 millions sur le marché noir. L'important stock de poudre blanche était dissimulé dans un compartiment spécial que l'officier de police a refusé de décrire afin de ne pas nuire à la poursuite de l'enquête.

Aucune arrestation n'a été effectuée en rapport avec cette affaire.

Selon des témoignages entendus hier à l'enquête publique sur les conditions de santé et de sécurité à la compagnie Expro, les conséquences de l'inhalation de l'éther — dont on se sert entre autres comme anesthésiant — varient selon la physiologie propre des employés qui respirent ce gaz très volatile, qui dégage une forte odeur.

Selon le 2e opérateur Pierre Hébert, tous les opérateurs d'Expro mis en contact quotidien avec l'éther sont à l'occasion victimes d'une certaine « impuissance sexuelle ».

Mais son collègue de 34 ans Julien Cyr fait exception. Son empressement à s'acquitter de ses devoirs d'époux ne s'est pas étioilé depuis qu'il a commencé à travailler à la section éther, en 1981.

Toutefois, il a été affecté de bien d'autres façons lors de trois intoxications dont il a été victime. Témoignant en matinée devant le juge René Beaudry et les commissaires André Courtois et Louis Drouin, il a parlé des

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Mme Cartier de Montréal a un nettoyeur comptoir à vendre? Pour plus de détails, consultez la rubrique 170...

pour les ANNONCES CLASSEES mon choix c'est

la presse

285-7111

SOLITUDE?



Club de rencontre Les amis des arts 842-3903

LE RÉGIME



POUR MAIGRIR RAPIDEMENT ET VIVRE PLUS LONGTEMPS

ENFIN UN RÉGIME QUI PERMET DE MAIGRIR SANS MOURIR DE FAIM! (en vente partout)

A. Gold & Sons®

UNE OFFRE DE PREMIÈRE CLASSE

CRAVATES DE SOIE

COUTURIERS RENOMMÉS

ORD.: \$18⁵⁰ à \$25

\$12⁵⁰

ÉPARGNEZ \$6 à \$12⁵⁰ SUR CES CRAVATES DE RENOM

- Gucci Contempo • Léo Chevalier
- Valentini • Franco Tucci • Napoli
- Et un grand nom que nous ne pouvons mentionner

UNE SUGGESTION IDÉALE POUR LA FÊTE DES PÈRES LE DIMANCHE 19 JUIN

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX À TOUTS NOS MAGASINS

- 388^e, STE-CATHERINE • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO
- LE CARREFOUR LAVAL • 960^e, STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU

• OUVERTURE AU NOUVEAU CENTRE ROCKLAND AU MOIS D'AÔUT
AMERICAN EXPRESS, VISA, MASTERCARD, CARTE BLANCHE ET LA CARTE A. GOLD & SONS

A. Gold & Sons®

présente

SANDALES EN CUIR VÉRITABLE

VOUS ÉPARGNEZ \$7⁵⁰

VALEUR EXCEPTIONNELLE CHOISIE PARMI NOTRE COLLECTION RÉGULIÈRE

MARCHEZ À L'AISE ET CONFORTABLEMENT DURANT TOUT L'ÉTÉ

Ordinaire \$22.50 **\$15** Épargnez \$7.50

- Tons de brun • Grandeurs 7 à 12 • Semelle caoutchoutée
- Achetez-en deux paires à ce prix spécial. Magnifique suggestion-cadeau pour la Fête des Pères le dimanche 19 juin. Ne soyez pas déçus • Magasinez tôt

388 OUEST, STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

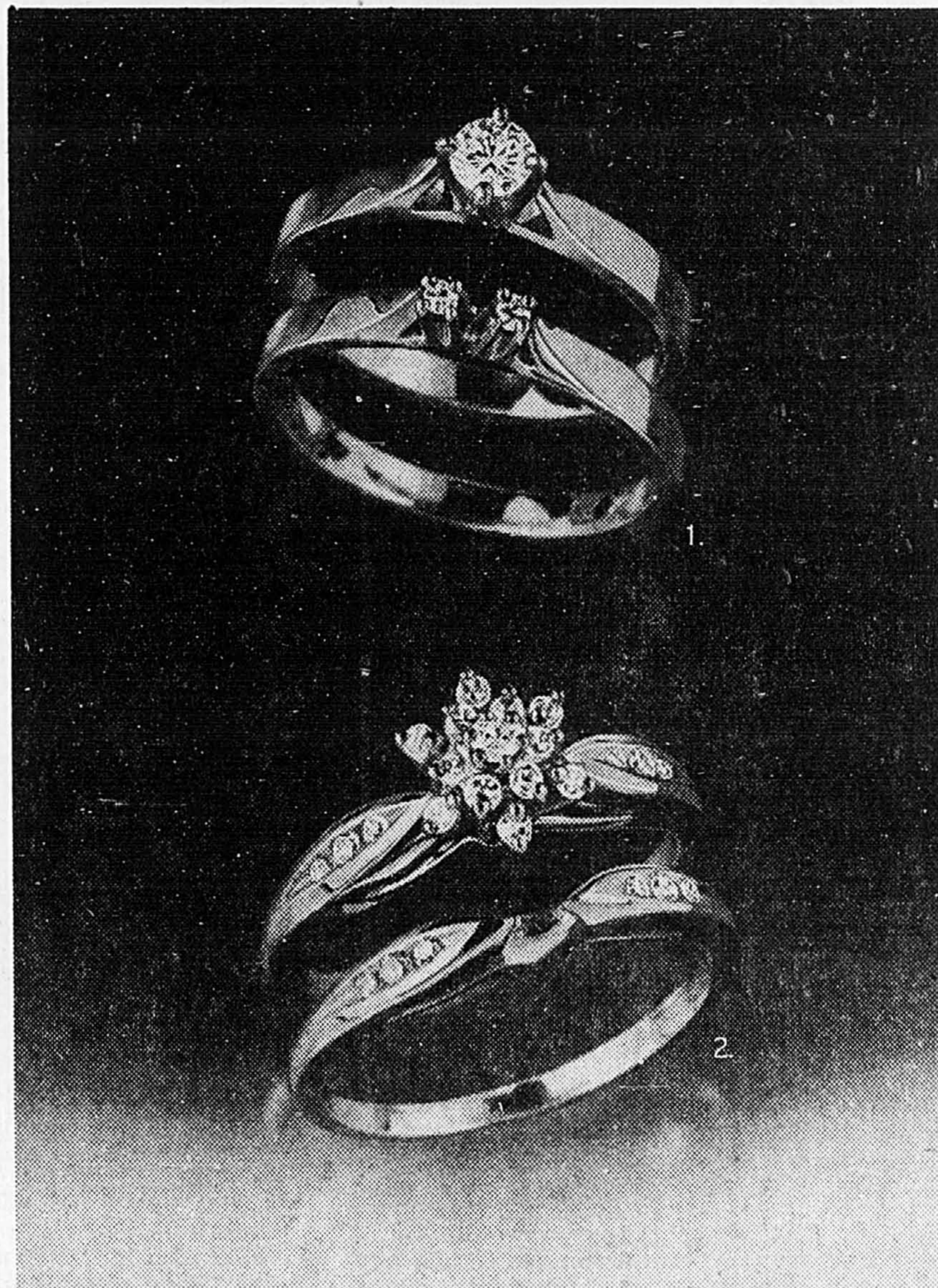
A. Gold & Sons®

- LES PROMENADES ST-BRUNO
- 960 OUEST, STE-CATHERINE
- FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

• OUVERTURE AU NOUVEAU CENTRE ROCKLAND AU MOIS D'AÔUT

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

LES ALLIANCES PEOPLES. NON SEULEMENT LE PLUS GROS DIAMANT, MAIS LE MEILLEUR DIAMANT POUR VOUS.



Pour votre bague de fiançailles, vous désirez naturellement le plus gros diamant pour votre argent. Et en même temps, pour vous, c'est la qualité qui prime.

Chez Peoples, nos professionnels de diamants vous aideront à obtenir le meilleur diamant... la meilleure grandeur, la meilleure qualité, le meilleur modèle — en un mot, la meilleure valeur pour vous. Venez nous voir pour les plus importants anneaux de votre vie. Et si vous n'attendez pas trop longtemps, vous pourrez participer à notre sensationnel Sweepstake du Printemps Peoples.

1.) Une ravissante bague de fiançailles en or 14K et un jonc parfaitement assorti à deux diamants. Une exclusivité Peoples. Bague de fiançailles 525\$. Jonc 170\$.

Ensemble **695 \$**

2.) Un noeud de diamants dans un sertissage en or 14K. La bague de fiançailles comprend dix-neuf diamants. Le jonc assorti est serti de six diamants. Bague de fiançailles 675\$. Jonc 320\$.

Ensemble **995 \$**

LE SWEEPSTAKE DU PRINTEMPS PEOPLES

GAGNEZ

2500\$

DE BIJOUX À DIAMANTS ET EN OR

Aucun achat nécessaire. Le concours prend fin le 30 juin 1983.

PEOPLES*

Des gens dignes de confiance.

- Le Carrefour Laval
Place Portobello
Place La Salle Shopping Centre
Plaza Alexis Nihon
- Centre Laval
Les Galeries D'Anjou
Plaza St. Hubert
- 1015 Ouest Rue St. Catherine
Centre d'Achats Fairview
Place Rosemere
- Les Galeries Richelieu
Les Galeries St. Laurent
Place Vertu

Le 1^{er} juin 1983

Cher Client, chère Cliente,

Depuis 66 ans, Steinberg joue un rôle de premier plan dans l'industrie de l'alimentation.

En périodes de crise ou de prospérité, d'inflation ou de récession, Steinberg a toujours innové et vous a toujours donné le maximum pour votre argent.

Début mars, nous avons lancé un programme de 5% de remise dans l'espoir que vous soyez plus nombreux à redécouvrir notre formule éprouvée: meilleurs prix dans l'ensemble, courtoisie, service et la plus grande variété de produits d'excellente qualité dans tous nos rayons.

En venant plus nombreux magasiner chez Steinberg, vous nous avez dit que ce sont là nos points forts traditionnels, et ces points forts, vous voulez que nous les renforçons davantage – ce que nous allons d'ailleurs faire.

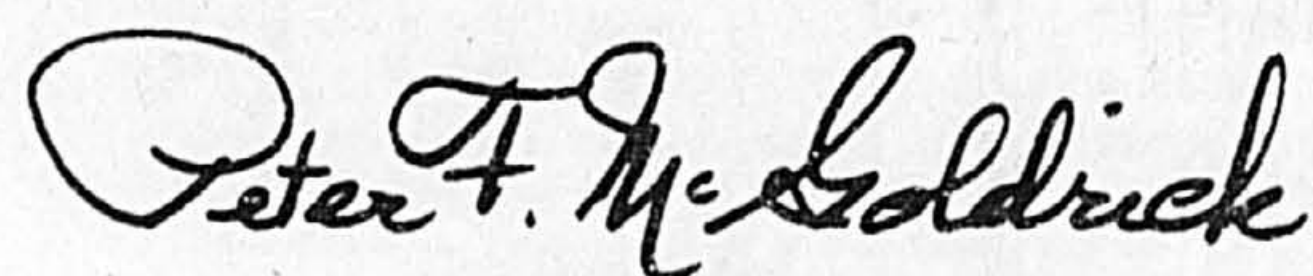
Ainsi, nous vous informons, cher Client, chère Cliente, que l'argent Steinberg vous sera encore émis jusqu'au samedi 4 juin inclusivement. Après cette date, vous pourrez, bien entendu, échanger votre argent Steinberg lors de vos achats, à tous nos supermarchés.

Nous vous affirmons que nous continuerons à être le leader des prix. Nous continuerons à le prouver en concentrant nos efforts pour vous faire réaliser les meilleurs achats sur l'ensemble de votre commande.

Comme toujours, nous laisserons parler les prix et nous ferons tout pour continuer à vous donner pleine satisfaction.

Veillez croire à toute notre considération.

Le Président et Chef de l'exploitation



Peter F. McGoldrick

Deux coqs attendaient...l'autobus

Après l'histoire du serpent trouvé dans une caisse de melons, c'était au tour de deux jeunes coqs de retenir l'attention, hier, à un arrêt d'autobus de la rue Jean-Talon. On ne saura malheureusement jamais s'ils avaient l'intention de se rendre à la piste Blue Bonnets, située tout près.

ANDRÉ CÉDILOT

Contrairement au reptile texan, les deux coqs, plus dociles, se sont laissés prendre assez facilement par les employés de la Société canadienne de protection des animaux. À leur avis, les deux oiseaux auraient été jetés à la rue par des gens qui les gardaient dans leur foyer depuis le temps de Pâques. « Le phénomène se répète chaque année à cette époque-ci. Le poussin ou le canneton a grossi et devient fort embarrassant dans un étroit logis. On s'en débarrasse donc un peu n'importe où », a expliqué un porte-parole de la SPCA, Madelyn Fournier.

Le serpent

Les deux coqs ont été remis à Gérard Loiselle, de Sainte-Madeleine-sur-Richelieu. Un « gentleman farmer », Loiselle fait l'élevage des animaux domestiques pour son seul plaisir. Quant au serpent du Texas découvert mardi matin dans une caisse de melons d'un supermarché du centre-ville de Montréal, il a été confié aux spécialistes du Jardin des merveilleux.

Un biologiste de l'endroit, Michel Delorme, a fait savoir qu'il s'agissait d'un serpent taureau (« Gopher snake », de son nom anglais), une espèce que l'on retrouve surtout dans la vallée de Sacramento, en Californie. Ce type de serpent n'est pas venimeux, même si son comportement peut laisser croire le contraire. « Le taureau a les caractéristiques d'un serpent venimeux : il siffle, se gonfle et agit le bout de la queue, mais il n'en est rien. C'est pourquoi les gens sont toujours portés à les tuer », a révélé l'expert.

Le serpent taureau n'est pas considéré comme dangereux. Il se nourrit de petits rongeurs et de bestioles, de sorte qu'il est fort utile pour les cultures agricoles. Tel un boa constrictor, il étouffe sa proie. Il possède des dents minuscules à l'extrémité de la mâchoire supérieure. Son jeûne prolongé serait probable-

Aucune atteinte due au radon

Le département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme mentionne dans son bilan de santé que rien n'a permis de détecter chez les anciens employés de la mine St. Lawrence Columbian and Metals, de Oka, une atteinte significative à leur santé pouvant être attribuée à l'exposition au radon et à ses sous-produits.

Ce bilan, qui conclut une vaste enquête entreprise à la demande du ministère des Affaires sociales, ne mentionne qu'un seul cas de carcinome bronchique. Mais il s'agit d'un fumeur âgé de plus de 60 ans, et qui n'a pas été exposé de façon significative au radon et à ses dérivés.

L'étude était dirigée par le docteur Philippe-E. Duval et M. André Delisle, respectivement médecin-conseil et conseiller en recherche en santé au DSC de l'Hôtel-Dieu.

ment à l'origine de l'agressivité manifestée durant les quelques heures passées à la fourrière de la SPCA.

Selon Michel Delorme, l'animal retrouvera probablement l'autre serpent taureau qui possède le Jardin des merveilleux dans le serpentarium en montre dans la section de l'Arche de Noé. Le sort du nouveau venu dépend des résultats d'examen médicaux qu'il doit subir et de son comportement, une fois qu'il aura été soumis à un régime alimentaire adéquat.

LE RÉGIME
Audrey Eytan

F PLAN FIBRES

POUR MAIGRIER RAPIDEMENT ET VIVRE PLUS LONGTEMPS

TRÈS EFFICACE! SI VOUS NE MAIGRISEZ PAS RETOURNEZ LE LIVRE À L'ÉDITEUR. IL VOUS LE REMBOURSERAI!

(Éditions Stanké)

SOLDE DE COMPLETS ERNEST

COMPLETS
Vaste choix de styles
Ord. 169.98 à 329.98

SOLDE 99⁹⁸ et 119⁹⁸

VESTONS SPORT Ord. 89.98 à 199.98
PANTALONS Choix incomparable ajustements gratuits

SOLDE 59⁹⁸ et 89⁹⁸ 199⁸ à 750⁰⁰

NOS CUIRS ET SUÈDES
Style blouson, vestons et pantalons

JUSQU'À 40% DE RABAIS

Pour t'habiller avec finesse passe voir

• Place Versailles • Carrefour Laval • 1223
352-3940 687-7378 Ste-Catherine Ouest
• Place Vertu • Proménades St-Bruno (angle Drummond) ERNEST
337-1414 461-0006 842-8767

À deux'

Les alliances modernes pour la mariée chez Mappins: une simple et élégante bague de fiançailles à solitaire, en or 14 K assortie à un jonc à diamant. À 750 \$ et 175 \$ respectivement, toute une vie à deux peut commencer avec une offre sensationnelle Mappins.

Agendas pour montrer les détails.

JOAILLIERS Mappins
Le magasin du bon goût.

• 3131 Côte-Vertu (Place Vertu) • Carrefour de l'Estrie
• 1000 ouest, rue Sainte-Catherine • Galeries Chagnon

Altitude «737»
La plus haute cuisine en ville.
Déjeuner et dîner tous les jours.

Le «727»
Club dansant dans les nuages ouvert du mardi au samedi, 21-3h.
(vendredi et samedi, 9 \$ par personne, un verre compris.)

Sortez de l'ordinaire... sortez à l'intérieur, à la Place Ville Marie.
Réservations: 861-3511

AKAI • TECHNICS • SANYO • AUDIO-TECHNICA • TELEC • RCA • TDK • PANASONIC • HITACHI • INTELLIVISION • CERWIN • PIONEER

SUPER-VENTE 12 MOIS 1983 SANS INTÉRÊT

GARANTIE* • REMBOURSEMENT* • ÉCHANGE* (avec achat de \$250 et plus seulement)

PIONEER • **HITACHI**

L'ENSEMBLE COMPREND:

- Récepteur stéréo am-fm Hitachi modèle SR-2001 ou Pioneer modèle SX-202, puissance de 50 watts rms
- Table tournante Kenwood modèle KD-22, semi-automatique, entraînement par carrou, avec cartouche
- 2 haut-parleurs Audio Pulse modèle 830, 3 voies, 100 watts RMS total

\$499⁹⁹ SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$599⁸⁸**

AKAI • **HITACHI**

L'ENSEMBLE COMPREND:

- Récepteur am-fm Akai modèle AAR-31, puissance de 80 watts rms
- Table tournante Hitachi modèle HT-21, semi-automatique, avec cartouche.
- 2 haut-parleurs Audio Pulse modèle 830 à 3 voies, puissance de 100 watts RMS

\$624⁹⁹ SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$749⁸⁸**

Technics

L'ENSEMBLE COMPREND:

- Amplificateur modèle SUV3 puissance de 80 watts total.
- Syntonisateur «Classe A» am-fm modèle STS2
- Table tournante modèle SL-20, semi-automatique avec cartouche.
- 2 haut-parleurs modèle 1230, 12", 3 voies, puissance de 150 watts rms total.

\$833²² SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$999⁸⁶**

AKAI

- Récepteur am-fm Akai modèle AAR-51, puissance de 130 watts rms total
- Magnétophone à cassette modèle GXF-51
- Table tournante modèle APD-210, semi-automatique, entraînement direct, avec cartouche magnétique
- Égalisateur modèle GE206
- 2 haut-parleurs modèle SE755, puissance de 200 watts total, 3 voies.

\$1666⁶⁶ SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$1999⁹²**

HITACHI

14" COULEUR modèle 1321

PRIX COMPTANT **399⁹⁸**
TAXE **36⁰⁰**
TOTAL **435⁹⁸**
ACOMPTE **135⁹⁸**
BALANCE **\$300⁰⁰**

\$2500 X 12 MOIS

HITACHI

20 PO COULEUR modèle 423 CONVERTISSEUR Philips

PRIX COMPTANT **\$549⁹⁸**
TAXE **49⁵⁰**
TOTAL **599⁴⁸**
ACOMPTE **149⁴⁸**
BALANCE **\$450⁰⁰**

\$3750 X 12 MOIS

RCA

20 PO COULEUR modèle F6R478 avec télécommande, afficheur lumineux des canaux, 122 canaux, base d'une valeur de \$49.95.

PRIX COMPTANT **\$699⁹⁸**
TAXE **63⁰⁰**
TOTAL **762⁹⁸**
ACOMPTE **262⁹⁸**
BALANCE **\$500⁰⁰**

\$4167 X 12 MOIS

SYLVANIA

20 PO COULEUR modèle VCR225, enregistrement 8 heures, 14 jours programmable, télécommande, pause image fixe image par image.

PRIX COMPTANT **\$799⁹⁸**
TAXE **72⁰⁰**
TOTAL **871⁹⁸**
ACOMPTE **271⁹⁸**
BALANCE **\$600⁰⁰**

\$5000 X 12 MOIS

SYLVANIA

20 PO COULEUR modèle CSX159 CONVERTISSEUR INTÉGRÉ

PRIX COMPTANT **\$699⁹⁸**
TAXE **63⁰⁰**
TOTAL **762⁹⁸**
ACOMPTE **262⁹⁸**
BALANCE **\$500⁰⁰**

\$4167 X 12 MOIS

RCA

20 PO COULEUR modèle VGP 150 1100, 8 heures d'enregistrement, synchronisation électronique, télécommande, enregistrement à réglage en fonction de la lumière. CAMERA couleur modèle CC012, tube image Saticon Zoom motorisé de 6.1

PRIX COMPTANT **\$1999⁹⁸**
TAXE **180⁰⁰**
TOTAL **2179⁹⁸**
ACOMPTE **379⁹⁸**
BALANCE **\$1800⁰⁰**

\$150 X 12 MOIS

Panasonic

POUR L'AUTO

Radio d'auto am-fm cassette modèle CS5 680

PRIX COMPTANT **\$249⁹⁹**
TAXE **25⁰⁰**
TOTAL **274⁹⁹**
ACOMPTE **125⁹⁹**
BALANCE **\$149⁹⁹**

\$299⁸⁸

Panasonic

POUR L'AUTO

Radio d'auto am-fm cassette et grand haut-parleurs de 4" à 2 voies

PRIX COMPTANT **\$324⁹⁹**
TAXE **33⁰⁰**
TOTAL **357⁹⁹**
ACOMPTE **157⁹⁹**
BALANCE **\$200⁰⁰**

\$389⁸⁸

PIONEER

POUR L'AUTO

Radio d'auto am-fm cassette quartz, cassette avec dolby, et horloge numérique

PRIX COMPTANT **\$458³**
TAXE **47⁰⁰**
TOTAL **505³**
ACOMPTE **205³**
BALANCE **\$300⁰⁰**

\$549⁹⁶

Panasonic

Radio am-fm cassette et ondes courtes, modèle M887

PRIX SAUCIER **\$399⁹⁹**

Panasonic

Radio am-fm cassette et grand haut-parleurs de 4" à 2 voies

PRIX SAUCIER **\$999⁹⁹**

AKAI

Radio am-fm cassette et ondes courtes, modèle AJ435

PRIX SAUCIER **\$167⁹⁷**

Technics

Haut-parleurs à 2 voies 100 watts total

PRIX SAUCIER **\$329⁸⁸**

J. SAUCIER Electronique Ltée

10090 ST-LAURENT

389-3541, 389-3542, 389-7750, 389-7467

Restaurants de la Place Ville Marie administrés par l'Hôtel Reine Elizabeth.

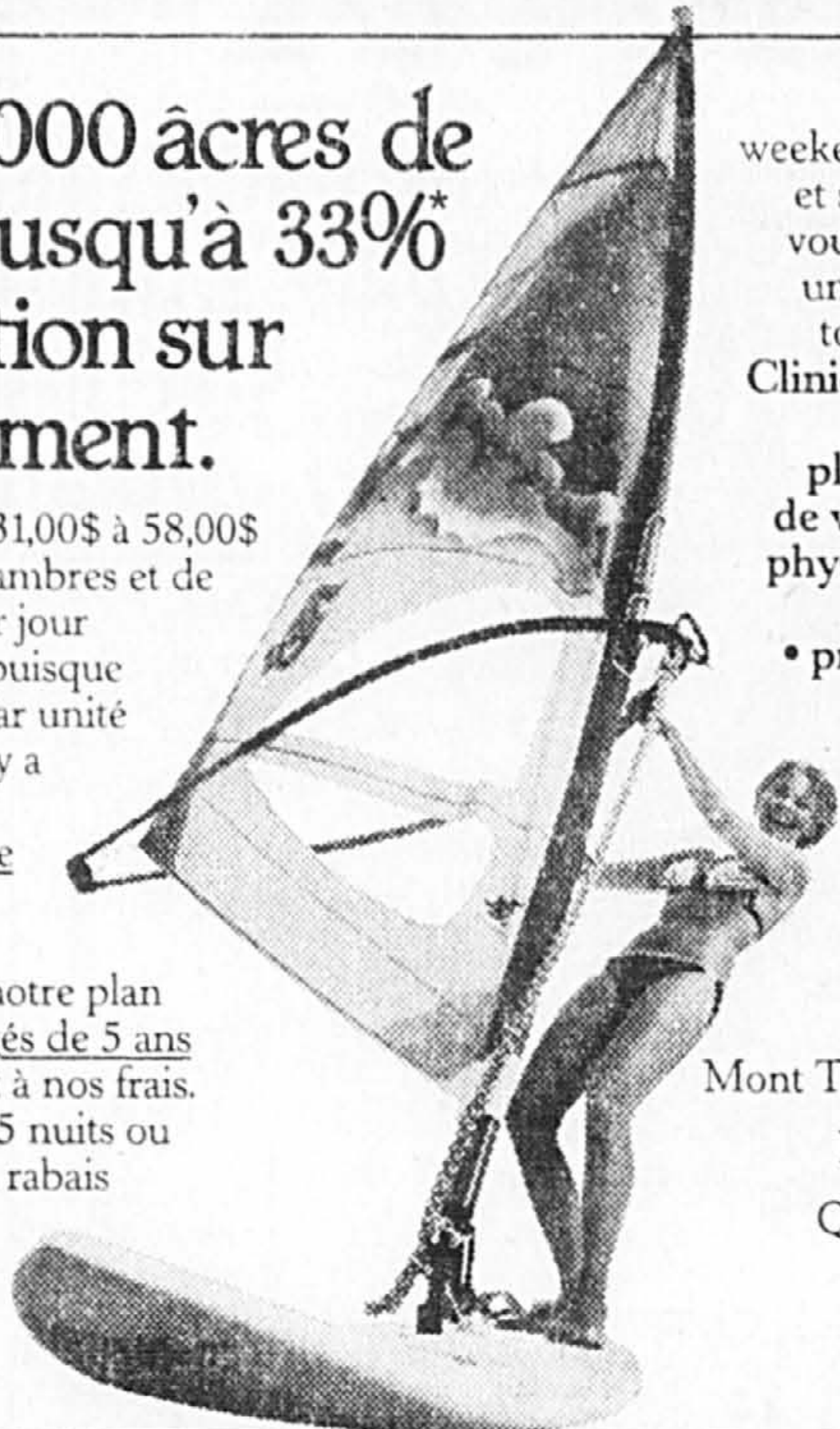
Des prix inégalés pour des vacances d'été inoubliables.

Plus de 3.000 acres de "plaisir," jusqu'à 33% de réduction sur l'hébergement.

Les taux varient de 31,00\$ à 58,00\$ par jour pour les chambres et de 58,00\$ à 135,00\$ par jour pour les chalets. Et puisque ces taux sont fixés par unité d'hébergement, il n'y a pas de frais supplémentaires - quel que soit le nombre d'occupants.

Si vous optez pour notre plan repas, vos enfants âgés de 5 ans et moins mangeront à nos frais. Plus encore! Restez 5 nuits ou plus et profitez d'un rabais supplémentaire de 10% sur l'hébergement.

*Basé sur les taux de l'été dernier.



et le plan repas. (5% les week-ends de 2 nuits, vendredi et samedi soirs). Si le cœur vous en dit, voici quelques-unes des activités offertes à tous nos clients, sans frais. Clinique de tennis • clinique de golf • clinique de planche à voile • clinique de voile • conditionnement physique • cours d'artisanat • baignade à la piscine • programme pour enfants sous la surveillance de moniteurs...

Station Touristique du Mont Tremblant
Mont-Tremblant, Québec J0T 1Z0

Mont Tremblant (819) 425-2711

Montréal (514) 861-6165

Québec et région ouest de l'Ontario (Sans frais)
1 (800) 567-6761

Mont Tremblant

Devenez propriétaire d'un appartement sur le site le plus prestigieux des Laurentides.

Pour plus de renseignements communiquer sans frais à Mont Tremblant 1 (800) 567-6761.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre kiosque à la Plaza Alexis Nihon du 2 au 4 juin.

Vous pourriez gagner une fin de semaine pour deux à Mont Tremblant!

Begin s'efforce de calmer les critiques sur la guerre du Liban

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

■ Face à la dramatique montée de l'opposition interne à l'occupation continue du Liban, le premier ministre israélien Menachem Begin a rompu hier, à la Knesset, plusieurs mois de silence pour « annoncer solennellement que nous ne nourrissons aucune intention belliqueuse à l'égard de la Syrie ».

« Nous ramènerons nos fils du Liban et les Syriens et les terroristes (combattants palestiniens) s'en iront », a-t-il affirmé, en réponse au député travailliste Bar Zohar qui lui avait imputé la responsabilité de « 500 morts, 2.500 blessés et 600 paralysés à vie » dans les rangs israéliens depuis l'invasion du Liban, il y a un an le 6 juin.

Mais Begin lançait en même temps un appel à « ralliement de toutes les forces politiques autour du gouvernement et pour la réalisation de l'unité qui s'était manifestée aux premiers jours de la guerre du Liban ».

« Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions faire revenir le plus vite possible nos forces du Liban », a-t-il déclaré, ajoutant: « Pourquoi donner l'impression que nous sommes divisés en ce jour de tension avec la Syrie? ».

Son gouvernement soumettait par ailleurs à la Knesset un projet créant un impôt spécial sur les transactions bancaires des particuliers pour défrayer les coûts de l'occupation israélienne du Liban, estimés à \$1 million par jour. Il imposait d'autre part une nouvelle taxe sur les biens de consommation importés afin de réduire le déficit commercial, qui a atteint \$4 milliards l'an dernier.

Terminant sa visite officielle à Paris, le premier ministre libanais Chafic Wazzan exprimait sa « grande crainte d'une confrontation » entre Israël et la Syrie au Liban. « La situation au Proche-Orient est explosive », affirmait à Damas le porte-parole

de l'OLP, dont le leader, Yasser Arafat, disait pour sa part craindre « une action militaire israélienne contre les civils palestiniens au Liban ».

Abou Iyad, no 2 de l'OLP, se trouvait hier à Moscou et le président syrien Hafez Assad à Tripoli, « pour consolider la résistance face aux projets d'agression américano-israéliens », alors que le ministre israélien de la Défense Moshe Arens arrivait à Paris, son homologue des Affaires étrangères Yitzhak Shamir recherchait à Bruxelles « un dégel des relations avec la CEE » et l'assistant de Shamir, Yehouda ben Meir, poursuivait ses consultations avec l'administration Reagan.

Entre-temps, l'opposition à la ligne « modérée » de Yasser Arafat au sein du Fatah, principale composante de l'OLP, prenait de l'ampleur avec la déclaration de Moussa Aouad, porte-parole officiel du Fatah au Liban, selon laquelle « 24 dirigeants représentant plus de 10.000 membres ont rejoint la dissidence ».

Les dissidents prêtent à Arafat, qui privilégie depuis le siège de Beyrouth la poursuite des objectifs nationaux palestiniens par des moyens diplomatico-politiques, l'intention d'abandonner totalement la lutte armée contre Israël.

Le Parti baas au pouvoir en Syrie a institué une commission qui a écouté, hier, le chef du Département politique de l'OLP (ministère des Affaires étrangères), Farouk Kaddoumi. De Moscou, Abou Iyad invitait les dissidents du Fatah à « ne tomber sous le joug d'aucun régime arabe ». De source palestinienne à Damas, hier soir, on indiquait qu'Arafat aurait accepté de réintégrer à leurs postes les mutins initialement relevés de leurs commandements, mais l'information n'a pas été immédiatement confirmée au niveau officiel.

Stone entame une tournée en Amérique centrale

d'après Reuter, PA, AFP

■ M. Richard Stone, qui a prêté serment hier en tant que nouvel émissaire spécial du président Reagan en Amérique centrale, entame aujourd'hui une mission d'information qui le conduira d'abord au Salvador, puis au Nicaragua, a annoncé le département d'Etat. Un porte-parole a déclaré ne pas savoir quels responsables M. Stone rencontrerait au Nicaragua, ni lors de ses autres escales.

Les autres pays figurant au programme de son voyage sont le Costa Rica, Panama, le Honduras, le Guatemala et Belize, ainsi que la Colombie, le Venezuela et le Mexique, qui ont participé à la recherche d'un règlement pacifique dans la région au sein du «groupe de Contadora».

Le département d'Etat a précisé que M. Stone aura pour mission «de transmettre aux pays de la région le soutien total des USA aux initiatives régionales en faveur de la paix, destinées à réduire le flot d'armes, de conseillers étrangers et de soldats dans la région et au sein de la région et à promouvoir le développement de la démocratie». M. Stone sera en outre responsable de «promouvoir les discussions entre toutes les parties en présence, chaque fois que les bons offices des Etats-Unis pourront être employés à cet effet».

La mission de M. Stone survient alors que le président Reagan et ses conseillers les plus directs semblent vouloir reprendre en main la stratégie des USA en Amérique centrale. Le départ de M. Thomas Enders, principal artisan de la politique centro-américaine depuis l'arrivée de M. Reagan à la Maison-Blanche, et la décision de remplacer l'ambassadeur actuel des USA à San Salvador, M. Deane Hinton, s'inscrivent dans ce coup de barre, même si le président a indiqué que ces déplacements ne signifiaient pas de changement dans la politique de l'administration dans la région.

Au Salvador, un responsable de la guérilla a déclaré que le dernier succès des insurgés, qui ont réussi à s'emparer d'un important centre de communications de l'armée dans le Morazan, soulignait une fois de plus la faiblesse de l'armée régulière entraînée par les Américains. Les autorités militaires salvadoriennes ont confirmé la chute du centre de Cacahuatique, qui assurait les communications de l'armée sur la moitié du pays.

MERCI, CANADA, POUR UN DÉPART SENSATIONNEL!

QUAND LES VENTES AUGMENTENT DE PLUS DE 50%*, CE DOIT ÊTRE POUR DE BONNES RAISONS.

Ce qu'il a fallu y mettre:

Une qualité de classe mondiale. La Pontiac 2000 prouve jusqu'à quel point une petite voiture peut être bien construite. C'est le résultat d'un engagement total comprenant plus de mille vérifications de la qualité au moyen de sondes optiques, de rayons laser, d'ultrasons et d'essais par ordinateur. C'est l'automatisation, la robotique et surtout un personnel dévoué qui permettent de construire cette voiture de qualité de classe mondiale qu'est la Pontiac 2000! Alors, quand on sait comment elle est construite, on sait pourquoi on l'achète!

Une technique d'avant-garde. La Pontiac 2000 est une traction avant éprouvée, aux qualités routières impeccables. Sa direction à crémaillère est d'une grande précision. Sa suspension avant à jambes MacPherson avec barre stabilisatrice et sa suspension arrière à barre antiroulis intégrée avec ressorts hélicoïdaux de flexibilité variable contribuent à la douceur et à la stabilité de son roulement. Son empattement de 101,2 pouces contribue également à sa stabilité.

De nouvelles performances sensationnelles. La version 1983 de la Pontiac 2000 est plus puissante grâce à un nouveau 4-cylindres rapide de 2 litres et une boîte manuelle à 4 vitesses avec surmultipliée, standard. Existente aussi une boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée et une automatique livrables en option. Allez chez le concessionnaire Pontiac en faire un essai routier. Elle vous séduira!

Ce qu'elle vous coûtera:

7731\$**

Ce qu'elle vous rapportera:

Cette Pontiac 5 places d'une grande élégance est un vrai bon achat! La Pontiac 2000 est spacieuse, de grand confort et bien équipée. L'équipement standard comprend entre autres: sièges-baquets avant entièrement rembourrés de mousse et à dossier inclinable, bloc central, volant de luxe, désembueurs de glaces latérales, dégivreur de glace arrière, bandes de frottement de pare-chocs, moulures latérales de carrosserie, roues rallye, tapis à poils ras et batterie à fort débit. En plus du coupé 2 portes au prix le plus modique (représenté), les autres modèles à excellent profilage aérodynamique comprennent les sedans 4 portes, les modèles 3 portes (à arrière ouvrant), les familiales 5 portes et une décapotable 2 portes à venir. Il ne faut pas se surprendre que la Pontiac 2000 version 1983 fasse autant sensation en une période où d'autres nouvelles sous-compactes connaissent des difficultés.

L'économie...la Pontiac vous l'offre. La Pontiac 2000 n'est pas seulement une voiture élégante et de qualité supérieure. Elle est construite pour offrir l'économie de carburant répondant aux besoins actuels:

Cote en usage combiné
7,4 L/100 km 38 mi/gal
avec équipement standard.

Ces chiffres sont des estimations basées sur les méthodes d'essai en laboratoire approuvées par Transports Canada. La consommation que vous obtiendrez pourra être différente.

PONTIAC 2000

*D'après les chiffres de R. L. Polk pour les immatriculations de véhicules vendus pendant l'année se terminant le 31 décembre 1982. Par comparaison avec la période de vente équivalente de 1981, les ventes de la Pontiac 2000 ont enregistré une hausse de 55,5%.

**Prix de détail suggéré par le fabricant pour le coupé 2 portes Pontiac 2000, taxe de vente fédérale comprise. Les taxes provinciale et locale (s'il y a lieu), ainsi que les frais de transport et d'immatriculation sont en supplément. Les prix indiqués peuvent être modifiés. Le concessionnaire peut vendre à des prix inférieurs.

La vie tient à un clic! Attachez-vous!



Le coupé 2 portes Pontiac 2000

ARTS ET SPECTACLES



Louise Cousineau

L'effet Bonenfant fait courir

Jamais n'a-t-on vu dans toute l'histoire de *La Course autour du monde* un tel acharnement pour cette année : 810 jeunes ont demandé un formulaire, 137 l'ont retourné, dont 18 filles. La différence entre le 810 et le 137 est facile à comprendre... quand on a vu l'énormité du dossier qu'il faut compléter pour devenir candidat à *La Course*. Avec film en plus, bien sûr. Mais 137 dossiers, c'est deux fois plus que les années précédentes. N'allez pas chercher plus loin l'explication du phénomène : l'effet Bonenfant a électrisé les aspirants globe-trotters, c'est sûr.

Radio-Canada a convoqué les 25 personnes qui semblaient les plus prometteuses pour une entrevue. Cinq candidats ont finalement été choisis. Les voici : Claudine Alberne, 21 ans, de Québec ; Henri-Daniel Dugas, 23 ans, de Moncton (qui se présentait pour la deuxième fois) ; Manon Briand, 19 ans, de Baie Comeau ; Yvan Corribeau, 24 ans, de Montréal et Claude Abel, 24 ans, de Montréal aussi.

Vous aurez constaté qu'il y a deux filles parmi les cinq finalistes : une excellente moyenne quand on considère qu'il n'y en avait que 18 au départ.

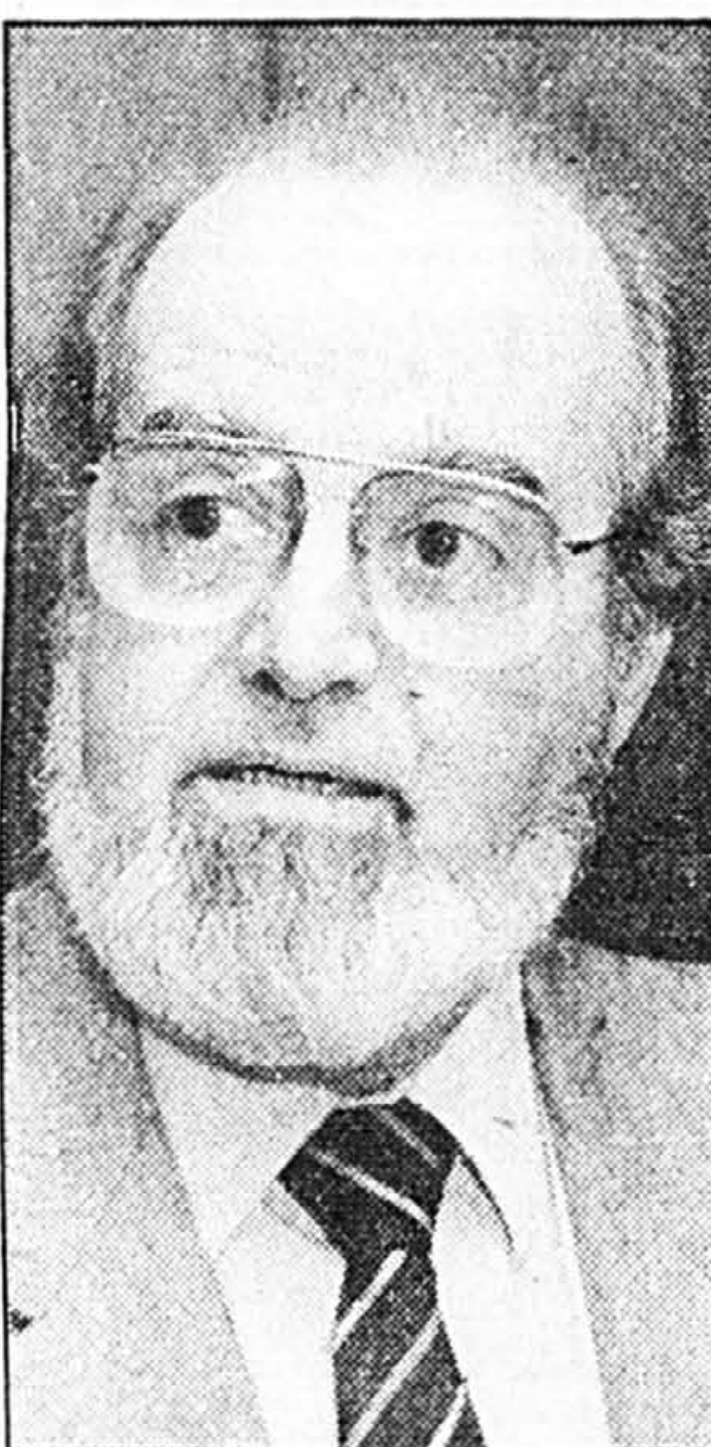
Depuis qu'ils ont été choisis, les cinq concurrents n'ont pas chômé. On leur a d'abord imposé un sujet de film : l'alimentation. Puis, on les a envoyés cinq jours à New York (en autobus, l'avion ce sera pour la vraie Course), avec un maigre « per diem » de \$50 US. « Il faut qu'ils apprennent à vivre à la dure », d'expliquer le directeur adjoint des émissions jeunesse, M. Claude Morin. Avec aussi cinq bobines de film de deux minutes et demie, pour apprendre à ne pas gaspiller d'images.

Puis, chacun des candidats a pigé le nom d'une ville au Québec où il devra tourner un film. Le coureur ne doit pas avoir de parenté dans la ville en question. Ils avaient tous rendez-vous hier à Radio-Canada à 9 h 30 précises. Dans deux semaines, ils vont assister au montage de leur troisième film. Le 30 juin, ils vont participer à l'enregistrement des deux émissions où l'on déterminera, parmi les cinq, les deux partants. Nous ne verrons ces émissions qu'en septembre.

M. Morin, dont l'enthousiasme pour *La Course* a encore augmenté, ce qui n'est pas peu dire, est soufflé par la qualité des candidats cette année. Étonné aussi de l'ambition manifestée de certains recalés : deux d'entre eux se sont présentés à Radio-Canada en insistant pour obtenir une entrevue. Plusieurs ont téléphoné pour savoir où étaient leurs faiblesses. Et d'autres encore ont déclaré qu'ils se représenteraient l'an prochain.

Le gros show du 29 juin à Paris: mort confirmée

Je l'annonçais mardi. Cela a été confirmé hier: le gros show que Radio-Québec devait coproduire à Paris le 29 juin dans les Jardins du Trocadéro à Paris avec la chaîne française TF1 est bel et bien mort. Avant-hier, le directeur des programmes de Radio-Québec, M. Claude Desorcy, avait encore un mince espoir que ça s'arrange. Eh bien non.



Claude Desorcy

Radio-Québec devait produire l'émission, c'est-à-dire trouver les artistes (et les payer), s'occuper du concept (la tâche était confiée à Mouffe), tandis que TF1 devait téléviser l'événement, qui nous serait parvenu par satellite.

Mais voilà que TF1 a fait bien des histoires sur le choix des artistes, opposant son veto à certains choix de Radio-Québec, et réclamant des vedettes connues en France. Finalement, les partenaires se sont entendus sur une liste de cinq noms :

Diane Dufresne, Robert Charlebois, Yvon Deschamps, Catherine Lara et Michel Jonas. Or, Michel Jonas n'a pas pu accepter, étant occupé ailleurs. Et il a été impossible de lui trouver un remplaçant à brève échéance. On croyait jusqu'à hier engager Julien Clerc. Ça ne s'est pas matérialisé.

C'aurait duré 90 minutes, la France l'aurait non seulement vu mais entendu, puisque Europe no 1 s'occupait de la diffusion radio. Ça coïncidait aussi avec la visite de M. René Lévesque en France. Ça aurait rehaussé considérablement le prestige de Radio-Québec. C'est fini. M. Desorcy a beaucoup de chagrin.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:00 **17** — Pierre Nadeau rencontre Philippe Souchard qui parlera de médecine douce.

23:20 **23** — «Les félins» Un policier de René Clément avec Alain Delon, Jane Fonda et Lola Albright.

20:00 **63** — The Great Art Dictator Si la collection de tableaux d'Hitler vous intéresse...

HORAIRE RÉVISÉ

21:30 **6** — Benny Hill Show
00:30 **7** — Movie
«McCloud: Lady on The Run».

Romancière bannie de Medora

Kathryn Davis, 27 ans, de Riverside en Californie a écrit un roman dont l'action se déroule à Medora, dans le Dakota du Nord : *The Dakotas: At the Wind's Edge*. Le livre a été banni de Medora, dont la population dépasse de peu la centaine, en grande partie parce que Mlle Davis fait vivre des problèmes sexuels à ses principaux personnages. Elle a été formellement « non-invitée » aux fêtes du centenaire de la petite ville, qui auront lieu cet été.



Kathryn Davis photo AP



Denis Lavoie

La saison achève et on regarde déjà en arrière. Des hauts et des bas dans le showbusiness québécois. On a déjà assez parlé de nos malheurs en cette saison des pluies, aussi bien vous parler des réussites. Et ce qui a le mieux fonctionné cette saison se résume en un mot : le rire. Après Lapointe, Clémence, *Pied de poule*, *La Déprime*, Broue, il y a eu ces fameuses *Lundis des Ha! Ha!* C'était la dernière représentation lundi dernier avec plein de monde et de plus en plus de curieux de tous les milieux mais ça ne s'arrêtera pas là.

Ding et Dong (Claude Meunier et Serge Thériault) séviront une fois de plus avec une reprise des meilleurs spectacles de la saison lors de la *Semaine des quatre lundis* qui aura lieu du 9 au 12 juin prochain. La demande est déjà si forte qu'on ajoutera probablement une autre semaine au Club Soda...

Incidentement, il est fortement question qu'on présente le spectacle *La belle et la bête* avec Jean Roussel et Christaine Robichaud dans un proche avenir au Club Soda. Des gens de l'entourage de Robert Charlebois ont visité l'endroit et il est toujours possible que Garou présente son spectacle au club le plus hot en ville actuellement. En attendant, il y a le groupe Beau Geste qui est à l'affiche à compter de ce soir...

Ah! j'oubliais, on songe à présenter des artistes français au Club Soda (surtout des gens de la relève)... Plein, plein de projets.

Picket annulé
Wilson Picket qui devait présenter son spectacle rythm'n'blues, demain au Spectrum, a fait savoir, hier matin, qu'il ne respectait plus les engagements de son agent et que par conséquent, il ne se présentera pas au Spectrum. Vous pourrez toujours voir en lieu et place un vidéo assez spécial d'un spectacle de David Bowie. Samedi, à ne pas manquer Trio Music avec Chick Corea, Miroslav Vitous et Ray Haynes. Également à voir, Dead Kennedys.

La semaine des quatre lundis

mardi le 7 juin prochain toujours au Spectrum qui présentait, hier soir, le spectacle du mois avec Nanette. Le mois prochain, c'est au tour de Diane Tell. Ramassez les coupons.

60 000 personnes au Festival des enfants

Succès plus que satisfaisant du Festival international du spectacle pour enfants qui a attiré un total de 61 000 visiteurs la semaine dernière à l'île Ste-Hélène. Le festival reviendra officiellement l'an prochain avec probablement une formule modifiée. Tout le monde est parfaitement conscient que c'était un peu cher et il est fortement question d'adopter la formule visa pour la famille l'an prochain. Avec une meilleur

température, on devrait dépasser les 100 000 entrées.

Retour du « Vol du flammand rose »

Daniel Matte a pris la direction de la nouvelle salle de spectacle de l'hôtel Chanteclerc de Sainte-Adèle et présente *Les Folies de Jacques Offenbach* à compter du 17 juin. Il reprend le rôle-titre en compagnie de Louise Bombardier. Par la suite, il compte reprendre la comédie musicale écrite il y a peut-être 20 ans par Clémence, *Le Vol du flammand rose*. Cette oeuvre avait fait couler beaucoup d'encre à l'époque et j'espère que Matte réussira à faire revivre la première comédie musicale québécoise.

Programme double: Berryman-Labelle

Excellente idée de présenter un spectacle réunissant Pierre Labelle et Dorothee Berryman au théâtre de l'île à l'île d'Orléans à compter du 11 juin. Les deux artistes présenteront des extraits du spectacle de Dorothee C'est la première impression qui compte et de Seul en piste de Pierre Labelle...

Show rétro

Croyez-le ou non, les Bel Cantos, les Excentriques, le 25e Régiment, les Zinconnus et d'autres groupes des années 60 remonteront sur scène à l'aréna Melançon de Saint-Jérôme le 18 juin prochain au Super Festival Rétro Souvenir 1960... Je déplore personnellement l'absence des Classels et des Hou-Lops.



photo Robert NADON, LA PRESSE

Disque d'or pour Corbeau

Impressionnante conférence de presse, hier soir chez O'Keefe, entourant la remise d'un disque d'or au groupe Corbeau pour l'album *Illégal*. Avec des ventes d'au-delà de 50,000 copies, Corbeau se classe parmi les

cinq meilleurs vendeurs du Québec. Le groupe a vendu jusqu'à date plus de 100,000 disques. Un quatrième album est prévu à l'automne ainsi qu'une série de spectacles et un spécial télé.

EN PREMIÈRE CANADIENNE 18 ANS Adultes
The Mistress
dés m li
Aussi 24
CINÉMA
L'AMOUR
GUY
FILM ÉROTIQUE

RISINGS
DANSE PARTY
avec la reine du
FUNK
JERMELIA
accompagné de TCHUKOH
ce soir à samedi
286, rue Ste-Catherine, ouest
Metro Pace des Arts
861-0657 875-6795

EN PRIMEUR 18 ANS Adultes
PASSIONS BRULANTES
PAPINEAU 1 omega 2

INFIRMIERES pour couples ÉROTIQUE
PAPINEAU 2 Plus: 2e
FILM ÉROTIQUE

EN PRIMEUR
SAMANTHA FOX VANESSA DEL RIO
Babylon Pink
18 ANS Adultes
LE BEAVER
517 PARK 849-2499
CINE 539
5105 CATHÉDRALE W. 843-2000
PCCADILLY
5005 SHERBOURGE W. 408-8811
Aussi deuxième grand film
CASSETTES VIDEO A VINDRE

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVJQ 26
22:00
FANTAISIE
Le musée personnel ainsi que la collection de camions de pompiers et de voitures anciennes de Louis Gravel sont un plaisir pour les yeux.

TVSQ 25-15
16:00
TÉLÉ-BILLARD 83
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Ouvert à tous. Participants: Gaston Leblanc vs Robert Bonneville.

TVJQ 26-20
Télé des jeunes
09:30 **PAROLE AUX JEUNES**
Les relations avec les parents.
09:30 **DÉLICES DE GOUTATOU**
L'enseignement de la cuisine.
10:30 **SCIENCE ATOUT**
Documentaires scientifiques.
11:00 **PLUCHE ET BRINDILLE**
Les animaux marins.
11:30 **AM STRAM GRAM**
Les enfants dessinent un bateau.
12:00 **MAG 26**
12:15 **PIROULI ET SES AMIS**
«Le vase d'époque»...
12:30 **GLOBULE ET ROBINET**
«La mode»...
13:00 **SERVICE SECRET**
Voyage en Afrique.
13:30 **TOPINO**
Fiora la toréador?
14:00 **COURT MÉTRAGE**
Le vieux cheval gris.
15:30 **GRENIER SOUS LA MER**
Les poissons électriques.
16:00 **MIREILLE ET ARSENE LAPIN**
Bricolage.
16:30 **GLOBULE ET ROBINET**
«L'avare»...
17:00 **MAG 26**
17:15 **ZELTRON**
«Zeltron sange toujours 2 fois»...
17:30 **PETIT DÉBROUILLARD**
Loisirs scientifiques.
18:00 **MINIFÉE**
«Les 48 amours de M. Camille»...
18:30 **COUREURS DES BOIS**
19:00 **PIROULI ET SES AMIS**
Vair 12h15.
19:15 **ZELTRON**
«Les frissons du bilame»...
19:30 **SOURISSIMO**
«Nettoyage de printemps»...
19:45 **LE COURRIER DE MIREILLE**
Grisette répond au courrier.
20:00 **AVANT-PREMIÈRE/CINÉMA**
Volet: «Primeurs»...
21:00 **THE GROWING YEARS**
21:30 **RENCONTRE AVEC LE CARDINAL**
22:00 **FANTAISIE**
Camions de pompiers et voitures anciennes.
22:30 **CONFÉRENCE DE RAY VINCENT**
23:30 **LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE**
«C'est toujours à recommencer».

TVSQ 25-15
Télé des sports
08:30 **LE DERNIER DROIT**
L'actualité dans le monde des courses...
09:00 **FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES**
La biographie d'ancêtres et les coutumes.
10:00 **EN COURANT LES BOIS**
La chasse au chevreuil et à la corneille.
11:00 **MODÈLES RÉDUITS**
L'ancien voilier.
12:00 **LES QUILLES**
Tournoi «Champion» de petites quilles. Part.: Giovanni Rossi et André Bedard vs Jacques Allaire et Réjean Pelletier.
13:00 **SQUASH**
Critérium provincial. Finales: hommes. Part.: Marc Lalonde vs Norm Platt.
15:00 **CAMPING CARAVANING**
Le camping de randonnée.
16:00 **TÉLÉ-BILLARD 83**
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Ouvert à tous.
17:00 **LA BONNE HABITUDE**
Conditionnement physique.
17:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS**
Présentation des courses du mercredi.
18:00 **LE MONDE DES COURSES**
Tribune téléphonique animée par Robert Aré.
18:30 **CAMPING-CARAVANING**
Vair 15h00.
19:30 **LE MANIC**
Du Stade olympique à Montréal, le Manic reçoit l'équipe de San Diego.
22:00 **LES QUILLES**
Vair 12h00.
23:00 **JOGGING AGROPUR**
Le jogging et le contrôle du poids.
23:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS**
Vair 17h30.
00:00 **TÉLÉ-BILLARD 83**
Vair 16h00.
01:00 **SQUASH**
Vair 13h00.
03:00 **MODÈLES RÉDUITS**
L'ancien bateau à voile.
04:00 **JOGGING AGROPUR**
Vair 23h00.
04:30 **SUR LES SENTIERS D'HONGHEDO**
La pêche au saumon de l'Atlantique, en Gaspésie.
05:00 **EN COURANT LES BOIS**
La chasse au chevreuil et à la corneille.
06:00 **LES QUILLES**
Vair 12h00.

TÉLÉ PAYANTE

Les titres de films sont en caractères gras.

Premier Choix
06.00 L'Impitoyable
07.30 Le Fantôme de la voie ferrée
08.00 Au nom du peuple italien
10.00 La Femme-enfant
12.00 Les Liens de sang
14.00 Vérités et mensonges
16.00 Au nom du peuple italien
18.00 Boxe
20.00 Les Liens du sang
22.00 Maman cent ans
00.00 La Bonne Année
02.00 L'Impitoyable
03.30 Benny Hill
04.00 Les Liens du sang

TVEC
07.30 Les Ecosystèmes
08.00 Albotor — Rody le petit cid — Onze pour une coupe — Tom Sawyer
10.00 Le Dragon du lac de feu
12.00 TVEC spec
12.30 Francis Cabrel
13.20 Gallipoli
15.10 Section spéciale
17.10 Albotor — Tom Sawyer
18.00 L'Habitat urbain — Un nouvel équilibre
19.00 Gallipoli
20.52 La Vie des abeilles
21.18 La Soumise
23.00 Boxe
01.00 Le Dragon du lac de feu
03.30 TVEC spec
04.00 Dépêche-mode
05.00 Le Facteur sonne toujours deux fois

First Choice
06.00 The Story of Vernon and Irene Castle
08.00 Sleep of Death
09.30 Underwater
11.30 Inside Moves
13.30 Sleep of Death
15.00 Wimbledon '82 Highlights
16.00 Underwater
18.00 The Story of Vernon and Irene Castle
20.00 Falcon's Gold
22.00 Some Kind of Hero
00.00 Loving Friends and Loving Couples
00.30 Romance: The Spark and the Flame
01.00 Sleep of Death
02.30 Falcon's Gold
04.00 Inside Moves

C Channel
17.00 Bijoux
17.30 Animal Express
18.00 Troupers
18.30 Heroes
19.00 Eureka
19.30 Reel Life
20.00 Somewhere the Trumpets Are Sounding (théâtre)
21.00 Sleepin Beauty (danse)
23.00 Cat People
01.00 Somewhere the Trumpets Are Sounding (théâtre)
02.00 Pat and Mike
03.30 Carlos Montoya (musique)

TVEQ 24 21:00
LE COURS DE LA VIE
Qu'est-ce que l'informatique? Marcel Labelle, de la C.E.C.M., tente de nous familiariser avec ce nouveau moyen technologique. (Production TELUQ)

CANAL 9 20:00
QUÉBEC-FRANCE MAGAZINE
Le programme des Vendanges, les voyages thématiques et les échanges de logement entre membres sont un exemple des activités qui existent au sein de l'association Québec-France.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télécablé Videotron 656-2111
Télécablé de la Rive Sud 833-1920
Câblodistribution Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télécablé des Mille Îles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux, 24 25 26 ou 27 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: TVAQ est diffusé au canal 11, TVEQ au canal 25, TVJQ au canal 26 et TVSQ au canal 23.

FALLS VEUT RENFORCER LES ARSENAUX CONVENTIONNELS

Les euromissiles dominant la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

Deux jours après le consensus occidental de Williamsburg sur la politique de sécurité face à l'URSS, les ministres de la Défense de l'OTAN ont apporté hier leur « plein appui » à leur homologue américain Caspar Weinberger pour le déploiement de 572 missiles nucléaires de portée intermédiaire en Europe si les négociations de Genève sur les euromissiles ne donnent aucun résultat d'ici décembre prochain.

Mais le Danemark rompait l'unanimité à la réunion ministérielle de l'OTAN, à Bruxelles, à la suite d'un vote du Parlement de Copenhague, où l'opposition social-démocrate obligeait le gouvernement conservateur minoritaire à demander la suspension de l'échéance du 31 décembre pour le début du déploiement des euromissiles ainsi que l'inclusion des forces stratégiques britanniques et françaises dans les négociations avec l'URSS.

Les 572 missiles Pershing-2 et Cruise doivent être déployés en RFA, en Grande-Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique, mais le vote danois a vivement irrité Weinberger ainsi que ses collègues ouest-allemand, belge et néerlandais qui ont tous accusé le Danemark d'encourager l'intransigeance soviétique à Genève ».

Le ministre canadien Gilles Lamontagne s'est toutefois porté

à la défense de Copenhague en déclarant que « le vote du Parlement danois vient appuyer et non nier la politique de l'OTAN ». « De telles réserves sont normalement enregistrées dans le communiqué final, c'est un signe de démocratie », a-t-il ajouté.

D'autre part, l'amiral canadien Robert Falls, s'adressant aux ministres pour la dernière fois à l'expiration de son mandat de trois ans comme président du comité militaire de l'OTAN, prenait le contre-pied des positions américaines sur deux points importants.

Alors que Weinberger recherche l'engagement formel des gouvernements alliés pour qu'ils augmentent de 3 p. cent leur budget « réel » de défense, Falls propose de réduire les dépenses par le biais du renforcement des arsenaux conventionnels et de la division de tâches spécialisées entre pays membres de l'Alliance.

D'autre part, alors que de source autorisée dans l'entourage de Weinberger on affirmait que les Soviétiques ont déjà déployé des missiles SS-20 chez leurs alliés d'Europe de l'Est, l'amiral canadien déclarait que l'URSS « n'a pas besoin d'en déployer en Europe de l'Est car les SS-20 installés en sol soviétique peuvent atteindre n'importe quelle partie de l'Europe occidentale, à l'exception peut-être du sud du Portugal ».



Le ministre canadien de la Défense, M. Gilles Lamontagne, s'entretient avec son homologue belge, M. Vreven, au conseil de l'Otan, à Bruxelles.

A Ottawa, entre-temps, le premier ministre Trudeau, rejetant formellement la déclaration faite la veille par le président Reagan selon laquelle le déploiement des euromissiles est la seule façon d'amener les Soviétiques à négocier sérieusement, exprimait, en réponse à des questions, l'espoir que les États-Unis feront connaître, avant fin décembre, le nombre précis de SS-20 qu'ils estiment acceptable en Europe.

À Bruxelles, entre-temps, où nombre de gouvernements alliés invoquent la récession pour résister aux pressions américaines sur l'augmentation réelle de 3 p. cent de leurs budgets de défense, les Européens réitéraient hier leur demande d'un « ré-équilibre » du commerce d'armes entre les États-Unis et l'Europe, commerce qui se chiffre globalement à quelque \$275 milliards par an et qui est présentement dominé à 10 contre un par les États-Unis.

L'Eurogroupe, réunie la veille dans la capitale belge, avait adopté une position commune là-dessus et averti qu'elle boycotterait les armements américains à moins d'avoir une part équitable des contrats. Des ministres européens ont souligné hier qu'en plus d'aider leur croissance économique en temps de crise, de tels contrats permettraient leurs industries militaires de demeurer concurrentielles et à la pointe des nouvelles technologies.

Reagan n'est pas pressé de rencontrer Andropov

WASHINGTON (AFP) — Au lendemain de la réunion occidentale de Williamsburg, le président Reagan n'est pas pressé de tenir un sommet américano-soviétique malgré les pressions dans ce sens de certains de ses partenaires européens, a-t-on indiqué hier de source proche de la Maison-Blanche.

Le principal conseiller du président Reagan, M. Edwin Meese, a ainsi tenu à tempérer l'optimisme suscité par des informations selon lesquelles le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl aurait obtenu à Williamsburg l'accord du président Reagan pour explorer la possibilité d'un sommet Est-Ouest lors de sa visite à Moscou, du 4 au 9 juillet prochains.

M. Kohl « ne va pas à Moscou en tant qu'émissaire pour essayer d'arranger pour nous » un sommet américano-soviétique, a déclaré M. Meese au cours d'une conférence de presse.

Il a cependant reconnu que les responsables américains seraient « contents d'écouter les indications intéressantes » que le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, pourrait ramener de Moscou lors de sa visite à Washington, peu après la rencontre germano-soviétique.

DÉPÊCHES

AMLAT: les représentants de 28 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont lancé hier un appel en faveur d'une relance du dialogue Nord-Sud. Réunis à Cartagena, en Colombie à l'occasion du 450^e anniversaire de la fondation de cette ville, les délégués ont également réclamé une relance du processus d'intégration économique du continent américain, dans leur communiqué commun qui accorde une place prépondérante aux questions économiques.

PÉROU: le gouvernement péruvien a mobilisé l'ensemble de la garde civile contre les guérilleros maoïstes du Sentier Luminéux, responsables d'une vague d'attentats à Lima la semaine dernière. Quelque 500 personnes ont été arrêtées depuis l'imposition de l'état d'urgence, lundi. Les guérilleros ont étendu leur action à la province minière de Cerro de Pasco, où des bombes ont explosé dans plusieurs villages sans faire de victimes.

TURQUIE: le président turc, le général Kenan Evren, a menacé hier de reporter, si les circonstances l'exigent, les élections générales prévues pour le 6 novembre prochain. Evoquant la dissolution du Parti de la Grande Turquie, il a dit qu'il n'hésiterait pas à faire de même pour d'autres s'ils se réclamaient des anciennes formations. Le général Evren a réaffirmé la volonté des généraux au pouvoir de « rebâtir un nouvel État avec des hommes nouveaux ».

SURINAM: le président Reagan a approuvé un plan de la CIA visant à renverser le régime en place au Surinam, mais ce projet a été abandonné devant l'opposition du Congrès, affirmait hier la chaîne de télévision ABC. La CIA et la Maison-Blanche se sont refusées à tout commentaire sur cette information. ABC a estimé le coût du projet à plusieurs millions de dollars.

KENYA: le président Daniel Arap Moi a ordonné hier la libération de 8,464 détenus, dont plusieurs membres de l'armée de l'air impliqués dans la tentative de coup d'État avortée du mois d'août dernier. A l'occasion du 20^e anniversaire de l'accession du pays à l'autonomie, le président kenyan a également ordonné la libération de 22 prisonniers politiques détenus sans procès.

ESPAGNE: des heurts se sont produits hier à Saint-Sébastien entre les forces de l'ordre et environ 200 manifestants qui protestaient contre les projets du gouvernement espagnol de renforcer les contrôles policiers au Pays basque. Près de Bilbao, deux séparatistes de l'ETA, accusés de plusieurs attentats à la bombe ces quatre dernières années, ont été arrêtés.

CHYPRE: le Canada pourrait être amené à retirer son contingent de la force de l'ONU à Chypre, a déclaré hier M. Allan MacEachen, ministre des Affaires extérieures après un entretien avec le secrétaire de l'ONU à New York. « Il arrivera un moment où nous devons nous demander si nous contribuons à une solution ou si nous sommes un obstacle », a dit le ministre en constatant que personne n'était actuellement capable de donner des assurances sur la perspective d'un accord entre les deux communautés à Chypre. Quelque 500 soldats canadiens sont stationnés à Chypre depuis 19 ans.

ATLANTIQUE advertisement featuring various electronics like televisions, video recorders, and portable radios with prices and store locations.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MIME DE MONTRÉAL

Le théâtre de rue envahit la scène

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MIME DE MONTRÉAL. « Street Corner Cabaret » par le The New York Street Theatre Caravan. Concepteur et metteur en scène: Marketa Kimbrell. Avec Amy Berkman, Phyllis Blandford, Ted Hannan, Doug Hudgins, Earl Imbert, Paul Landry, Valerie Knight, Linda Segura, Cynthia Wright. Direction musicale: Gene Glickman. Conception visuelle: Doug Ball. Chorégraphie: Amy Berkman. Cost.: Sue Schmidt, Mr. Ball. Accessoires: Carol Kall. Mardi soir, salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

■ Quand on arrive dans le foyer de la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM pour voir Street Corner Cabaret avec le New York Street Theatre Caravan, la soirée est déjà en marche. On a préparé un petit punch et dans le coin là-bas, une chanteuse et quelques instrumentistes, des Noirs et des Blancs, font de la musique de jazz.

Quelque part ailleurs dans la foule, un cirreur de chaussures avec sa boîte. En plus de ses broches, de son cirage et de quelques pièces de monnaie, il me montre aussi une vieille douille de balle qui traîne là-dedans. C'est lui qui fera remarquer, tantôt, en début de spectacle, que le New York Street Theatre Caravan est là pour « regarder la grande ville la tête haute, avec les yeux d'un cirreur de chaussures. » On continue un moment la musique, les membres de la troupe nonchalamment assis sur le rebord du plateau. Déjà, ils sont merveilleusement funky.

Le programme est constitué de scènes de choc pour maintenir ou éveiller la consciencia-

tion: le métro et les sans-logis qui le hantent; la ménagère américaine abruti par les commerciaux de télé, le sexisme. Un numéro sur le désarmement nucléaire est plus développé; le visuel, le mime et les costumes aussi. « Ça prend rien qu'un homme pour pousser le bouton nucléaire, ça prend tout nous autres pour le retenir... » Allusion aux huit membres du groupe « Plowshare » qui ont détruit des ogives nucléaires dans un village de Pennsylvanie. Bien intentionné mais un peu démagogique.

Une imitation de Jean Kirkpatrick, ambassadeur des États-Unis aux Nations-Unies (aussi raide dans le corps que dans les arguments) mène au « Dictators' Rock » — tous en costumes blancs, certains militaires, puis à la situation au Salvador, au Nicaragua, où la troupe est allé l'automne dernier jouer « dans les rues, les fermes, les prisons et les hôpitaux ». Le mime est ici à son meilleur dans la marche, la traversée du ruisseau, dans le mouvement du bras et du pied coupant la canne à sucre.

La troupe a la familiarité et l'immédiateté de contact propres aux Américains — et surtout au populisme des quartiers pauvres de New York. La salle demande et obtient deux ou trois rappels, après quoi ils sortent en formation de musique de fanfare. Dans le foyer, des dizaines de spectateurs leur serrent la main à tous. « Oh, I like that! » de dire une Noire à petites tresses. On a bien aimé nous aussi.



La scène finale de « Macbeth », de Verdi, à l'Opéra de Montréal. Au centre: André Turp (Macduff).

photothèque LA PRESSE

■ **MACBETH**, opéra en quatre actes (dix tableaux), livret de Francesco Maria Piave et Andrea Maffei d'après la tragédie Macbeth, de Shakespeare, musique de Giuseppe Verdi. Production: Opéra de Montréal. À la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Première mardi soir. Autres représentations: samedi, ainsi que les 7, 10, 14, 18 et 22 juin (20 h précises).
Distribution: Macbeth, général dans l'armée du roi Duncan, Écosse: Louis Quilico, baryton; Lady Macbeth, sa femme: Marita Napier, soprano; Banquo, autre général, compagnon de Macbeth: Harry Dvorchak, basse; Macduff, noble écossais: André Turp, ténor; Malcolm, fils du roi Duncan: Richard Turp, ténor; La suivante de Lady Macbeth: Nancy DeLong, mezzo-soprano.
Le médecin: Roland Gosselin, basse; Le roi Duncan (rôle muet): Serge Bradet; Fleance, fils de Banquo (rôle muet): Stéphane Lazon.

Directeur: Warren Brock
Décor et éclairages: Josef Svoboda
Costumes: Richard Lorain
Mise en scène: Václav Kaslik
Avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal et du Chœur de l'Opéra de Montréal (préparation chorale: René Lacourse).
Direction musicale: Cal Stewart Kellogg

CLAUDE GINGRAS

■ Par sa grande puissance dramatique et son inépuisable richesse musicale (nonobstant quelques banalités d'écriture, au passage), Macbeth reste l'un des plus grands opéras de Verdi. Son personnage central fort antipathique (Lady Macbeth) et l'absence d'une intrigue amoureuse et d'un grand rôle de ténor expliqueraient seuls que l'oeuvre ne soit pas plus populaire. Soucieux d'élargir les horizons de notre public de théâtre lyrique, l'Opéra de Montréal a néanmoins « risqué » Macbeth. Déjà audacieuse, l'initiative est couronnée d'un beau succès.

Ceux qui connaissent le Macbeth de Verdi ne seront pas déçus, malgré le rapprochement inévitable qu'ils feront avec la Lady Macbeth de Maria Callas ou avec le Macbeth de Leonard

Warren ou de Sherrill Milnes. Quant à ceux qui ne connaissent pas l'oeuvre, celle-ci leur sera révélée dans un contexte assez fidèle. Bref, j'en suis sûr, personne ne regrettera sa soirée. D'ailleurs, déjà, à la « prima », mardi soir, le public montrait, par son silence attentif, qu'il était vraiment captivé par ce qu'il voyait et entendait.

Le Macbeth de Verdi, c'est, d'abord, le Macbeth de Shakespeare, c'est-à-dire, d'abord, du théâtre. Une action dramatique. Et, dans le cas présent, un spectacle. Visuellement, tout est centré sur un seul dispositif scénique, demeurant le même d'un tableau à l'autre. Il s'agit de trois plate-formes disposées en escalier, auxquelles conduisent quelques marches, et qui, par l'addition d'éléments divers ou sous l'effet d'éclairages très variés (le rouge sang, par exemple) ou de projections gigantesques, seront, tour à tour, une lande d'où émergent et où s'enfoncent les sorcières, aux formes imprécises, un promenoir de château, une forêt où se cachent les assassins de Banquo, des tables de banquet, etc.

Le tandem tchèque Svoboda-Kaslik, auteur de la Lanterna Magika de l'Expo 67, a conçu l'aspect scénique de ce Macbeth finalement très moderne avec lequel s'harmonisent pourtant les costumes d'époque, nombreux et somptueux, de Richard Lorain (costumes tous beaux sauf un ou deux de Lady Macbeth). Mais certains éléments de la scénographie sont en contradiction avec le texte. Au troisième acte, les sorcières font apparaître huit rois, menaces à la suprématie de Macbeth. Chez Svoboda, il y en a une infinité, et il apparaissent d'abord doublés. Mieux encore: quand Quilico-Macbeth lance « Un terzo? » (« Un troisième? », on en a déjà vu cinq! Au dernier acte, la « forêt de Birnam qui bouge » doit être représentée par des soldats qui s'avancent, portant des branches d'armes dans la

main, et non par des boucliers recouverts de peluche...

Le jeu des chanteurs, leurs mouvements et ceux des choristes, ne sont pas toujours convaincants non plus. Un certain amateurisme subsiste. On souhaiterait moins d'effets scéniques et un jeu dramatique plus vraisemblable. Certaines scènes font même sourire: les assassins qui agitent leurs poignards, les exilés écossais à l'agonie (comment font-ils pour si bien chanter??), le fouet dans la main de Lady Macbeth (qu'heureusement elle abandonne après le premier acte).

Les interprètes

Lady Macbeth a le grand rôle chez Verdi. Cette mise en scène la montre le plus souvent dominant du geste son mari devenu l'instrument de son ambition dévorante. Une assez laide perrière rousse et quelques costumes triviaux accentuent le visage de mégère et les gestes brutaux et même assez vulgaires de cette curieuse Lady M. La voix n'est pas belle (c'est une voix allemande chantant italien), elle n'est pas toujours juste (j'entends encore ce contre-ré bémol magnifiquement raté, à la fin de la grande Scène de somnambulisme), elle n'est pas très égale non plus (quelques notes et quelques mots soit escamotés), mais cette voix reste, dans l'ensemble, acceptable. De toute façon, cela bien connu, Verdi a écrit que Lady Macbeth doit avoir une voix « dure, rauque et noire ». L'entrée de Mme Napier (la lecture de la lettre) est gauche, mais la chanteuse se ressaisit par la suite et atteint même une espèce de noblesse.

Louis Quilico apporte au rôle de Macbeth plus de présence que ne le veut une certaine tradition. En continuel contrôle de ses mouvements et de ses moyens vocaux, Quilico nous fait nettement sentir la domination dont il est l'objet et le re-

mords dont il est pris (la scène où il brise d'un coup d'épée le fauteuil de Banquo est saisissante). Notre baryton était en grande forme vocale mardi soir. Néanmoins, avec les énormes ressources qui sont les siennes, Quilico pourrait aller plus loin. Il a encore devant lui plusieurs belles années de carrière. Pourquoi ne voit-il pas un grand professeur qui lui enseignerait a) à chanter dans un vrai style « cantabile » et b) à prononcer l'italien à la perfection?... Et je pose la question: qu'est-ce qui empêche Louis Quilico d'être aussi grand que Sherrill Milnes?

Malgré leurs défauts, Quilico et Marita Napier font figure de géants à côté de ce qui les entoure. Roland Gosselin et Nancy DeLong font bien le peu qu'ils ont à faire. Mais le Banquo est inexistant. André Turp n'est tout simplement plus capable de chanter. Les yeux lui sortent de la tête à force de chercher à atteindre ses notes élevées. Son fils est convenable.

Les chœurs sont très vivants, ils chantent avec enthousiasme leurs airs patriotiques de la fin, et les sorcières ont exactement les voix « hachées et jaccassantes » que demande Verdi. Les 65 musiciens de l'OSM réunis pour les opéras ont joué mardi soir comme un quelconque orchestre de théâtre de province, sous la direction (si j'ose dire) d'un chef sans imagination qui parfois avait peine à adopter le bon tempo et le maintenir jusqu'à la fin.

L'oeuvre est présentée dans la version habituelle, c'est-à-dire la révision que Verdi fit pour Paris en 1865, retraduite en italien, mais sans le petit ballet du troisième acte. Quilico nous gratifie même de l'air de Macbeth mourant, « Mal per me che m'affidai », appartenant à la version originale de 1847, et souvent omis à la scène et au disque.

Un premier roman qui vaut un prix à son auteur

■ TORONTO (d'après CP) — *Shoelless Joe*, le premier roman écrit par W.P. Kinsella, vient de remporter le prix littéraire de l'Association canadienne des écrivains en tant que meilleur roman de l'année.

Au nombre des autres lauréats, dont les noms ont été annoncés hier, se trouvent Christina McCall-Newman, dont une histoire du Parti libéral intitulée *Grits* a obtenu le prix de l'oeuvre de non-fiction; W.O. Mitchell, qui a gagné le prix de l'oeuvre dramatique avec sa pièce *Back to Beulah*; et George Amabile, auquel *The Presence of Fire* a valu le prix de poésie.

Les prix, dont l'objet est « de récompenser les écrits qui atteignent à l'excellence littéraire sans sacrifier l'attrait populaire », seront remis aux lauréats lors d'un dîner qui se déroulera à Toronto le 21 juin.

Chacun des gagnants recevra une médaille d'argent accompagnée d'un chèque de \$5 000. Ce programme est subventionné par la maison internationale d'édition Harlequin Enterprises, dont le siège social est à Toronto.

C'est la seconde année de suite qu'un premier roman est ainsi honoré: Joy Kogowa avait remporté le prix l'an dernier avec *Obasan*.

Kinsella, qui est âgé de 48 ans et est originaire d'Edmonton, enseigne actuellement l'art d'écrire à l'Université de Calgary. *Shoelless Joe* est l'histoire d'un fermier de l'Iowa qui avait aménagé un stade de baseball dans un champ de maïs afin de remettre en vedette le fameux joueur des White Sox Shoelless Joe Jackson, qui fut accusé d'avoir accepté un pot-de-vin lors des séries mondiales de 1919.

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE PRÉSENTE EN COLLABORATION AVEC LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE

WYON DESCHAMPS
LINDA SORGINI

Aujourd'hui et demain 20h
Samedi 21h
9-10 juin 20h, 11 juin 21h

Tapage Nocturne
DE CHARLES DYER
AVEC ALAIN ZOUVI
TRADUCTION: JEAN-LOUIS ROUX
MISE EN SCÈNE: OLIVIER REICHENBACH
DÉCOR ET COSTUMES: MICHEL DEMERS
ÉCLAIRAGES: MICHEL BEAULIEU
MUSIQUE: MICHEL HINTON

PROLONGATION

tnm DIRECTION: 84, QUÉBEC ST CATHERINE ARTISTIQUE: OLIVIER REICHENBACH 861-0563

25 - 60 ANS. RÉDUCTION 40% - H AVANT LE SPECTACLE

14 ANS

STEVE MARTIN EST UN CHIRURGIEN DE RÉPUTATION INTERNATIONALE. IL A INVENTÉ UNE TECHNIQUE RÉVOLUTIONNAIRE EN CHIRURGIE DU CERVEAU. CROYEZ-LE

THE MAN WITH TWO BRAINS
A CARL REINER FILM
AN ASPEN FILM SOCIETY WILLIAM E. McELEN/DAVID V. PICKER PRODUCTION
STEVE MARTIN THE MAN WITH TWO BRAINS
écrit par KATHLEEN TURNER DAVID WARNER
Produit par DAVID V. PICKER WILLIAM E. McELEN Réalisé par CARL REINER
DISTRIBUTION: WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

PALACE: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. SAM., DERNIER SPECTACLE 11:30. DORVAL: SAM., DIM.: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:55, 9:45. SEM.: 6:00, 7:55, 9:45. KENT: SAM., DIM.: 1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45. SEM.: 6:15, 8:00, 9:45. LAVAL: SAM., DIM.: 12:55, 2:40, 4:25, 6:10, 7:55, 9:40. SEM.: 6:10, 7:55, 9:40. CINÉPARC DOLLARD: OUVERTURE 7:15, PROJECTION AU CRÉPUSCULE. RADIO AM REQUIS.

PALACE 1 2 DEMAIN!
698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL
LAVAL 4 KENT 1
CENTRE LAVAL 688-7776 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 2 Cinéparc DOLLARD 1
260 AVE. DORVAL 331-8526 TRANS CANADIENNE S. 55 584-8442

CONCERT du SIÈCLE no 2
«Le V.S.O.P. du Bebop»
DIZZY GILLESPIE • BENNY CARTER • FREDDY HUBBARD • SLIDE HAMPTON • RAY BROWN • JOHN LEWIS • MICKY ROKER
20 JUIN 20h30, 10\$, 14,50\$, 16,50\$

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Cinéma 605-842-1012

Sur tout billet de plus de 6\$ s'ajoute un montant de 0,75\$ à titre de référence à la Place des Arts.

L'ORIENT - CHINE 3790\$
VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
845-8225 (Montréal) • 679-3777 (Longueuil) • 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

LE THÉÂTRE DE L'OEIL
PRÉSENTE
OMBRELLE, TU DORS
un spectacle de marionnettes pour les 5 à 12 ans

Texte: Suzanne Aubry
Dessins des décors et des marionnettes: Marie-Louise Gay

Samedis et dimanches
les 4, 5, 11 et 12 juin à 14h00

AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE
1301 est, rue Sherbrooke, Montréal
BILLET: 3\$ en vente 1 heure avant la représentation
RESERVEZ DES MAINTENANT
Renseignements du lundi au vendredi
277-1453

JUUDI 8 JUIN

18:30 Spectacle DE RUE Jardin de la Place
■ Pandemonium and the Dragonfly (États-Unis)

14:00 CONFÉRENCE «Le travail à l'Odin Théâtre et l'ISTA» avec Eugenio Barba (Danemark) Soirée de conférence (UQAM) AM 050

17:30 Spectacle DE RUE rue St-Denis
■ Pandemonium and the Dragonfly

18:30 Films à la Cinémathèque

aujourd'hui

20:00 SPECTACLE (Québec)
■ Cymbus Monde Théâtre Gestuel Salle Alfré Laliberté

20:35 Films à la Cinémathèque

21:30 SPECTACLE (France) Théâtre de l'Arbre - Henri Salle Marie-Gérin-Lajoie

Informations 844-9838 282-3486
Du 30 mai au 4 juin

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MIME MONTRÉAL

ARTS ET SPECTACLES

Décès de l'écrivain Anna Seghers

■ BERLIN-EST (AFP) — Anna Seghers, décédée hier à Berlin-est à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie, a été décrite par l'agence officielle d'information est-allemande ADN comme l'une des fondatrices de la littérature allemande prolétarienne et révolutionnaire socialiste et réaliste. Toute son oeuvre littéraire est marquée par la quête humanis-

te pour la paix et le socialisme, a ajouté l'agence est-allemande.

Ancienne présidente de l'Association des écrivains de la RDA, Anna Seghers, essayiste et romancière, a milité très jeune dans les rangs du Parti communiste allemand (KPD), auquel elle a adhéré en 1928, après avoir présenté sa thèse de doctorat sur les juifs dans l'oeuvre de Rembrandt.

Peu avant la prise du pouvoir par Hitler (1933), elle publie des récits sur le sort de révolutionnaires communistes de différents pays. Arrêtée par les nazis, elle réussit à quitter l'Allemagne hitlérienne et à se réfugier en France, d'où elle gagne le Mexique en 1940.

En 1942, au Mexique, elle publie son oeuvre principale, *La septième croix*. Le roman, considéré

comme l'un des chefs-d'oeuvre de la littérature allemande, brosse un tableau impressionnant de l'ère hitlérienne, à travers la fuite d'un détenu des camps de concentration nazis.

C'est également au Mexique que paraît en 1943 son deuxième ouvrage important, *Transit*, où elle fait revivre avec une grande intensité le destin d'émigrants dans la France occupée.

Sous des traits sévères, presque durs, Anna Seghers cachait une grande sensibilité et une bonté maternelle. Influencée par Dostoïevski, elle avait voué son oeuvre à la défense des faibles, des oubliés de l'histoire, des opprimés et des condamnés au silence. Cet engagement passionné s'était manifesté dès son tout premier roman, *La révolte des pêcheurs de Sainte-Barbara* (1928), qui

contait la rébellion de marins miséreux contre leurs patrons exploitateurs.

En 1947, Anna Seghers, originaire de Mayence (Rhénanie-Palatinat), choisit d'aller s'établir en Allemagne de l'Est où, en 1952, elle devient la présidente de l'Association des écrivains de la fondation de l'organisation. Elle conservera cette fonction jusqu'en 1978, date à laquelle elle décide de se retirer de la vie publique. Jusqu'à sa mort, elle a toutefois été présidente d'honneur de l'Association.

Anna Seghers n'a jamais démenti sa fidélité au régime est-allemand. Membre du Parti socialiste unifié (SED), le Parti communiste de RDA, elle en a fait l'apologie dans des oeuvres telles que *Les morts restent jeunes* (1949), *La décision* (1950) et *La confiance* (1968).

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

Les moins de 14 ans admis gratuitement dans les ciné-parcs!

CUPIDON CHEZ LES TOUBIBS 14 ANS
2e film à chaque ciné
Champlain 1 Brocard 3 Ver-Jun 524-1885 465-5906 768-2092
Odeon 2 Châteauguay 1 Laval 4 655-0692 691-1310 622-5555

DAR L'INVINCIBLE 14 ANS
2e film à chaque ciné
Mercier 255-0224 Cartier-Laval 663-5124
Odeon 1 Laval 2 Vaudreuil 2 655-0692 622-5555 455-5154

LE CAMION DE LA MORT 14 ANS
2e film à chaque ciné
Villeray 388-5577
Boucherville 2 Châteauguay 2 Laval 3 655-5515 691-1310 622-5555
et St-Jérôme 2 436-4773

TOOTSIE (version française) 14 ANS
2e film aux ciné-parcs
Champlain 2 Jean-Talon Brocard 1 524-1885 725-7000 465-5906
Odeon 1 Laval 1 Laval 1 655-5515 687-5207 679-7451
Cité des Neiges 735-5527 Bonaventure 861-2726

MARIA CHAPELAINE 14 ANS
Berri 1 Odeon 1 Laval Longueuil 1 288-2115 687-5207 679-7451
Berri 12-45-250-500-715-930
Laval Long. 705-915

Meryl Sheep
Oscar meilleure actrice de l'année dans **LE CHOIX DE SOPHIE** 14 ANS
Berri 3 Odeon 2 Laval Longueuil 2 288-2115 687-5207 679-7451
Berri 12-30-3-40-6-30-9-20
aussi en v.o. anglaise Decarie 341-3192

Gagnant de 8 oscars
dans le meilleur film de l'année
GANDHI (version française) 14 ANS
version Dolby Stereo au Crémazie
Crémazie 388-4210 Brocard 2 465-5906
aussi en v.o. anglaise
Cité des Neiges 735-5527 Bonaventure 861-2726

LA MAISON DU LAC 14 ANS
2e film UN AMOUR INFINI
St-Mathieu St-Jérôme 1 659-3445 436-4773

Foul Newman dans **LE VERDICT** 14 ANS
Berri 5 288-2115 4-40-4-25-7-10-9-50
Gérard Depardieu Miou-Miou et Patrick Dewaere

LES VALSEUSES 14 ANS
Dauphin 2 721-6060 700-920

L'EMPIRE DES SENS 14 ANS
v.o. (sous-titres français)
Berri 4 288-2115 12-40-2-45-4-55-7-00-9-10
Gérard Depardieu

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE 14 ANS
Berri 2 288-2115 12-10-2-30-4-55-7-15-9-40

Un film de FRANCO ZEFFIRELLI **GIUSEPPE VERDI'S La Traviata**
Version originale italienne
(Version DOLBY STEREO) de Alexis Nihon
7-05-9-25 (sous-titres anglais)
LE DAUPHIN 1 **PLAZA ALENIS NINON-1**
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060 NIVEAU DU METRO AT WATER 733-4246

ROY SCHEIDER dans **LES BLUES TRÉPASSÉS** 14 ANS
Film Dolby Stereo Fiche de Cinéma
Adultes \$5.50 Étudiants 14-17 ans \$4.50 Age d'Or \$2.00
Place 7-10-9-20 2e film au ciné-parc
PLACE DU CANADA **CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 3**
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 16-4155 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310

SPACEHUNTER 14 ANS
ADVENTURES IN THE FORBIDDEN ZONE
3-D
Spectacle en 3 dimensions aux cinémas seulement!
Admission: Adultes \$5.50 — Étudiants 14-17 ans \$4.50 — Age d'Or \$2.00
Incluant le prix des Lunettes 3-D
version Dolby Stereo au Paris
Paris 1-20-3-20-5-20-7-20-9-20 Decarie 700-900
PARIS **SQUARE DECARIE-1**
FRÉDÉRIC D'AMENFIELD 815-1885 DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 2e film au ciné-parc
TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 2) 453-5134

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent"

Ille Charron

PRESENTE

Don d'Adèle

Comédie de **BARILLET et GREY**
Adaptation Québécoise et Mise en Scène de **RÉJEAN LEFRANÇOIS**
Assistance à la Mise en Scène et Scénographie de **CLAUDE FORTIN**

AVEC

Rose Ouellette (LA POÛNE)
Réjean Lefrançois
Janine Mignolet
Marie-Josée Dalpé / Bruno Doyon

REPRÉSENTATIONS

MARDI au VENDREDI 20h30
SAMEDI 19h00 et 22h30
du 7 JUIN au 3 SEPTEMBRE

RÉSERVATIONS ☎ (514) 651-5250

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES

PRODUCTION: "Les Productions Réjean Lefrançois Inc." ☎

2405 ILE CHARRON, LONGUEUIL, QUÉBEC J4G 1R6

18 ANS adultes

Les petits SLIPS se déchaînent

CHAUDES... SENSUELLES

CA FAIT DU BIEN

DÈS DEMAIN!
CHATEAU 2 **GREENFIELD PARK 3**
ST-DENIS & BELANGER 271-0209 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

Pierre Labelle

seul... en piste

SAMEDI 4 JUIN

20h

Réservations: 326-3655
Ligne directe: 861-2244

Nous acceptons les commandes téléphoniques par

Le Patriote de Sainte-Agathe

Autoroute des Laurentides, sortie 83

APPEL À L'HUMANITÉ ÉCLAIRÉE

Le « choc du futur » se prépare au présent, et déjà la psychomutation se déploie sous les yeux de l'homme lucide et attentif.

Porteurs du verbe magique, les « *Enfants du Verseau* » sont parmi nous. Puissants briseurs des barrières du monde, ils renverseront les murs de nos limites psychologiques...

C'est inévitable, impératif et irréversible, car pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une véritable conscience unifiante et libératrice s'installe dans un centre pré-existant: l'homme intérieur d'où tout procède... et les mystères deviennent transparents.

Les « eaux vivifiantes de l'Esprit » peuvent s'écouler librement de la jarre du Verseau d'Eau et donner naissance à l'Homme Nouveau.

Nous en ferons la preuve au

SUPER-SYMPIOSIUM DU VERSEAU
Hôtel Régence Hyatt à Mtl
5 JUIN 83 — de 9h à 23h30

Billets à l'entrée dès 7h30 A.M.
La fierté a une ville...
L'INTELLIGENCE A UN SYMPOSIUM!

Un super-flic en solo fait sortir un truand de cabane pour traquer un casseur louf, et c'est l'enfer à San Francisco pendant...

18 ANS ADULTES

48 HEURES

version française de **48 HRS.**

PARAMOUNT PICTURES PRESENTE UNE PRODUCTION LAWRENCE GORDON - UN FILM DE WALTER HILL
NICK NOLTE - EDDIE MURPHY - ANNETTE BENTON - MUSIQUE DE JAMES HÖRNER
PRODUCTEUR EXECUTIF D. CONSTANTINE COSTE - ÉCRIT PAR ROGER SPOTTISWOODE ET WALTER HILL
& LARRY GROSS ET STEVEN E. DE SOUZA - PRODUIT PAR LAWRENCE GORDON ET JOEL SILVER
RÉALISÉ PAR WALTER HILL

UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

DÈS DEMAIN!

PLUS: 2e FILM AU GREENFIELD SEULEMENT!
PARISIEN: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
GREENFIELD: SAMEDI ET DIMANCHE 12:45, 4:15, 7:50. SEMAINE 6:05 et 7:50

Le PARISIEN 1 **GREENFIELD PARK 1**
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

la presse

au

SYMBIOTE

DE MONTREAL

Système unique de STÉREOVISION sur écrans géants
Achetez au comptoir Ticketron du Spectrum les billets pour le Stade Olympique, Forum, Théâtre St-Denis etc.
Ouvert de 9h à 22h tous les jours - 318 ouest, Ste-Catherine inf 861-5851

JEU-VEN 21h

Nouveau programme Vidéo inédit **GRATUIT**

David Bowie

ACCORD Ultra Douce et le FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL présentent

TRIO MUSIC

AVEC **CHICK COREA**
MIROSLAV VITOUS • ROY HAYNES

Sam 4 juin 20h00 23h00 \$14.50

Ven-Sam 10-11 juin 21h00 \$10.50

Streetheart

Mar 14 juin 21h00 \$12.50

The Ramones

LE SPECTACLE DU MOIS

GRATUIT

DIANE TELL

MERCREDI 6 JUILLET 20h30

Découpez le billet (fac-similé) ci-dessous dans LA PRESSE tous les jeudis et écoutez CKOI-FM tous les jours à 12h45 et 18h30 pour savoir quand et comment obtenir un billet gratuit

ckoi-FM et la presse présentent

LE SPECTACLE DU MOIS

DIANE TELL

MERCREDI 6 JUILLET 20h30

DIFFUSE A PREMIER CHOIX

ckoi-FM présente

Les Lundis des HAIHAI

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE

SPÉCIAL REPRISAILLE
Ding et Dong présentent
La semaine des 4 lundis! Enfin!
les 9, 10, 11, 12 juin
AVEC EN VÉDETTE EN REPRISE:
PIERRE BEAUREGARD • PAUL BÉVAL
DANIEL LEMIRE • LOUISE RICHER • PIERRE VERVILLE
N.B. Même spectacle tous les soirs Information: 270-7848

Billets en vente chez
Archambault Musique (frais de service)
Librairie Renaud Bray
et au Club Soda de 12h00 à 18h00 6,00\$

Club Soda
5240, Avenue du Parc

ÉTÉ 1983 Permis No 749539

CONSERVATOIRE LASALLE

des cours intensifs en

ART ORATOIRE et ART DRAMATIQUE

De jour (60 h) du lundi au vendredi: de 9h20 à 12h10 du 9 juin au 8 juillet

De soir (45 h) lundi-mardi-mercredi de: 18h20 à 21h10 du 13 juin au 13 juillet

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE

INSCRIPTION: Dès maintenant

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 288-4034

la presse **ciel 98.5**

INVITENT **300 PERSONNES** à la première de la comédie

La Vénus d'Emilio

de JEAN BARBEAU
LE MARDI 14 JUIN À 21H

théâtre **la relève à Michaud**
Saint-Mathieu-de-Beloeil avec **CLAUDE MICHAUD**

ISABELLE LAJEUNESSE
JEAN-PIERRE CHARTAND

Le coupon de participation sera publié chaque jour du 28 mai au 4 juin 1983 dans LA PRESSE.
Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à la réception de LA PRESSE, 7 rue Saint-Jacques, Montréal.
La valeur totale des prix offerts est de 1,800\$.

Concours «La Vénus d'Emilio»
LA PRESSE, Ltée
C.P. 5015
Succ. Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3M1

NOM _____
ADRESSE _____
APP. _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____

ARTS ET SPECTACLES

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

La vente des billets va bon train

À un mois de l'ouverture du Festival international de jazz de Montréal, les choses vont bon train au comité organisateur de l'événement. On a en effet terminé la rédaction du

leurs ajoutés à la liste. Il s'agit d'Albert Collins qui sera en spectacle dimanche le 3 juillet, au Spectrum, à minuit (un artiste de blues boogie de Chicago) et du guitariste italo-belge Paolo Radoni (spectacle gratuit) qui fera également le Spectrum, immédiatement après le show de Diane Tell.

l'autre, de tous les spectacles au programme de la journée du 8 juillet. La télévision payante Premier Choix a par ailleurs acquis les droits pour diffusion, ultérieurement, du spectacle de Ray Charles.

on a mis sur pied un programme de forfait qui permettra aux Américains de se procurer, pour \$99 US, huit billets, en plus de bénéficier de deux nuits à l'hôtel.

DENIS LAVOIE

programme souvenir et hier, on faisait la queue à l'ouverture des guichets pour la mise en vente des billets individuels. De 5 000 à 10 000 billets se seraient donc vendus hier. Et on prévoit déjà que trois ou quatre des spectacles au programme (VSOP, Metheny et Ella Fitzgerald) afficheront complet dans quelques jours.

Tous les contrats et ententes sont donc finalisés, les spectacles qui devaient initialement être achetés par C Channel ayant été vendus à Premier Choix/First Choice qui présentera les spectacles d'ouverture et de clôture, alors que le réseau anglais (radio) de Radio-Canada s'est assuré des droits de diffusion, d'un océan à

Toutes les difficultés sont donc aplanies et ce ne sont que des bonnes nouvelles qu'avait à nous annoncer hier Alain Simard. Le festival, qui bénéficie d'un prêt de \$200 000 de la Société vient en effet de se voir confirmer l'octroi d'une subvention de \$30 000 du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Ce ministère contribue par ailleurs à donner un impact international à l'événement. Pour favoriser la venue de touristes

Il ne reste donc plus aux organisateurs de l'événement qu'à compléter le volet animation du festival. Or, on nous promet pour cette année une véritable fête populaire, tant aux terrasses de la rue Saint-Denis que sur la rue même qui sera fermée à toute circulation. Le dimanche 10 juillet sera d'ailleurs entièrement réservé à l'animation, avec de nombreux spectacles en plein air. On en saura plus long sur cet aspect de du festival à la mi-juin.

POUR TOUS

Le père de David lui a acheté un ordinateur personnel. Il s'en est servi pour changer ses notes de cours. Maintenant, il a trouvé un nouveau jeu pour s'amuser.



WARGAMES

LOEWS: 12:00, 2:20, 4:40, 7:05, 9:30. Sam., dernier programme: 11:50. DORVAL: Sam., dim.: 12:30, 2:45, 4:55, 7:05, 9:15. Sem.: 7:05, 9:15. LE CINÉMA: Sam., dim.: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. Sem.: 7:00, 9:10.

DÈS DEMAIN!

LOEWS 2 260 AVE. DORVAL 631-8586 WESTMOUNT SQUARE 931-2477

BRAD DAVIS - FRANCO NERO

QUERELLE

18 ANS ADULTES

un film de RAINER WERNER FASSBINDER

d'après l'œuvre de JEAN GENET QUERELLE DE BRËST avec JEANNE MOREAU LAURENT MALET

Dès demain! Le PARISIEN 2 12:50, 2:55, 5:10, 7:15 et 9:25

En ouvrant les yeux, il avait déjà sa façon de voir la vie.

D'après le roman de JOHN IRVING

14 ANS

L'histoire irrésistible, émouvante, tragique, d'un homme généreux et angoissé, aux prises avec ses rôles de fils, d'amant, d'époux et de père.

Le monde selon Garp

"THE WORLD ACCORDING TO GARP" avec ROBIN WILLIAMS

Un film de GEORGE ROY HILL

DÈS DEMAIN BERRI 1:20, 4:05, 6:35, 9:05. CARTIER-LAVAL 7:00, 9:30. SAM. DIM. 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.

BERRI 3 224 BOUL. DES LAURENTIDES 224-2115

CARTIER-LAVAL 224 BOUL. DES LAURENTIDES AU NORD DU BOUL. CARTIER 663-5124

CINE-PARC BOUCHERVILLE-2 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310

CINE-PARC CHATEAUGUAY 2

UNE COMÉDIE TURBULENTE... PLUS TAPAGEUSE QUE JAMAIS!

avec **BUD SPENCER**

POUR TOUS

Tout Nouveau, Jamais Vu



BANANA JOE

DÈS DEMAIN

AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE

CHAMPLAIN 1 578-1881 VILLERAY 388-5577 BROSSARD 465-5906

CINE-PARC ODEON 2 655-0692 CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 691-1312 CINE-PARC LAVAL 1 622-5555

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

CINÉMAS UNIS

STAR WARS: RETURN OF THE JEDI POUR TOUS

IMPERIAL & CLAREMONT: TOUS LES JOURS (Dim. excepté), 9:00, 11:30, 2:05, 4:40, 7:10, 9:45

CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-0973 VENDÔME

CHEECH & CHONG 14 ANS

PALACE: 12:20, 2:10, 4:00, 5:50, 7:40, 9:30. KENT: Sem. 7:30, 9:30. FAIRVIEW: Sem. 7:30, 9:25

PALACE 5 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703 TRANS-CAN 5 52 697-8095

BREATHLESS 14 ANS

PALACE: 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. LE CINÉMA: Sem. 7:10, 9:10. FAIRVIEW: Sem. 7:10, 9:15

PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

FAIRVIEW 2 TRANS-CAN 5 52 697-8095

LE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

Fanny Hill 18 ANS

12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

"A SEXY KICK" 18 ANS

CATHERINE DENEUVE DAVID BOWEN

1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20

PALACE 6 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

AMITYVILLE II "le possédé" 18 ANS

CHATEAU 1:00, 4:30, 6:15, 8:00. GREENFIELD: Sem. 6:05, 7:55. LAVAL: Sem. 6:05, 7:55. VERSAILLES: Sem. 6:00, 7:45

CHATEAU 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LAVAL 1 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

VERSAILLES 1

YVES MONTAND GERARD DEPARDEU CATHERINE DENEUVE POUR TOUS

La Cité 2 SEM. 6:30, 9:00

3575 AV. DU PARC 844-9470

LE CHOIX DES ARMES POUR TOUS

SEM. 6:30, 9:00

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 82

ELYSEE 2 35 MILTON 842-6053

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE 18 ANS

La Cité 1 SEM. 7:10, 9:10

3575 AV. DU PARC 844-9470

LA PASSANTE DUSANS-SOUCI POUR TOUS

SEM. 7:05, 9:20

L'inoubliable ROMY ELYSEE 1 SCHNEIDER

35 MILTON 842-6053

NOSTRADAMUS 1999 POUR TOUS

1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45

Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

Flashdance 14 ANS

PLUS CINEPARC "SATURDAY NIGHT FEVER"

LOEWS: 12:10, 2:05, 4:00, 6:00, 7:55, 9:45. LAVAL: Sem. 6:00, 7:40, 9:20. YORK: 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20

LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

YORK 1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY

CINEPARC DOLLARD 2 CINEPARC DOLLARD: OUVERTURE À 7:30, DÉBUTE AU CREPUSCULE, RADIO AM REQUIS. TRANS CANADIENNE 5 55 684-8447

The Outsiders POUR TOUS

PLUS CINEPARC NIGHT SHIFT

PALACE: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. DORVAL: Sem. 7:15, 9:05. CINEPARC DOLLARD: OUVERTURE À 7:30, DÉBUTE AU CREPUSCULE, RADIO AM REQUIS. MCGILL, LE RADIO AM REQUIS.

DORVAL 3 260 AVE. DORVAL 631-8586

CINEPARC DOLLARD 3 TRANS CANADIENNE 5 55 684-8447

Mad Max 18 ANS

12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25

PALACE 4 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

IL RÉVA D'ATTEINDRE L'IMPOSSIBLE POUR TOUS

TERRY FOX LE COUREUR DE L'ESPOIR

PARISIEN: AUJ. 1:30, 3:30 et 5:30. GREENFIELD: Sem. 6:10, 8:00, 9:50. LAVAL: Sem. 6:00, 7:50, 9:40. VERSAILLES: Sem. 6:00, 7:45, 9:30

Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LAVAL 4 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

VERSAILLES 2

LA VENGEANCE DES FANTOMES 14 ANS

V.F. de POLTERGEIST LES CHIENS DE GUERRE

CHATEAU 2 Vengeance: 1:45, 5:45, 9:45. Chiens: 3:50, 8:00

ST-DENIS & BELANGER 271-0209

LA COMÉDIE NO 1 EN AMÉRIQUE! POUR TOUS

Ou'est passée mon idole?

version française de (My Favorite Year)

Le PARISIEN 3 12:20, 2:05, 3:55, 5:45, 7:35, 9:25

480 ST-CATHERINE O. 866-3856

L'ÉTOILE DU NORD POUR TOUS

SIGNORET NOIRET - SIMONEN GRANIER-DEFFERRE

LAVAL 3 SEM. 7:15

CENTRE LAVAL 688-7776

Le VOYAGE que personne ne veut rater! POUR TOUS

V.F. de Y-A-T'IL ENFIN?

UN PILOTE DANS L'AVION?

PARISIEN: 12:45, 2:20, 4:00, 5:40, 7:25, 9:10. GREENFIELD: Sem. 6:10, 7:50, 9:35. LAVAL: Sem. 6:00, 7:40, 9:20. VERSAILLES: Sem. 6:20, 8:00, 9:30.

Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LAVAL 2 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

VERSAILLES 3

OFFICIER ET GENTLEMAN 14 ANS

LEWIS GOSSETT, Jr.

Le PARISIEN 5 12:10, 2:25, 4:40, 7:00, 9:20

480 ST-CATHERINE O. 866-3856

LES UNS LES AUTRES POUR TOUS

UN FILM DE CLAUDE LÉLOUCH

La Cité 3 Sem. 8:00

3575 AV. DU PARC 844-9470

Something Wicked This Way Comes POUR TOUS

PLUS CINEPARC CONDORMAN

KENT: CE SOIR AUCUNE REPRESENTATION. PALACE: 1:36, 3:35, 5:35, 7:35, 9:35.

PALACE 2 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

DORVAL 2 260 AVE. DORVAL 631-8586

DORVAL 1 260 AVE. DORVAL 631-8586

9:10. CINEPARC DOLLARD: OUVERTURE À 7:30, DÉBUTE AU CREPUSCULE, RADIO AM REQUIS.

KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

CINEPARC DOLLARD 4 TRANS CANADIENNE 5 55 684-8447

CHAQUE JOUR... CHAQUE HEURE NOUS RAPPROCHE DU CAUCHEMARI!

Sortie de l'apocalypse elle s'approprie de votre corps et vous transforme en MONSTRE!

14 ANS

DÈS DEMAIN

L'EFFROYABLE CRÉATURE

"THE THING" Un film de JOHN CARPENTER KURT RUSSELL

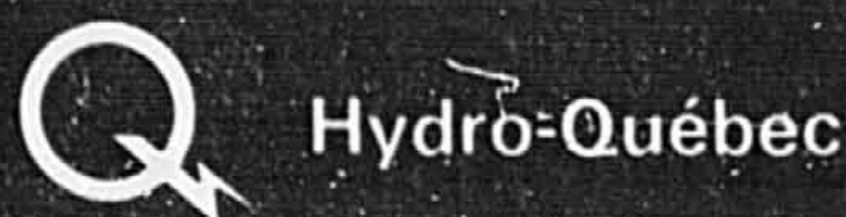
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE

MERCIER 578-CATHERINE PH-IX 355-4274 ODEON 1-LAVAL CENTRE 2000: BOUL. ST-MARTIN 487-5307 LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451

VERDUN 3841 W. WELLINGTON 748-2092 CINE-PARC ODEON 1 TRANS-CANADIENNE SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 CINE-PARC LAVAL 4 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555

CINE-PARC VAUDREUIL 1 CINE-PARC ST-JEROME 1

**AVIS LÉGAUX
APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS**



APPELS D'OFFRES

PPE.32177.F
21 juin 1983

**CHARPENTES
D'ACIER
GALVANISÉES POUR
APPAREILLAGE
735KV**

Garantie de
soumission:

30 000 \$

**SUPPORTS
D'ACIER
GALVANISÉES POUR
APPAREILLAGE
120/735KV**

Garantie de
soumission:

5 000 \$

CPE.35071.F
21 juin 1983

**20 UNITÉS FONC-
TIONNELLES UF-55**

Garantie de
soumission:

5 000 \$

AMR.33116.F
21 juin 1983

**2 ÉLÉVATEURS À
FOURCHETTES,
ÉLECTRIQUES
(CAPACITÉ
5 000 LB.)**

Garantie de
soumission:

5 000 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC
SERVICE ACHATS
7e ÉTAGE**

**75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTREAL (QUÉBEC)
H2Z 1A4**

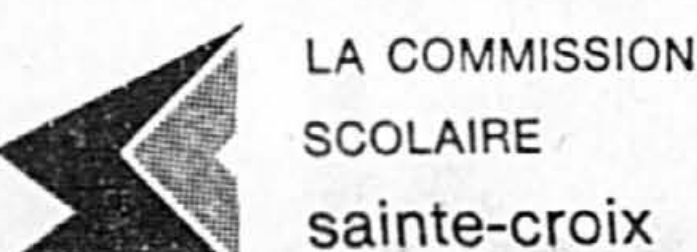
Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec le service Achats à (514) 289-2525.

Le directeur, Approvisionnement
ROGER A. LABRIE



**LA COMMISSION
SCOLAIRE
sainte-croix**

APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire Sainte-Croix, propriétaire, demande des soumissions pour le projet suivant:

Projet No 1186
**FENESTRATION — ÉCOLE PIE-XII
2085, de Londres
Saint-Laurent**

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du secrétaire général de la Commission scolaire Sainte-Croix, 1100, Côte-Vertu, pour une somme de 25,00\$, non remboursable, le 2 juin 1983 à compter de 10 heures.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission, à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et une copie) seront reçues dans des enveloppes cachetées et adressées au secrétaire général, Centre administratif de la Commission scolaire Sainte-Croix, 1100, Côte-Vertu, Saint-Laurent, jusqu'à 16 heures le 16 juin 1983 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Le directeur des services de l'équipement
83-05-26 Marc-André LeBel, ing.

**RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT
PROJET ALIMENTATION EN EAU POTABLE
APPEL D'OFFRES**

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription «SOUSSION POUR LE PROJET 40-010» seront reçues jusqu'à 11:00 heures (heure locale) et ouvertes à ladite heure, le 17 juin 1983, au bureau du secrétaire-trésorier, 21 avenue de l'Église, Notre-Dame de l'Île Perrot (Île Perrot sud) Québec J7V 5V6.

Le projet comprend les travaux suivants:
— Aménagement d'un poste de traitement.
— Aménagement des puits Pilon et Aumais.
— Conduite de refoulement de 100 mm de diamètre.
— Conduite de refoulement de 200 mm de diamètre.

La durée des travaux est fixée à huit (8) semaines consécutives après l'ordre écrit de l'Ingénieur de débiter les travaux. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur des formules fournies par la Société Muncor Inc., Experts-Conseils, 1470 Chemin Chambly, Longueuil, Québec J4J 3X3 tél.: 679-7220 — 871-8370.

Ces formules, de même que les plans et devis pourront être obtenus au bureau des Experts-Conseils à compter du 3 juin 1983, moyennant un mandat-poste, un chèque VISE ou argent comptant de cent (100\$) dollars non remboursable fait à l'ordre de SOCIÉTÉ MUNICOR INC.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à charte ou une Caisse Populaire Desjardins et payable à la Régie de l'Eau de l'Île Perrot pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission, ou une police de garantie de soumission de 10% du montant de la soumission.

Chaque soumission devra également être accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurance certifiant qu'un cautionnement d'exécution des travaux et qu'un cautionnement pour gages, matériaux, services pour une valeur de cinquante (50%) pour cent chacun du montant de la soumission, seront accordés au soumissionnaire, advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La Régie de l'Eau de l'Île Perrot, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Huguette Guérin,
Secrétaire-trésorier
Régie de l'Eau de l'Île Perrot
CE DEUXIÈME JOUR DE JUIN 1983.

L'AQOCI SE PENCHE SUR LE TIERS-MONDE TEL QUE DÉCRIT À L'ÉCOLE

Les livres scolaires transmettraient une vision biaisée du Tiers-Monde

Quelle image des pays du tiers-monde les manuels scolaires véhiculent-ils ? L'école québécoise permet-elle aux élèves d'obtenir une vision objective de ces pays ? Voilà à

MARIANE FAVREAU

quoi un groupe de travail de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a voulu répondre. Les résultats sont analysés de façon succincte dans une revue d'une trentaine de pages, Le

monde à l'envers, qui vient d'être publiée. C'est d'ailleurs beaucoup plus que d'hommes et de politiques qu'il est question dans les manuels scolaires de l'élémentaire. Ou encore de monuments. Ou de personnages mythiques.

Le mal est diagnostiqué suivant deux examens : on passe au crible 29 manuels scolaires utilisés au primaire en français, en catéchisme et en mathématiques ; puis, on a administré un questionnaire à une centaine d'élèves de deux écoles secondaires.

Les auteurs consta-

tent que dans les manuels scolaires, on ne fait pratiquement aucune allusion aux conditions de vie de millions de paysans « qui peuvent difficilement se nourrir à cause des monopoles nord-américains qui leur enlèvent odieusement leur pain quotidien pour nourrir le bétail destiné à l'exportation ».

Bref, quand on parle du tiers-monde dans ces manuels, on trouve surtout ce que les auteurs de la recherche appellent « la conception touristique » des pays en voie de développement.

Ils leur reprochent

de ne faire aucun rapport entre notre réalité et la vie que mènent les gens ailleurs dans le monde. Réalité dont les auteurs ont une idée bien précise : « Quand on connaît le rôle réel joué par les sultans et les ducs modernes (dirigeants de certains pays et multinationales) pour maintenir et même augmenter la famine de certains pays, assurent-ils, on reste bouche bée devant cette vision du tiers-monde présentée aux enfants des écoles. »

Les manuels de catéchèse sont ceux où

l'on fait de rares allusions aux gens du tiers-monde mais on aurait tendance à y voir que les Blancs occidentaux sont là pour le bien du Tiers-monde. On découvre ailleurs du « patriotisme aveugle » mais aussi du « racisme flagrant » dans la description des diverses sociétés dans le monde.

Quant aux préjugés, c'est auprès d'élèves du secondaire qu'on a voulu les vérifier à l'aide d'un questionnaire d'une douzaine de questions multiples. Les auteurs constatent que

seuls les conflits des Malouines et Iran-Irak sont correctement situés. « L'information dont disposent les élèves semble tout droit issue des officines du Secrétariat d'état américain, reprochent-ils : d'une part l'agresseur soviétique, d'autre part la bonne conduite des Américains. »

A une question sur les qualités et défauts de différents peuples, seulement 7 p. cent des élèves ont refusé de répondre, la jugeant raciste. On y voit tout de même que les Russes, le Chinois, les Américains et les

Vietnamiens sont perçus positivement, étant jugés intelligents ; Haïtiens et Africains sont bons danseurs tandis que les Québécois sont avant tout chialeux.

Les élèves sont mal informés, les médias attachant peu d'importance à l'information internationale et l'école ne comblant pas cette lacune des médias, concluent les auteurs. Cette publication a été rendue possible grâce à l'Alliance des professeurs de Montréal, à la CEQ et à ses syndicats affiliés.

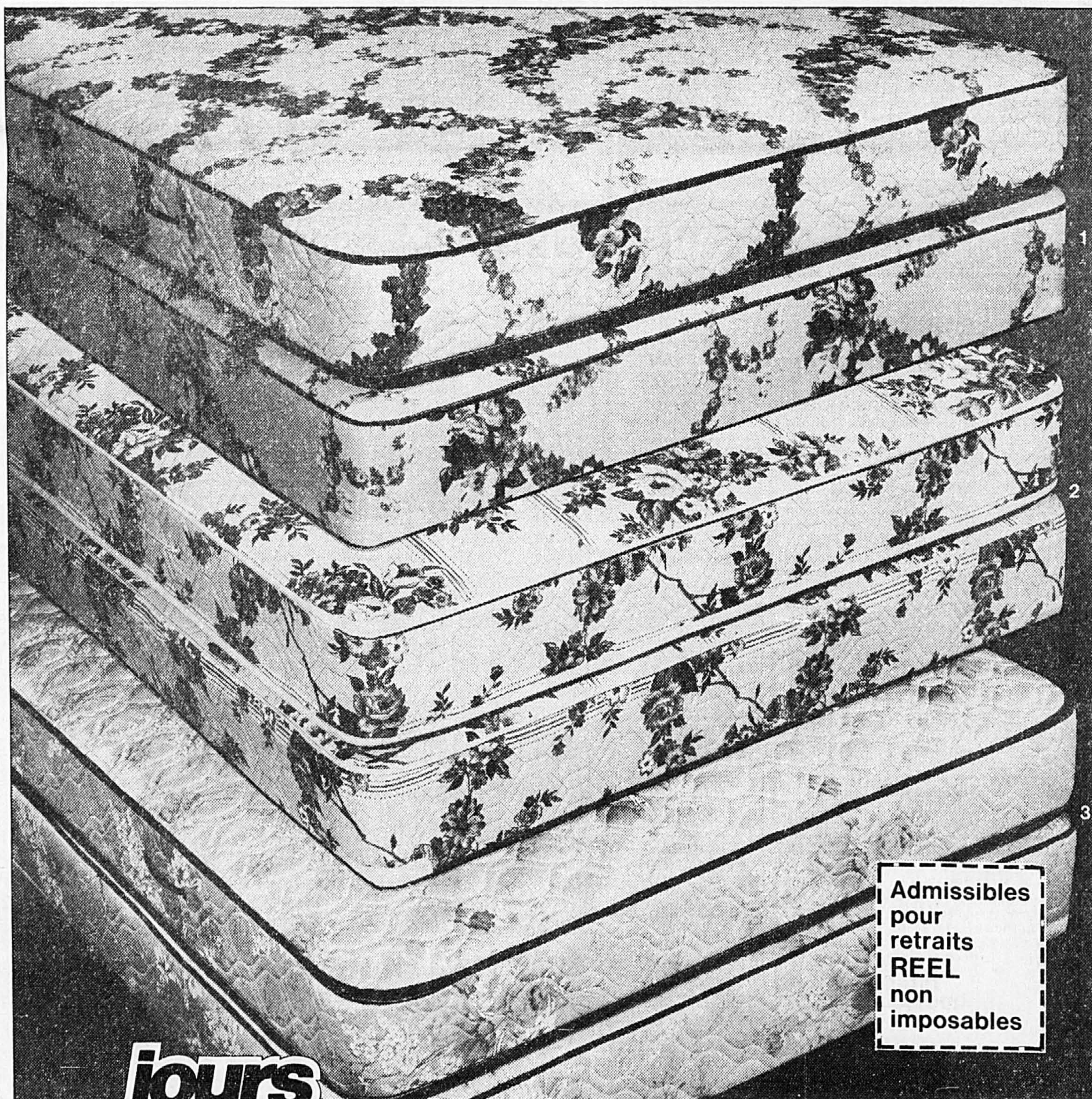
Rabais 25% Pour passer la nuit en tout confort... optez pour un matelas et sommier «Burrell»

C'est un fait bien documenté que si vous choisissez un matelas ou sommier vous offrant le support qui vous convient le mieux, vous dormirez confortablement et vous vous réveillerez plus reposé! Votre choix? «Burrell» chez Simpsons! Chaque matelas avec supports en bordure, «flexolator» des deux côtés, coussinet isolant en fibre, recouvrement piqué à couche de mousse. Au choix:
1. «NURSE'S CHOICE» — support moyen/ferme. Matelas 264 ressorts lovés, calibre 13 (basé sur format double). Épaisses couches de feutre de coton.
Matelas, no 72720 OU sommier, no 72721, format jumeau. (\$140)... ch. **\$105**

Matelas, no 72726 OU sommier, no 72727, format double. (\$160)... ch. **\$120**
2. «POSTURE QUILT SUPREME» — Support très ferme. Matelas 312 ressorts lovés, calibre 13 (basé sur format double). Épaisses couches de sisal et feutre blanc comprimé.
Matelas, no 70007 OU sommier, no 70008, format jumeau. (\$160)... ch. **\$120**
Matelas, no 70009 OU sommier, no 70010, format double. (\$180)... ch. **\$135**
Matelas, no 68000 ET sommier, no 68001, format Queen. (\$410)... ens. **307⁵⁰**

3. «GALAXY PILLOW PLUSH» — Offre support moelleux. Matelas 312 ressorts lovés, calibre 13 (basés sur format double). Bordure triple brevetée; bordure fil métallique calibre 6 (dessus et dessous), fil métallique calibre 8 (au centre).
Matelas, no 70139 OU sommier, no 70160, format jumeau. (\$180)... ch. **135⁰⁰**
Matelas, no 70078 OU sommier, no 70083, format double. (\$210)... ch. **157⁵⁰**
Matelas, no 69460 ET sommier, no 69461, format Queen. (\$490)... ens. **367⁵⁰**

Vous cherchez le matelas ou sommier de tout confort? Simpsons, c'est la solution!
Venez jeter un coup d'oeil à notre rayon des matelas et sommiers. Vous trouverez le modèle (mousse ou à ressorts) formats (jumeau à King) et marques (jusqu'à 6) que vous convoitez.
Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses.
Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville, Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez... ou **COMPOSEZ 842-7221**

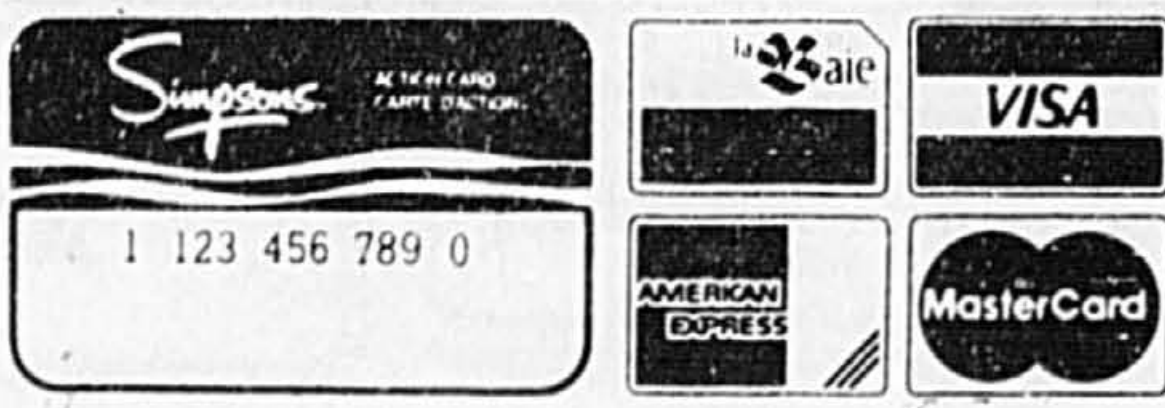


Admissibles pour retraits REEL non imposables

3 jours simpsons au canada

Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 4 juin

Consultez le cahier de 24 pages «Jour Simpsons au Canada». Vous y trouverez vêtements et accessoires mode pour toute la famille, appareils, articles ménagers et une foule de suggestions-cadeaux pour la Fête des pères.



Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW - Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno